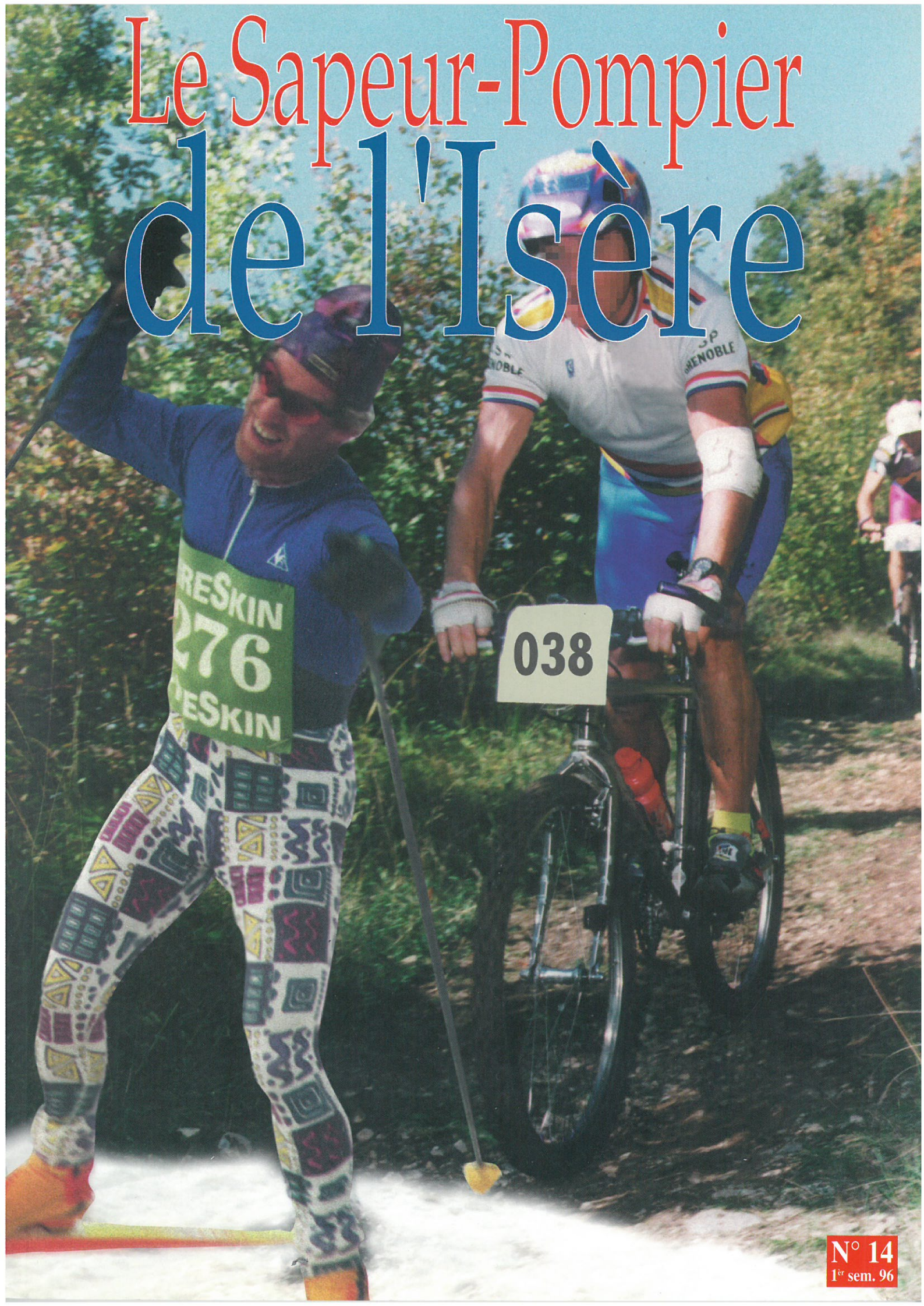
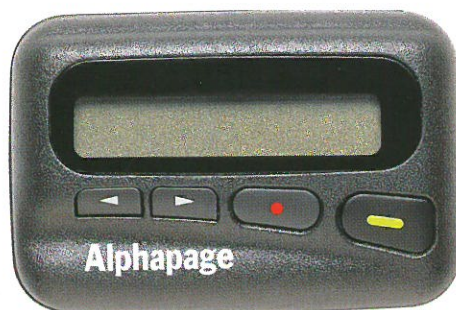


Le Sapeur-Pompier de l'Isère



Alphapage, Transmetteur de pensées.

Là où votre métier vous appelle*.



Déplacez-vous, prospectez,
développez vos affaires :
Alphapage vous suit.

*Sur les zones de couverture de la gamme Alphapage.



**France Telecom
Mobiles**

Bourgoin

2, Bd. Juliot Curie

N°VERT 05 43 14 14

Grenoble Europole

3, Av. Doyen Louis Weil

N°VERT 05 21 30 21

Grenoble Hôtel de Ville

10, Bd. Jean Pain

N°VERT 05 05 38 38

Le Sapeur-Pompier de l'Isère

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère

Affiliée à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français

Siège Social : Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère - 6, avenue Victor-Hugo - 38170 Seyssinet-Pariset

La seule Revue
Officielle
Technique
et d'Information

éditée par l'Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
au profit de ses œuvres culturelles
et sociales

Adresser toute la correspondance,
les textes et les photos
concernant le journal
"Le Sapeur-Pompier de l'Isère"
au Lieutenant-Colonel PAILLOT,
Rédacteur en Chef,
Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
6, avenue Victor-Hugo
38170 SEYSSINET-PARISSET
Tél. : 76 48 28 00

ISSN 1163 - 3387

Conception Graphique
Fabrication - Maquette
Agence de Presse



73, rue Lafayette - 75009 PARIS
Tél. 42 85 17 07 - Fax 45 96 07 53

COMITÉ D'HONNEUR

Lieutenant-Colonel Eugène BLANC
Les Jardins de Saint-Benoît - 38200 Vienne

Commandant Jean ANDRE
43, rue des Jardins - 38220 Vizille

Commandant André CHAIZE
Le Bigallet - 38620 Saint-Geoire-en-Valdaine

Commandant Henri DANTIN
Gameux-Chatte - 38160 Saint-Marcellin

Commandant André FELIX
Rue Banave - 38400 Saint-Martin-d'Hères

Commandant André GUILLERMINET
17, rue Belvédère - 38300 Bourgoin-Jallieu

Commandant Maurice JACQUIER
Chabrilan - 26400 Crest

Commandant Joseph REVOUY
Rue des Mourines - 38500 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine Gabriel ALLIBE
20, cours Saint-André - 38800 Pont-de-Claix

Capitaine François ARBARETAZ †
La Gafatière - 38490 Chimilin

Capitaine Georges AUDIBERT
135, av. Jean Jaurès - 38140 Rives

Capitaine Louis BEYLE
Les Condamines - 38160 Saint-Romans

Capitaine Stéphane BERTHOLOZ
78, rue Charles-Michel - 38600 Fontaine

Capitaine Louis BESANÇON
36, rue du Drac - 38120 Saint-Egrève

Capitaine Gilbert BONIN
Chemin Haut-Brié - 38320 Brie-et-Angonnes

Capitaine Maurice BUISSON
Grande-Rue - 38940 Roybon

Capitaine André ESCALLON
Rue Docteur Tagnard - 38350 La Mure

Capitaine Jean GAUTHIER
121, rue d'Italie - 38110 La Tour-du-Pin

Capitaine Jacques GIVORD
Résidence "Le Prariand" - 2, rue Jules Ferry - 38550 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine André JEYMOND †
38410 Vaulnaveys-le-Bas

Capitaine Jean MEDALIN
33, rue Garillaud - 38550 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine Félicien MOUCHET
Villa Ward-Ouest Chemin Jacquemoud - 38580 Allevard

Capitaine Gaston PALIN
Place Louis Montagnat - 38440 Saint-Jean-de-Bourney

Capitaine Louis PLANCHAT
26, rue de la Paix - 38290 La Verpillière

Capitaine Paul PROST
11, chemin du Clos - 38150 Roussillon

Capitaine Louis RAY †
34, rue du Colombier - 38540 Heyrieux

Lieutenant Henri ARGOUD
Rue Lavoisier - 38490 Saint-André-le-Gaz

Lieutenant Marcel BLANC
38690 Bizonnes

Lieutenant Georges CARTIER-MILLON
Chemin Meary - 38190 Villard-Bonnot

Lieutenant Joseph CHEVALLIER
38540 Heyrieux

Lieutenant Pierre FAVET
Le Barthelon - 38500 Coublevie

Lieutenant Robert MAURINAUX
7 A, route de Savoie - 38420 Domène

Capitaine Roger MONDANGE
Rue Victor Hugo - 38550 Le Péage-de-Roussillon

Adjudant-Chef Roger MANDRAN
Le Village - 38150 La Chapelle-de-Surieu

Adjudant Paul FÉLIX
Route Vercors - 38690 Le Grand-Lemps

Adjudant-Chef Luc MONIN
38150 Assieu

Composition du Conseil d'Administration

1/4 renouvelable	Grenoble	Rives	Bourgoin	Vienne
1996	2 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	2 C.S.	1 C.P.I.
1997	2 C.S.	2 C.S.	1 C.S. + 1 C.P.I.	2 C.S.
1998	2 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S.
1999	1 C.S. + 2 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.P.I.

Renouvelables en 1996

Capitaine RIOTTON - Lieutenant GIROUTRU
Lieutenant MARCHETTI.....Grenoble
Lieutenant BONNET - Adjudant BOURGUIGNON.....Rives
Capitaine PERRIN - Lieutenant FERRAND.....Bourgoin
Adjudant-Chef MONIN.....Vienne

Renouvelables en 1997

Lieutenant BERNARD - Lieutenant SPERONEGrenoble
Capitaine MATHIEU - Lieutenant MOUNIERRives
Capitaine CLAPISSON - Capitaine COTTAZBourgoin
Commandant LANGLAIS - Lieutenant DUCVienne

Renouvelables en 1998

Lieutenant-Colonel PAILLOT
Capitaine BRUNEL - Lieutenant PONCETGrenoble
Lieutenant CROIZAT - Lieutenant PICOTRives
Commandant MARION - Lieutenant ARGOUDBourgoin
Sergent PETITVienne

Renouvelables en 1999

Lieutenant MILLET - Lieutenant JEYMOND
Lieutenant PERRIN-PATRASGrenoble
Lieutenant PELEGRINELLI - Sous-Lieutenant GILLETRives
Lieutenant CLEYET-MERLE - Lieutenant ROUSSET.....Bourgoin
Lieutenant BOYETVienne

Comité Exécutif

Même adresse que celle de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
6, avenue Victor-Hugo - 38170 Seyssinet-Pariset

Président :
Lieutenant-Colonel René PAILLOT
Vice-Président :
Capitaine Jacques PERRIN
Vice-Président Sud Isère :
Capitaine Gérard BRUNEL

Vice-Président Nord Isère :
Lieutenant Michel DUC
Trésorier Général :
Lieutenant André BOYET
Secrétaire Général :
Lieutenant Pierre CROIZAT

Conseil d'Administration

Lieutenant-Colonel René PAILLOT
C.S.P. Grenoble

Commandant Pierre LANGLAIS
C.S.P. - 38200 Vienne

Commandant Raymond MARION
C.S.P. - 38300 Bourgoin-Jallieu

Capitaine Gérard BRUNEL
38400 Saint-Martin-d'Hères

Capitaine Jean CLAPISSON
38460 Crémieu

Capitaine Joseph COTTAZ
38110 Dolomieu

Capitaine Claude MATHIEU
38500 Voiron

Capitaine Jacques PERRIN
38510 Morestel

Capitaine Robert RIOTTON
38800 Pont-de-Claix

Lieutenant Armand BERNARD
38400 Saint-Martin-d'Hères

Lieutenant André BONNET
38160 Saint-Marcellin

Lieutenant André BOYET
38790 Saint-Georges-d'Espéranche

Lieutenant André CLEYET-MERLE
38620 Saint-Geoire-en-Valdaine

Lieutenant Pierre CROIZAT
S.D.I. - 38600 Fontaine

Lieutenant Michel DUC
38440 Saint-Jean-de-Bourney

Lieutenant Max FERRAND
38110 La Tour-du-Pin

Lieutenant Gérard GIROUTRU
38240 Meylan

Lieutenant Jacky JEYMOND
38410 Vaulnaveys-le-Bas

Lieutenant Gérard MOUNIER-VEHIER
38940 Roybon

Lieutenant Patrick MARCHETTI
38350 La Mure

Lieutenant Albert MILLET
38650 Monestier-de-Clermont

Lieutenant Christian PELEGRINELLI
38210 Tullins

Lieutenant Raymond PICOT
38140 Beaucroissant

Lieutenant Yves PONCET
38600 Fontaine

Lieutenant Serge ROUSSET
38110 Saint-Didier-de-la-Tour

Lieutenant Claude SPERONE
38660 Le Touvet

Sous-Lieutenant Paul COLOMB
38290 Frontonas

Sous-Lieutenant Auguste GILLET
38430 Saint-Jean-de-Moirans

S/Lieutenant Georges PERRIN-PATRAS
38560 Jarrie

Adjudant Michel BOURGUIGNON
38160 Izeron

Sergent-Chef Jean PETIT
38260 GILLONNAY

Conseiller Technique

Colonel J.-C. BOURGEOIS, D.D.S.I.S.
38600 Fontaine

Responsable des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Capitaine Claude MATHIEU
38500 Voiron

Composition des Commissions et Groupes de Travail

Commission des Sports et Manifestations

Animateur : Capitaine BRUNEL.

Membres : Le Président de l'U.D., Lieutenant NAVILLE, Lieutenant MILLET, Lieutenant FERRAND, Sous-Lieutenant RABATEL, Capitaine MATHIEU, Officier de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours, Lieutenant CHENAL, Lieutenant SPERONE, Lieutenant MARCHETTI. Responsable J.S.P.

Commission Consultative Formation

Animateur : Commandant LANGLAIS.

Membres : Le Président de l'U.D., Lieutenant COQUET, Lieutenant GIROUTRU, Lieutenant BONNET, Capitaine PERRIN, Lieutenant DURAND, Lieutenant NAVILLE, Lieutenant CHENAL, Lieutenant FRANTZ, Sous-Lieutenant GILLET, Capitaine COTTAZ.

Commission des Anciens Sapeurs-Pompiers

Animateur : Lieutenant Armand BERNARD.

Membres : Le Président de l'U.D., Commandant ANDRE, Commandant CHAIZE, Commandant GUILLERMINET, Capitaine ALLIBE, Capitaine BUISSON, Capitaine BESANÇON, Capitaine GIVORD, Capitaine

MALLEN, Capitaine RAVIGLIONE, Lieutenant CHEVALLIER, Lieutenant BALDO, Capitaine BROTTET, Lieutenant BROSSON, Lieutenant LOCATELLI, Caporal GLENAT.

Membres du Conseil d'Administration : Capitaine RIOTTON, Lieutenant GILLET, Lieutenant ROUSSET.

Président Honoraire : Lieutenant-Colonel BLANC.

Commission du Journal

Animateur : Lieutenant-Colonel PAILLOT.

Membres : Le Président de l'U.D., Capitaine BRUNEL, Lieutenant DUC, Commandant MARION, Commandant LANGLAIS, Capitaine MATHIEU, Lieutenant BERNARD, Lieutenant FERRAND, Lieutenant MOUNIER-VEHIER, Sous-Lieutenant PERRIN-PATRAS.

Commission des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Animateur : Capitaine MATHIEU.

Membres : Lieutenant POULET, Canton de Vif - Lieutenant PEREIRA, Saint Etienne de Saint Geoirs - Sous-Lieutenant MARKARIAN, Vienne - Caporal-Chef MARECHAL, Saint Savin - Sergent-Chef PETIT, Gillonnay - Caporal-Chef THORES, Moirans - Caporal PEQUIGNOT, Montalieu - Sergent-Chef VARIOT, La Mure - Adjudant LAPAGLIA,

Fontaine - Adjudant VIGNERON, Gières, Lieutenant MILLET - Commandant GIROUTUN, Meylan.

Commission Protection Sociale

Animateurs : Capitaine BRUNEL et Sous-Lieutenant COLOMB.

Membres : Le Président de l'U.D., Lieutenant DUC, Capitaine COTTAZ, Lieutenant PONCET, Capitaine RIOTTON, Adjudant BOURGUIGNON.

Commission Juridique

Animateurs : Lieutenant CROIZAT et le Président de l'U.D.

Membres : Commandant LANGLAIS, Capitaine BONIN, Lieutenant SPERONE, Capitaine CLAPISSON, Lieutenant CLEYET-MERLE, Lieutenant PICOT, Lieutenant ROUSSET, Adjudant BOURGUIGNON.

Groupe de Travail Concours de Manœuvre

Animateur : Lieutenant DURET.

Membres : Le Président de l'U.D., Sergent CHARMEIL, Lieutenant NAVILLE, Lieutenant CHAUVIN, Sergent-Chef SPELMAN, Adjudant PRIMAT, Sous-Lieutenant DERRIER, Adjudant-Chef FINAND, Lieutenant COTTAZ, Sergent-Chef RIVIER, Sous-Lieutenant PERONNET, Lieutenant GIORDANO.

Union Départementale

- 5** Editorial du Président
7 Le Président de l'UDSP 38 reçu par le Préfet
9 Conseil d'Administration de l'UDSP 38

Histoire

- 11** Feyzin, 30 ans déjà

Reportage

- 15** Evian, 6 avril 1996 - Congrès de l'Union Régionale Rhône-Alpes des Sapeurs-Pompiers
23 La Légion d'Honneur pour le Colonel Bernard JANVIER
31 Amiens : plus de 2000 pur sang de renommée nationale au champ de courses

Sports

- 26** 14^e cross de la Sainte-Barbe
29 Championnat de France VTT à Chirens
58 15^e cross interdépartemental des Sapeurs-Pompiers
59 ...et départemental de sélection
63 Ski alpin : compétition départementale
68 10^e championnat de France ski de fond Sapeurs-Pompiers à Chamrousse (Isère)

Œuvre des Pupilles

- 35** Œuvre des Pupilles et Orphelins de Sapeurs-Pompiers

Vie des Corps

- 37** Médailles et défilé au CS de La Matheysine
39 Jeunes Sapeurs-Pompiers : l'avenir du CPI Gillonnay
43 Saint-Geoire-en-Valdaine
55 Nouveau casernement pour le CPI de Chatte
57 Montbonnot-Saint-Martin : le CPI inauguré
73 Entre Vercors et Chartreuse : le CS de Moirans

Portrait

- 45** Le Sous-Lieutenant Pierre MAYOUSSE : l'esprit de famille avant tout

Sainte-Barbe

- 46** Dignement fêtée à Morestel...
47 Solennelle à Jarrie...
49 ...Fêtée à Grenoble

DDISIS

- 50** Nouveaux locaux pour la Direction Départementale

Carnet

- 67** Nos peines...

Départ en retraite

- 77** Une carrière... dans les flammes

Officiel

- 79** Montant des garanties accordées aux Sapeurs-Pompiers de l'Isère au 1^{er} janvier 1996

Détente

- 81** Poème

Editorial du Président



Devenir Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère en succédant au Lieutenant Jacky JEYMOND, lequel tenait sa charge du Lieutenant-Colonel BLANC, est une lourde responsabilité. Je m'y suis consacré après avoir été élu à Saint-Marcellin le 24 novembre 1995 et déjà réélu à Dolomieu le samedi 17 février 1996.

La première élection était statutairement nécessaire pour finir le mandat commencé par le Président précédent, mandat qui s'achevait en février 1996.

Depuis le 17 février dernier, c'est un Président pour trois ans que vous avez élu pour présider aux destinées de notre Union Départementale.

La tâche est passionnante, comme sont passionnés ceux qui composent le bureau et le comité exécutif. Ils assistent et conseillent le Président en exercice.

Le Capitaine PERRIN s'est vu élevé au rang de Premier Vice-Président et son expérience de l'association est telle qu'il accomplira sa tâche avec l'efficacité qu'est celle de l'employé qu'il est lorsqu'il n'est pas Chef de Corps de Morestel.

Le Capitaine BRUNEL et le Lieutenant DUC resteront respectivement Vice-Présidents du Sud et du Nord Isère. Leur expérience n'est plus à démontrer, tout comme celle du Lieutenant CROIZAT, reconduit Secrétaire Général. Sa connaissance du département est telle qu'il domine les situations et apporte sa conviction à la gestion de l'Union. L'adjudant BOURGUIGNON devenu Secrétaire Général Adjoint, ne pourra qu'apprendre efficacement, à ses côtés, le rôle indispensable d'animateur de la vie associative.

Le Lieutenant BOYET est quant à lui devenu Trésorier Général. Nouveau promu au bureau, ses compétences ne peuvent être mises en doute. Elu dans sa commune de Saint-Georges d'Espéranche, chef d'entreprise par ailleurs il est armé pour succéder au trésorier précédent qui le fera bénéficier de son expérience, tout comme l'assistera le cas échéant le Lieutenant Max FERRAND qui conserve son poste de Trésorier Général Adjoint.

Les objectifs à venir seront décidés prochainement. Nul doute que le social y aura une large place, tout comme les Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Bien sûr, les nouvelles données de la profession seront des occasions de réfléchir sur le devenir des Sapeurs-Pompiers et des Sapeurs-Pompiers Volontaires en particulier.

L'importante loi sur la disponibilité devra nous accaparer, car c'est l'avenir du volontariat qui est entre nos mains à tous et nous devons l'avoir en pensée afin de résoudre au mieux de l'intérêt général la sécurité de nos concitoyens.

Il faut avoir à l'esprit qu'un Sapeur-Pompier Volontaire, simple citoyen dans la vie de tous les jours devient brusquement un agent du service public lorsqu'il est requis.

Ce franchissement de statut ne va pas sans difficultés qu'il ne faut mésestimer. Le dialogue "employeur-employé" doit avoir lieu sous l'arbitrage bienveillant des pouvoirs publics. Le mouvement associatif ne peut rester indifférent et souhaite être consulté dans cet aspect des choses, persuadé qu'il peut aider à dénouer des situations.

L'équipe dirigeante de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère que vous avez élu s'emploiera à le faire avec abnégation, volonté de réussir et désintéressement individuel.

*Comme l'a dit André MALRAUX faisons notre sa réflexion :
"Se rassembler pour mettre le passé dans l'avenir".*

Le Lieutenant-Colonel René PAILLOT a été réélu pour trois ans Président de l'Union Régionale Rhône-Alpes, le vendredi 2 février 1996.

EUROFLOAT

Z.I. Salaise-sur-Sanne
38150 ROUSSILLON

Fabrication de Verre Plat



G A L E R I E S

Lafayette



**Le grand Magasin
de la Mode
et de la Maison**

Grenoble - Place Grenette

Une première pour le Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère :

il a été reçu par M. Jean-René GARNIER, Préfet

A sa demande, le Lieutenant-Colonel PAILLOT, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère a été reçu le 30 janvier dernier par M. Jean-René GARNIER, nouveau Préfet de l'Isère.

Après un large tour d'horizon consacré à la vie de l'Union Départementale, les interlocuteurs ont parlé des nouveaux textes en gestation, disponibilité et organisation du service d'incendie notamment.

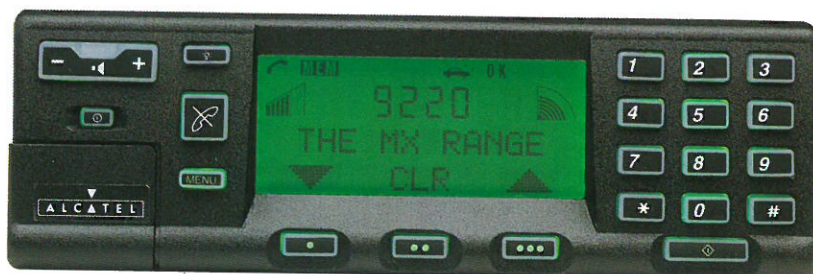
Particulièrement au fait des problèmes M. le Préfet pense s'impliquer très fortement dans l'application des nouvelles règles et monterait lui-même au créneau s'il le fallait pour convaincre les employeurs de collaborer efficacement à la réalisation de cette disponibilité très attendue des Sapeurs-Pompiers Volontaires.

D'un abord très cordial mais très rigoureux dans ses objectifs, M. le Préfet de l'Isère sera certainement pour les Sapeurs-Pompiers une autorité bienveillante dans l'évolution des différents statuts, dont il ne manquera pas de nous parler lors de notre congrès départemental, le 23 juin prochain, à Sassenage.

**Nous pouvons
compter sur vous**



**Vous pouvez
compter sur nous**



Quand la vie tient à un fil, autant qu'il soit fiable. C'est aussi sous cet angle qu'Alcatel envisage la communication pour des professionnels tels que vous. Au coeur d'une offre globale de radiocommunication, la gamme mobile Alcatel 9220 MX vous ouvre tout un monde de convivialité. Une fonction par touche, un écran haute

Alcatel 9220 MX

lisibilité, des appels prioritaires ou de groupe, des menus déroulants pour accéder simplement aux fonctions, des touches rétro-éclairées, des caractères alphanumériques pour recevoir des messages clairs... Alcatel 9220 MX se révèle pour vous comme un des outils les plus sûrs parce que la sécurité est votre métier.



Division Communication Mobile

AGENCE RÉGIONALE :
2, rue du 35^e Régiment d'Aviation - 69500 BRON
Tél. : 72 37 84 46

Message d'au-revoir du Lieutenant Jacky JEYMOND :

"Ne vous laissez pas endormir par le chant des sirènes..."

Lors du Conseil d'Administration de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, à Dolomieu, le 17 février 1996, le Lieutenant Jacky JEYMOND, ancien Président de l'UDSP, a prononcé un vibrant discours :

Mes Chers Amis,

Ce message d'au-revoir qui vous est adressé est également un hommage aux 5 000 Sapeurs-Pompiers de l'Isère. Il y a six ans, à l'unanimité vous m'élisiez à la Présidence de notre Union.

Très honnêtement, ce n'était pas sans une certaine appréhension que je m'engageais pour cette mission exaltante, mais ô combien semée d'embûches.

La cohésion, la loyauté et le travail de toute une équipe ont fait que les difficultés ont pu être surmontées relativement facilement.

J'ai voulu, dès ma prise de fonction, répartir les tâches, donner des responsabilités afin que chacun se sente concerné, bien impliqué. Sur ce point, il y a encore beaucoup à faire car, à mon sens, le terrain est insuffisamment occupé.

Il vous appartiendra demain, si vous le jugez nécessaire bien sûr, de conforter cette action.

Vous avez déployé durant ces six années, où d'importants chantiers ont été mis en route, une activité extraordinaire. De l'action sociale proprement dite en passant par la restructuration de notre Service Public et la reconnaissance statutaire des Volontaires, les résultats ont été significatifs. Ces résultats sont les vôtres, MM. les Administrateurs, que vous soyez en activité ou au Comité d'Honneur.

Pour ma part, malgré des pressions extérieures parfois très fortes, à aucun moment je ne pense m'être écarté de la ligne de conduite que je m'étais imposée dès le départ. L'engagement au nom de l'intérêt collectif a toujours été pour moi une priorité.

J'espère que mon passage au sein de notre Union Départementale n'a pas été négatif et pense avoir été digne, sa modestie dût-elle en souffrir, du grand monsieur que fût mon prédécesseur, le Président Eugène BLANC, à qui je renouvelle ici tout ma gratitude, mon estime et mon amitié.

Je vous remercie tous, du cadet au vétéran, de la confiance que vous m'avez témoigné tout au long de ces deux mandats. Plus particulièrement les membres du Comité Exécutif, qui ont œuvré à mes côtés quotidiennement et en franche collaboration.

En renouvelant mes félicitations et souhaitant bon vent à la nouvelle équipe dirigeante et à notre Président, le Colonel PAILLOT, permettez deux conseils.

- Pour que vivent nos Sapeurs-Pompiers isérois, ne vous laissez pas endormir par le chant des sirènes
- Gardez vous de vos amis, vos ennemis vous les connaissez.

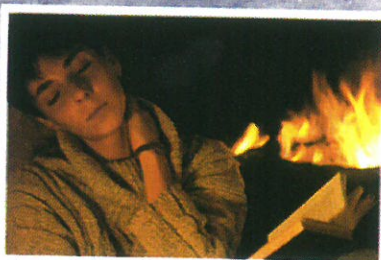
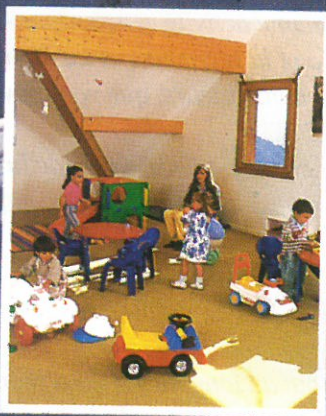
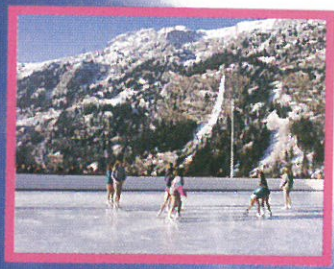
Lieutenant Jacky JEYMOND

**L'autorité ne va pas sans prestige,
ni le prestige sans éloignement.**

CHARLES DE GAULLE
(Le fil de l'épée)

VAUJANY

Isère - France 1230 m / 3350 m



*Le Grand Ski ...
... côté Village*

BORDAL : 76 80 21 62 - Photos : B. Bodin/FOC, G. Lucas/FOC, P. Eugène/FOC, R. Palombi/FOC, P. ... /FOC, C. Pichot

Office Municipal de Tourisme
38114 VAUJANY
Tél. : 76 80 72 37

Mairie de Vaujany
38114 VAUJANY
Tél. 76 80 70 95
Fax 76 80 78 37

A 50 km seulement de Grenoble et des autoroutes qui y conduisent, Vaujany s'impose comme l'accès le plus direct au formidable domaine skiable des Grandes Rousses. Avec son téléphérique du Dôme des Rousses qui monte à 2.808 m vous accédez à 220 km de pistes de tous niveaux. Arrêtez-vous à 1.750 m, c'est le domaine de Montfrais : 2 restaurants d'altitude au soleil mais des pistes orientées plein nord idéales pour un bon enneigement complété par 123 canons à neige. Vaujany, c'est aussi un village vivant où l'on se retrouve autour d'une table garnie d'appétissantes spécialités. Les enfants feront leurs premiers tours de patinoire et ces journées resteront longtemps en mémoire.

Veuillez me faire parvenir sans engagement, votre documentation sur Vaujany

Office Municipal de Tourisme - 38114 VAUJANY

NOM Prénom Tél.
 Adresse :
 Période du : au :

Feyzin, 30 ans déjà.

Nous sommes le mardi 4 janvier 1966 : il est 7 heures 55. Les Sapeurs-Pompiers de Vienne sont appelés en renfort par leurs collègues de Lyon pour lutter contre une fuite enflammée de propane sous la sphère n° 443 de la raffinerie de Feyzin.

A 8 heures 45, malgré les importants dispositifs mis en œuvre, c'est le drame : la sphère explose et libère instantanément des centaines de mètres cube de gaz qui s'enflamme spontanément. Une marée de fer et de feu s'abat sur les hommes.

Dix huit personnes, parmi lesquelles onze Sapeurs-Pompiers (dont quatre Viennois et sept Lyonnais) vont trouver la mort, soit dans les secondes qui suivent, soit après plusieurs semaines de souffrance. Quatre-vingt dix blessés sont évacués. Les opérations d'extinction s'étaleront sur plus de quarante huit heures, avec l'appui de nombreux renforts d'autres départements.

La population viennoise et les Sapeurs-Pompiers de tout le pays rendirent un hommage émouvant à nos camarades lors de leurs funérailles.

Même 30 ans après, le souvenir de la tragédie de Feyzin est encore bien vivant au sein du Corps de Vienne. Aussi l'initiative du Commandant LANGLAIS et du Lieutenant BELLUE, Président de notre Société Amicale, en vue de donner une marque particulière à ce 4 janvier 1996 est-elle saluée avec enthousiasme par de nombreux Sapeurs-Pompiers actifs et retraités. Les

anciens se souviennent, les jeunes questionnent, imaginent. Tous, chacun à sa façon, communieront dans un recueillement sincère.

Après maintes hésitations quant à la forme de manifestation à retenir, le choix s'arrête sur la mise sur pied d'une exposition racontant la chronologie de ce triste 4 janvier 1966 et de ses suites. Ni les cérémonies d'obsèques de

nos collègues décédés, ni les affres des deux procès judiciaires ne seront oubliées.

Qui dit exposition, dit matière à exposer... Certes, les archives du Corps ont conservé de cette période douloureuse de précieux documents. Mais, tout de suite, il apparaît nécessaire de faire appel aux familles des disparus pour nous prêter des pièces à exposer. Nous sommes conscients de déranger par là même la quiétude de cette époque de fêtes de fin

Spontanément, plusieurs personnes se manifesteront, marquant ainsi, s'il en était besoin, l'attachement du citoyen à SES pompiers.

Sous la coordination des Lieutenants BELLUE et MARKARIAN, la préparation de l'exposition prend forme. Ne citons pas les noms de tous ceux qui, actifs comme retraités, sont venus passer plusieurs soirées à identifier les documents, les trier, sélectionner les plus riches d'intérêt. Nous ris-

querions d'en oublier tant la participation a été bonne. Mais que tous ceux qui, à un titre ou à un autre, nous ont donné la main, trouvent dans ces lignes l'expression de notre remerciement sincère.

La mise sous verre des documents, l'articulation des panneaux d'exposition, leur présentation, ont été des tâches très prenantes où beaucoup se sont investis.

Loin de rester dans l'ombre, le Commandant LANGLAIS sollicite de la municipalité la mise à disposition de la salle des fêtes de Vienne, dont l'emplacement en plein centre ville sera un atout supplémentaire. Celle-ci nous sera prêtée très aimablement par la municipalité, qui nous apportera également le concours de ses différents services.

Peu à peu, l'exposition se dessine dans les esprits. La règle que nous nous sommes imposée dès le départ d'écarter tout caractère polémique de ce que nous voulons n'être que souvenir et recueillement s'affirme à travers chaque photo, chaque article, reflet de l'actualité contemporaine.

Une petite plaquette commémorative est éditée pour être remise à chaque visiteur de l'exposition dont la durée est arrêtée du 4 janvier à 11 heures au 6 janvier à 18 heures. M. le Sous-Préfet, M. SAUGEY, Député, M. Louis MERMAZ, Maire de Vienne, Président du District, le Colonel BOURGEOIS, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, le



De gauche à droite et de haut en bas :
Capitaine Jean COUTE, Caporal Jean TOURNIER,
Sergent Lucien STABIO, Lieutenant Etienne VINCENT.

d'année et de raviver de bien douloureux souvenirs. Mais nous pensons de notre devoir de le faire, comme si nous avions passé un pacte moral avec nos camarades morts au feu. Par voie de presse, nous demandons également à la population viennoise qui détiendrait des documents intéressants de bien vouloir nous les confier le temps de l'exposition.



Les autorités et les familles, devant la stèle de Vienne.

Lieutenant-Colonel PAILLOT, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers confirment leur présence aux cérémonies officielles... Le service vidéo du Centre de Secours Principal travaille d'arrache-pied pour le montage d'un film qui, en cinq minutes maximum (durée limite acceptable pour une projection grand public), et en toute objectivité, doit rendre compte de ce que fut Feyzin. Le talent de notre ami Christophe y trouvera toute sa concrétisation... Les invitations sont largement envoyées, les affiches prêtes, les derniers préparatifs monopolisent l'attention de tous.

Le 3 au soir, plusieurs véhicules envahissent la place de Miremont. Devant la salle des fêtes se déroule un étrange ballet. En moins de trois heures, l'exposition est en place, les panneaux bien cadrés, le film calé... Bref, tout y est prêt !

Le 4 janvier 1996 :

Le 4 janvier commence, pour quelques responsables du Corps, par une cérémonie très officielle au cimetière de Loyasse à Lyon, où nous nous associons au recueillement de nos collègues lyonnais. La capitale du Rhône a bien entendu prévu, elle aussi, des manifestations d'ampleur. La concomitance d'horaire nous contraindra à accorder une légitime priorité aux cérémonies viennoises et à nous faire excuser auprès du Colonel JANVIER, Commandant les Sapeurs-Pompiers du Grand Lyon.

De retour à Vienne, nous nous regroupons à 10 heures 30, au cimetière, devant la stèle élevée à la mémoire de nos camarades morts au feu. Bien que la participation des Sapeurs-Pompiers ait été laissée à la libre appréciation de chacun, nous constatons avec joie la pré-

sence d'une forte partie de l'effectif. Un dépôt de gerbe par les autorités précède la pose d'une plaque commémorative par 3 anciens Sapeurs-Pompiers Volontaires blessés en 1966 à Feyzin, Lieutenant Henri ROMATIF, Adjudant-Chef G. SALMOMON, Caporal André TOURNIER. Puis l'appel aux morts s'élève, solennel, dans la froideur du matin.

A 11 heures, à la salle des fêtes, M. Louis DUCAMP Sous-Préfet, accompagné de M. Louis MERMAZ, déclare ouverte l'exposition en présence d'une foule nombreuse où s'associent dans la dignité, familles de disparus élus, Sapeurs-Pompiers de toute la région et responsables locaux. Pendant quelques secondes, nous retenons notre souffle, guettant les premières impressions sur les visages. Nos craintes si vives il y a un instant, s'envoient d'un coup en fumée devant l'intérêt que tous marquent face aux documents et objets

exposés. Devant la salle des fêtes, un fourgon-pompe tonne BERLIET GAK et une JEEP, qui ont chacun pris part à l'intervention de FEYZIN, invitent le public à nous visiter. Dans un angle de la salle, des matériels pour la lutte contre les feux d'hydrocarbures "version années soixante" confrontent des matériels très modernes du même type et montrent toute l'évolution technique survenue dans ce domaine.

L'après-midi, dans la plus stricte intimité, une gerbe sera déposée sur la tombe du Capitaine Jean CONTE, au cimetière de Vienne, et une sur celle du Lieutenant Etienne VINCENT au cimetière d'Artas.

A 17 heures 30, une délégation du Corps participe à une remise de gerbe, en compagnie des Sapeurs-Pompiers du Grand Lyon, à Feyzin, au monument aux morts situé face à la raffinerie, le long du chemin départemental N° 4.

Pendant trois jours, plusieurs centaines de personnes viendront regarder l'exposition. Parmi elles, quelques visiteurs de choix, dont la présence nous a touchés particulièrement, notamment celle de M. le Docteur CHAPUIS, qui était Maire de Vienne en 1966.

Les Sapeurs-Pompiers présents répondront du mieux possible aux multiples questions posées, parfois fort déroutantes. De nombreuses sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers se déplaceront en groupe.

Le 6 au soir, l'exposition prend fin. Avec un certain pincement au cœur, nous démontrons les panneaux. Nous pensons avoir fait ce que nous devons vis-à-vis de nos collègues disparus, viennois et lyonnais, conjointement associés dans cette exposition.

A tout le public, de tous âges, qui - par sa présence - nous apporte le témoignage de son estime, à tous nos camarades Sapeurs-



Des matériels et effets utilisés en 1966 et de nos jours ont été exposés.

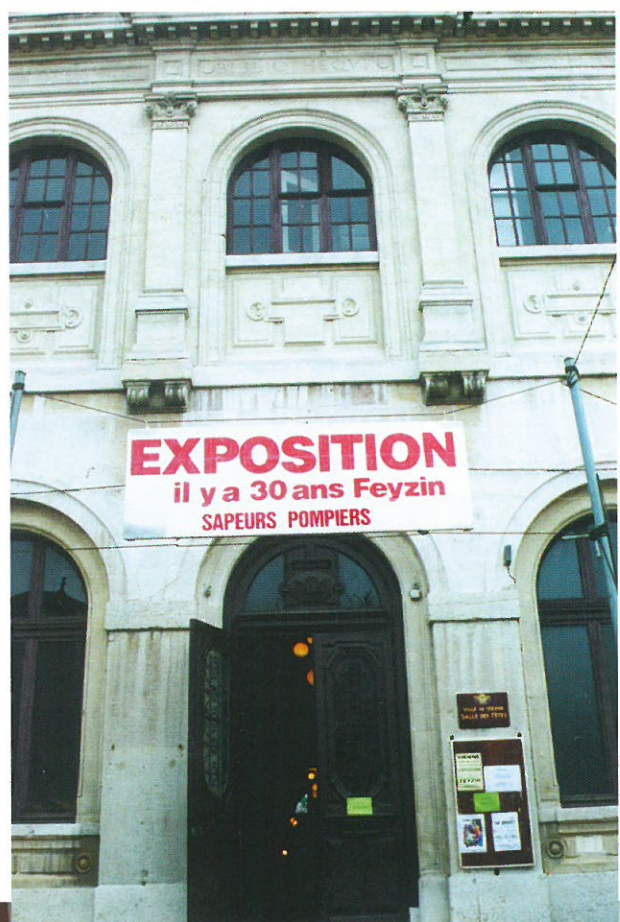
Pompiers actifs et retraités qui se sont déplacés en nombre, à tous les Jeunes Sapeurs-Pompiers qui sont la pépinière de notre profession, à tous nos collègues lyonnais unis dans le même recueillement, à toutes les autorités et élus qui ont marqué leur intérêt à cette manifestation. Et bien sûr aux familles des disparus et à tous ceux qui, de près où de loin, nous ont aidés dans cette gageure, nous adressons nos plus vifs remerciements.



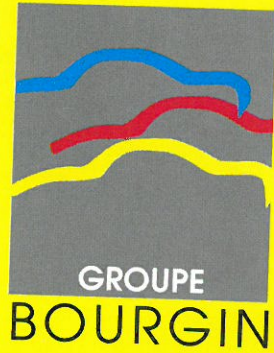
Trois Sapeurs-Pompiers viennois blessés à Feyzin déposent la plaque commémorative au pied de la stèle.



Des objets et effets appartenant aux victimes et blessés de Feyzin.



De nombreuses personnes de tous âges ont visité l'exposition durant trois jours.



A GRENOBLE C'EST :



ALPES SPORT AUTO

Tél. : 76 54 52 36



AUDI



VERCORS AUTO

Tél. : 76 27 60 80



VERCORS LOCATION

LOCATION VÉHICULES UTILITAIRES ET TOURISME

Tél. : 76 27 69 50



DES CONDITIONS SPÉCIALES
VOUS SONT RÉSERVÉES,
N'HÉSITEZ PAS !

EVIAN, 6 AVRIL 1996 : Congrès de l'Union Régionale Rhône-Alpes des Sapeurs-Pompiers

C'est dans la radieuse ville d'Evian que l'Union Régionale Rhône-Alpes des Sapeurs-Pompiers a tenu congrès. Qui aurait pu être ainsi résumé, trivialement : à Evian, tout a baigné. Les origines d'Evian remontent à l'époque gallo-romaine. A partir du XIII^e siècle, l'octroi de franchises et la construction d'un château en font un centre économique prospère et un lieu de séjour apprécié des Princes de Savoie. Sous domination Valaisanne jusqu'en 1569, la ville fut successivement occupée par les Français et les Espagnols. En 1789, le Marquis de LESSERT découvre les vertus de la source CACHAT. Devenue Française une première fois en 1792, Evian le fut définitivement en 1860. Sa notoriété internationale, dès lors, ne fit que s'accroître. Aujourd'hui, Chef-lieu de canton de 6 500 habitants, Evian est un site touristique de premier ordre, offrant 10 000 lits.

DES TRAVAUX CONSTRUCTIFS

Les débats ont été très ouverts, rendant constructifs les travaux. Divers thèmes ont été abordés, ainsi que des rapports présentés aux congressistes.

COMMISSION SPORTIVE

par le Capitaine GALLINA
Le compte rendu des travaux de la commission sportive de l'UR Rhône-Alpes a été présenté par le Capitaine GALLINA : "1995 aura encore été, pour les sportifs de notre région, une excellente année. Les

titres de Champions de France individuels et collectifs, en nombre impressionnant, hissent au plus haut niveau notre région".

Et de faire le bilan de l'année 1995 : PSSP Challenge de la qualité

- 10 juin : finale régionale du PSSP à Aurillac (Cantal). Ce fut un grand moment, avec un grand absent : le département de l'Ardèche. Moisson abondante de médailles et de coupes pour le département de l'Ain.

- 24 juin : finale nationale à Caen (Calvados). 17 titres de Champions de France en individuels et autant par équipes. La région Alpes-Massif Central a été Championne de France toutes catégories, toutes disciplines. Cyclisme

- 21 mai : Championnat de France à Plumelec (Morbihan), avec 350 participants. Il y eut cinq podiums pour nos coureurs régionaux et un titre par équipes pour le département de l'Ain.

- 25 juin : Championnat du Monde aux Mureaux (Yvelines), avec 21 nations représentées.

Boules
- 9 septembre : 2^e régional de boules à Privas (Ardèche).

Et le rapporteur de préciser : "Comme les années précédentes, on peut vivement remercier tous les athlètes et entraîneurs des efforts déployés pour que les couleurs de notre région flottent au plus haut niveau, tant national qu'international. Ce n'est d'ailleurs pas le hasard qui fait que le Mont-Blanc est le plus haut sommet d'Europe."

ACTIVITÉS DE LA COMMISSION

Deux réunions ont eu lieu :

- 3 octobre 1995, à Cublize (Rhône), pour visite du parcours

de cross et élaboration du calendrier de la saison 1995-1996

- 24 janvier 1996, à Tournon (Ardèche), en effectifs réduits, pour la préparation de la demi-finale régionale du PSSP.

A noter que les membres du jury, formé de chaque département, participent chaque année aux différentes épreuves et apportent une aide non négligeable aux organisateurs.

DÉPLACEMENTS DE L'ANIMATEUR

Trois déplacements sont à l'actif de l'animateur :

- Aurillac, dans le Cantal (PSSP régional)

- Chamrousse, dans l'Isère (préparation du Championnat de France de ski de fond)

- Chirens, dans l'Isère (pour le Championnat de France VTT)

DATES DES ÉPREUVES À VENIR

- dimanche 28 avril : Critérium européen de cyclisme aux Mureaux (Yvelines)

- dimanche 26 mai : championnat de France de cyclisme à Arcachon (Gironde)

- dimanche 2 juin : championnat du monde de cyclisme à Dordrech (Pays-Bas)

- samedi 8 et dimanche 9 juin : finale de la Coupe de France de football à Nancy

- samedi 15 juin : demi-finale régionale du PSSP à Tournon (Ardèche)

- samedi 22 juin : championnat du Monde VTT à Vassieux-en-Vercors (Drôme)

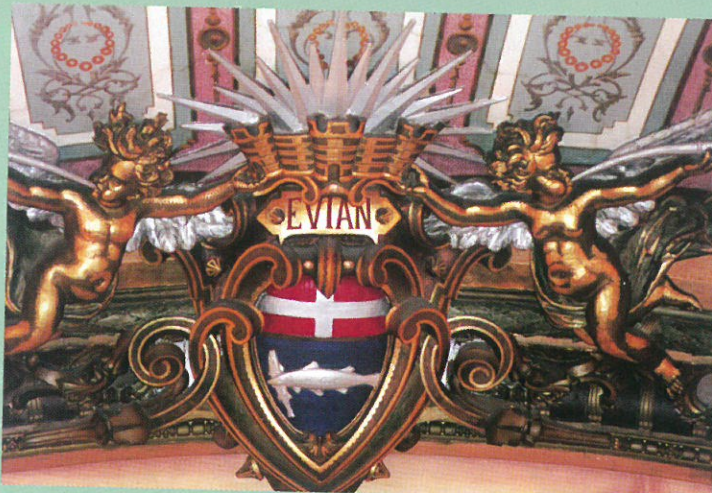
- samedi 29 juin : finale nationale PSSP à Auxerre (Yonne)

- samedi 14 septembre : Championnat de France VTT à la Féclaz (Savoie)

- dimanche 8 octobre : régional de boules à Grenoble (Isère)

DÉPARTEMENTS ORGANISATEURS DES MANIFESTATIONS 1997

- cross interdépartemental : Grenoble (Isère)
- demi-finale du PSSP : Tarare (Rhône)
- cross national : région Francilienne-Centre
- PSSP (finale nationale) : région Nord-Est



bilité des Volontaires, qui comprend les dispositions particulières afférentes à l'allocation de vétérance, a été adopté en seconde lecture, en même temps que celui sur les Services d'Incendie et de Secours, le 15 février par l'Assemblée Nationale et le 28 mars par le Sénat, en des termes pratiquement identiques. Les membres de la commission espèrent que les mises au

INFORMATIONS DIVERSES

Le 3^e stage de formation du jury d'épreuves sportives sera organisé à Grenoble les 25 et 26 septembre 1996. L'UDSP 38 subventionne ce stage pour un montant de 2 500 francs. La direction départementale Jeunesse et Sports alloue une somme de 1 800 francs.

SUBVENTIONS ALLOUÉES PAR L'UR POUR L'ORGANISATION ET LA PARTICIPATION AUX ÉPREUVES SPORTIVES

- cross interdépartemental : 100 vacations d'Officiers (taux national)
- finale régionale PSSP et athlétisme : 100 vacations d'Officiers (taux national)
- concours de manœuvre JSP : 35 vacations d'Officiers (taux national)
- épreuves régionales (autres organisations) : 1 000 francs (valeur d'un challenge)
- finale nationale du PSSP (déplacement) : 15 000 francs (après avis du CA, en fonction du lieu)
- finale nationale du PSSP (organisation) : 400 vacations d'Officiers (après avis du CA)
- cross national (organisation) : 400 vacations d'Officiers (après avis du CA)
- autres épreuves nationales officielles : 1 000 francs (valeur d'un challenge)
- rassemblement national JSP (organisation) : 400 vacations d'Officiers (après avis du CA)
- autres manifestations (congrès, etc.) : 5 000 francs (après avis du CA).

SYNTHÈSE DES RÉUNIONS DE LA COMMISSION D' ACTIONS SOCIALES DE L'UNION RÉGIONALE RHÔNE-ALPES DES SAPEURS-POMPIERS

La commission d'actions sociales de l'Union Régionale s'est réunie à

trois reprises, depuis la dernière assemblée générale de Saint-Vulbas, dans l'Ain :

- le 23 juin 1995 à Chambéry (Savoie)
- le 9 février 1996 à Chavanay (Loire)
- ce 6 avril 1996 à Evian (Haute-Savoie)

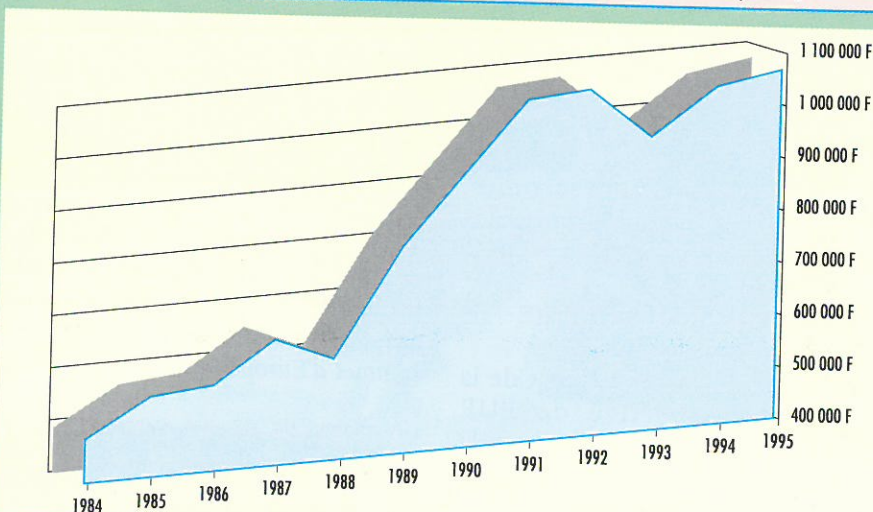
Les sujets suivants ont été abordés :
- Allocation de vétérance
Le projet de loi relatif à la disponi-

point finales aboutiront rapidement.

La création d'une allocation de vétérance pour TOUS LES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES est une avancée sociale très importante et une reconnaissance du Volontariat. Les membres de la commission félicitent le Président et nos collègues de la Fédération, qui ont réussi ce remarquable challenge, qui bénéficiera à de nom-

Etude comparative des sommes versées à l'Œuvre des Pupilles au niveau régional

années	total région	ration/produits Odp
1984	482 710,75 F	5,16 %
1985	549 900,90 F	5,88 %
1986	562 458,25 F	6,02 %
1987	641 806,80 F	6,87 %
1988	590 790,53 F	6,32 %
1989	786 456,43 F	8,41 %
1990	919 793,58 F	9,84 %
1991	1 053 330,88 F	11,27 %
1992	1 061 981,18 F	11,36 %
1993	958 748,00 F	10,26 %
1994	1 046 090,00 F	11,19 %
1995	1 068 557,00 F	11,43 %



départements	versements 94	ratio/SP 94	versement 95	ratio/SP 95
Ain	95 950,00 F	15,99 F	109 151,00 F	18,34 F
Ardèche	38 347,00 F	16,32 F	39 785,00 F	16,86 F
Drôme	183 860,00 F	83,57 F	189 050,00 F	81,52 F
Isère	216 511,00 F	42,04 F	198 839,00 F	38,50 F
Loire	160 108,00 F	76,24 F	128 670,00 F	59,40 F
Rhône	55 578,00 F	12,60 F	78 434,00 F	17,31 F
Savoie	132 850,00 F	41,52 F	147 015,00 F	47,49 F
Haute-Savoie	159 386,00 F	53,13 F	174 113,22 F	52,95 F

breaux Sapeurs-Pompiers de Rhône-Alpes.

- Mutuelle Nationale

Conscients des enjeux et de l'intérêt social de la Mutuelle Nationale, les membres de la commission ont entrepris un travail difficile et de longue haleine, pour convaincre et faire passer le message à tous les Sapeurs-pompiers de la région.

Les situations sociales et les mentalités sont très différentes d'un département à l'autre. Aussi, à l'image des actions initiées, notamment dans le département de l'Ain, un effort tout particulier sera engagé vers les JSP.

- Œuvre des Pupilles et Orphelins de Sapeurs-Pompiers

Les tableaux comparatifs des efforts financiers des départements de la région montrent combien le travail accompli par la commission a porté ses fruits. Grâce à ce travail en commun, les départements de Rhône-Alpes se classent parmi les tous premiers acteurs de l'aide aux orphelins. Nous pouvons, vous pouvez, être fiers de cette réussite en matière d'action sociale.

CONCLUSIONS

Je tiens à exprimer publiquement le remarquable travail effectué par

vos représentants de la commission d'actions sociales. Travail sérieux et appliqué, mais toujours empreint de convivialité et d'amitié. Je vous remercie tous, mes chers camarades, de votre coopération. Je remercie également les Présidents d'Unions et les Directeurs de Services d'Incendie et de Secours, qui appuient - sur le terrain - les actions qui leur sont proposées.

Il reste beaucoup à faire !

Mais avec la volonté et l'esprit de solidarité qui nous animent, je suis certains que nous avancerons.

L'animateur
Commandant J.-P. SALISSON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION RÉGIONALE

Dans le Casino, à deux pas de la mairie d'Evian, se sont retrouvés les délégués, accueillis par le Président René PAILLOT, lequel a prononcé un vibrant discours :

"Notre collègue et ami le Capitaine Guy MORAND a bien voulu accepter l'organisation de notre Assemblée Régionale annuelle, dans la ville dont il est le Chef de Corps et, bien évidemment, je l'en remercie.

Nous savons tous ce que représente comme travail la mise en place d'une telle réunion. Lorsqu'il a accepté de s'occuper de ce congrès, le Capitaine Guy MORAND ne savait pas encore la peine qu'il prendrait à être un interlocuteur important, dans les difficiles négociations, pour faire aboutir des projets importants qui nous concernent tous.

La proximité d'une personnalité très importante dans ce contexte, M. Pierre MAZAUD, a nécessité que notre collègue s'implique fortement dans ces négociations.

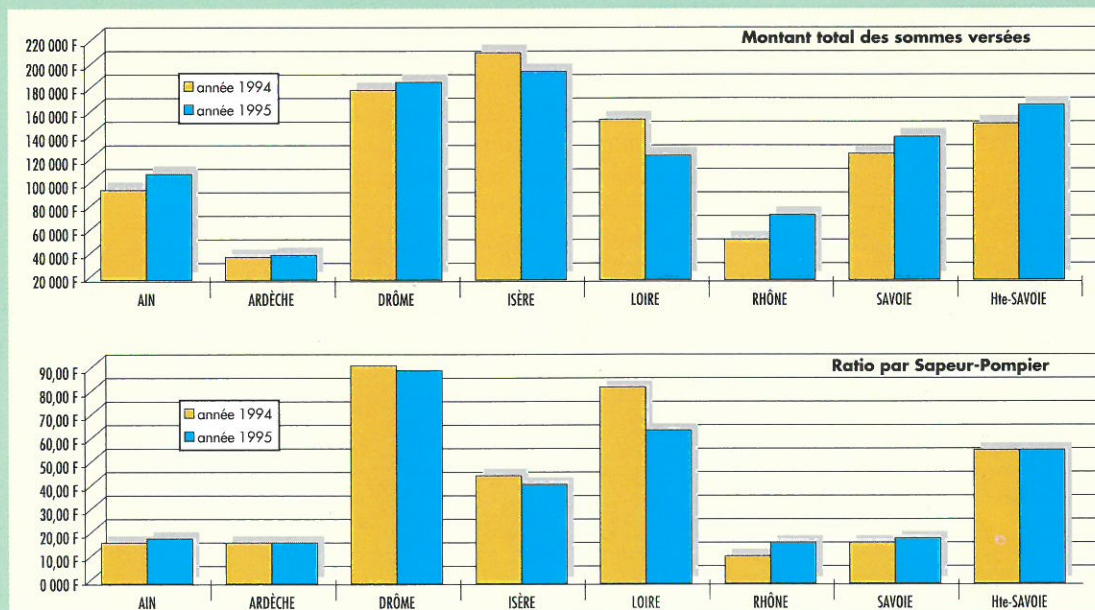
Par son intercession et sa conviction et, bien sûr, sa connaissance du dossier, son intervention a été prépondérante et en votre nom à tous chers collègues de la Région Rhône-Alpes, mais je suis sûr aussi de tous les Sapeurs-Pompiers français. Nous ne pouvons que le féliciter sans réserve.

Le département de Haute-Savoie, il est inutile de le rappeler, mais je m'autoriserais cependant à le faire, est un département qui ne laisse pas indifférent. Frontalier d'un pays ami, haut lieu du tourisme ayant le plus haut sommet européen sur son territoire, un passé historique reconnu y compris de notre histoire récente et contemporaine, la ville qui nous accueille est à elle seule tout un symbole. Son nom est connu du monde entier, son produit universellement reconnu et synonyme de qualité, qualité naturelle de surcroît, denrée rare dans notre époque où les pollutions de toute nature sont combattues, et pour lesquelles les sapeurs-pompiers que nous sommes sont bien trop souvent impliqués.

A Saint-Vulbas l'an dernier nous parlions déjà de dépollution. Mes remerciements au passage au Lieutenant PINGEON, qui nous recevait dans sa sympathique commune.

Notre région et c'est heureux ainsi, travaille donc ardemment sur ce sujet qui nous préoccupe tous et nous sapeurs-pompiers, légitimement aussi nous sommes fiers d'y contribuer.

Depuis notre assemblée de l'an dernier, le 1^{er} avril 1995 à Saint-Vulbas, magnifiquement organisée par nos collègues de l'UD de l'Ain, notre Union



Régionale n'est pas restée inactive. Le secrétaire Général, le Commandant MENARD vous détaillera tout à l'heure l'activité écoulee et vous entendrez les rapporteurs de commissions pour juger de l'intérêt que ceux qui vous représentent ont apporté à la marche de notre Union.

Je suis heureux de constater que nos anciens, fondateurs de l'association ont répondu à notre invitation avec la même ferveur qui était la leur au moment de leur activité.

Il est dommage que Le Lieutenant-Colonel BLANC, le Colonel BOURGEOIS et le Commandant Jean ROUSSEAU n'aient pu répondre à notre invitation, chacun ayant d'excellentes raisons à présenter.

Nous les assurons de notre amitié. Le Colonel BOUTTE chef d'Etat Major zonal n'a pu se joindre à nous. Nous le remercions d'avoir désigné notre collègue et ami le Lieutenant-Colonel CHINAL qui participe activement à notre Union.

Votre Président ayant terminé son mandat a été réélu le 2 février dernier pour un nouveau mandat qui a vu par ailleurs son bureau subir quelques modifications dans ses structures.

C'est ainsi que notre collègue le Capitaine André ÉMIN, atteint par une inexorable loi de l'ancienneté, a quitté son poste de Trésorier Général. Son supérieur hiérarchique dans l'activité mais aussi son ami dans la vie associative le Lieutenant-Colonel Daniel ORY a pris sa place. Le pas-



sage des Finances n'en sera que facilité.

Je note au passage que les Ministres des Finances sont souvent issus du département de l'Ain en rappelant que notre ami Jean ROUSSEAU qui n'a pu être des nôtres avait précédé notre ami André ÉMIN, que je félicite avec empressement pour tout le travail qu'il a accompli. C'est de bonne augure pour l'avenir.

Les commissaires aux comptes, le Capitaine SUARD et Lieutenant CROIZAT nous feront connaître leurs conclusions en ce qui concerne la tenue de nos comptes. Pour l'assister, le Capitaine Guy MORAND a bien voulu accepter, après un vote évidemment, la charge de trésorier général adjoint. Il faut bien préparer l'avenir. Le Lieutenant-Colonel JORDA n'ayant pas souhaité voir pérenniser sa fonction de Vice-Président représentant les DDSIS, c'est le Lieutenant-Colonel JOUANNET qui s'est vu confier ce poste et je le remercie tout comme je remercie le Docteur SERMOZ qui succède à notre collègue le Colonel Claude VARLET qui représentait les Médecins de sapeurs-pompiers.

Le reste du bureau est sans changement. Le commandant Jean-Pierre ESCASSUT restant Vice-Président représentant les officiers professionnels, et le Lieutenant André RICHARD, Vice-président représentant les officiers volontaires.

Enfin, le Commandant Jean-Marie MENARD, malgré ses charges à la Fédération, a bien voulu être reconduit comme

secrétaire général associé à notre collègue le Lieutenant Yves ARNAUD secrétaire général adjoint.

Merci à tous pour le travail fait mais surtout pour celui qu'il vous reste à faire.

Si l'UR Rhône-Alpes semble avoir une activité prépondérante et se porte bien, elle le doit à son importance. Je le rappelle chaque fois que j'en ai l'occasion, c'est près de 30 000 sapeurs-pompiers qui sont là pour la sécurité de 5 400 000 habitants des 8 départements qui composent Rhône-Alpes.

Il faut encore faciliter le recrutement et j'ose espérer que les nouvelles dispositions, particulièrement celles qui concernent la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires contribueront à accélérer ce processus.

Nous sommes aussi, je le crois, bien représentés. Inutile de rappeler que le premier d'entre nous est Président de la Fédération Nationale des sapeurs-pompiers et qu'il a à ses côtés le Lieutenant-Colonel ORY administrateur national, membre du comité exécutif, le Commandant MENARD, administrateur national, tout comme le Lieutenant Francis HENRY, administrateur régional. Enfin, votre serviteur en sa qualité de Président de Région est membre de droit à titre consultatif de ce même Conseil Administratif de la FNSPE.

Il m'est donc facile de dire que la région est bien représentée. Dans cette région donc, depuis notre dernière assemblée générale de nombreuses manifestations se sont déroulées et notamment deux épreuves sportives de haut niveau que sont le championnat de France de VTT et le



championnat de France de ski de fond, deux épreuves qui se sont déroulées dans l'Isère en octobre 1995 et février 1996. Chaque fois, l'UR a doté d'un challenge ces deux compétitions, challenges que j'ai eu chaque fois l'honneur de remettre en votre nom à tous.

Le 16 mars dernier, c'est à Cublize, dans le Rhône, qu'avait lieu le cross interdépartemental

Bien évidemment, des sapeurs-pompiers de la région ont brillé et le département de l'Ain notamment, n'a pas manqué les podiums et les médailles. Côté médaille, et la transition m'est facile à trouver, je ne peux manquer de rappeler celle qui nous réjouit tous.

En effet, et vous le savez, le Colonel JANVIER s'est vu remettre les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur le 14 mars dernier par M. Jean-Louis DEBRÉ, Ministre de l'Intérieur et ce dans les magnifiques salons de la place Beauvau.

Nous étions nombreux à apporter notre soutien et nos félicitations au récipiendaire, qui n'a pas oublié de rappeler au Ministre qu'il partageait sa distinction avec tous les Sapeurs-Pompiers de France. Nous avons pris bonne part de ce compliment et je n'ai pas manqué d'adresser en votre nom à tous, mes félicitations au Colonel JANVIER, félicitations qu'aujourd'hui je réitère avec grand plaisir devant vous et je vous demande de l'applaudir comme il se doit.

Je m'étais promis d'être court. Je n'y suis pas arrivé.

L'Assemblée Générale va se poursuivre et je remercie d'ores et déjà nos camarades haut-savoyards emmenés par leur Président, sans oublier le Lieutenant-Colonel LAURENT leur DDSIS pour l'excellence de l'accueil qui jusqu'ici laisse augurer que la suite ne devrait pas nous décevoir à commencer par les lieux prestigieux qui nous abritent.

Bien évidemment, que les 3 300



sapeurs-pompiers de ce département de 580 000 habitants acceptent notre message d'amitié au cours de notre passage (c'est pour ma part, je le confesse, la 1^{re} fois que je viens à Evian) et je suis persuadé que nous conserverons un grand souvenir de notre passage dans ce beau département.

Je vous souhaite donc à tous une très belle journée en Haute Savoie."

Aux propos du Lieutenant-Colonel PAILLOT répondit brièvement, mais non sans chaleur, le Capitaine Guy MORAND, remarquable organisateur de ce rassemblement. Lui succédait le Lieutenant-Colonel LAURENT, DDSIS de Haute-Savoie, qui souhaite un bon séjour et de fructueux travaux à toute l'assemblée.

RAPPORT MORAL

Le Commandant MÉNARD, Secrétaire Général de l'UR, procéda ensuite à la lecture du rapport moral :

"Notre Union Régionale des Sapeurs-Pompiers Rhône-Alpes a tenu le 1^{er} avril 1995 son assemblée générale ordinaire au Centre International de Rencontres à Saint-Vulbas dans le département de l'Ain.

Je tiens à féliciter les membres du Conseil d'Administration de l'Union Départementale de l'Ain sous l'impulsion de leur président le Capitaine EMIN, à l'époque, qui, en étroite collaboration avec le Lieutenant-Colonel ORY, Directeur Départemental avait organisé d'une manière irréprochable cette assemblée générale 1995.

Il appartenait au département de la Haute-Savoie d'organiser cette assemblée générale 1996. Permettez-moi de dire au Capitaine MORAND tout notre plaisir d'être à Evian aujourd'hui malgré les kilomètres que cela a imposé à certains d'entre nous et de le remercier pour tous les efforts consentis ces dernières semaines pour nous accueillir dans ces luxueuses installations mises à notre disposition aujourd'hui.

Depuis notre rencontre de St-Vulbas, le Conseil d'Administration de notre association s'est réunie trois fois :

- le 19 mai 1995 - le 17 novembre 1995 - le 2 février 1996

Ces réunions ont toutes été précédées d'une réunion de bureau. Conformément à nos statuts, le Conseil d'Administration a procédé au renouvelle-



ment de son bureau dans sa séance du 2 février 1996.

C'est ainsi que le Conseil d'Administration a bien voulu renouveler sa confiance :

- au Lieutenant-Colonel PAILLOT Président de l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère à la présidence,

- au Commandant ESCASSUT et au Lieutenant RICHARD pour la fonction de Vice-Président,

- à votre serviteur pour en assurer le secrétariat,

- au Lieutenant ARNAUD en tant que secrétaire général adjoint.

Quatre membres ont également été désignés :

- Vice-Président : Lieutenant-Colonel JOUANNET, DDSIS de la SAVOIE en remplacement du Lieutenant-Colonel JORDA, DDSIS de l'Ardeche,

- Vice-Président : Médecin Commandant SERMOZ, Médecin Chef adjoint du SDIS de la SAVOIE en remplacement du Médecin Lieutenant-Colonel VARLET, Médecin-Chef,

- Trésorier Général : Lieutenant-Colonel ORY, DDSIS de l'Ain, en remplacement du Capitaine André ÉMIN,

- Trésorier Général Adjoint : le Capitaine MORAND, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du département de la Haute-Savoie, en remplacement du Capitaine CHALLAMEL.

Il est à souligner que conformément à l'esprit qui a animé la rédaction de nos statuts, une représentation de toutes les Unions Départementales a pu être réalisée.

Concernant le Conseil d'Administration, les changements suivants ont été enregistrés :

- Le Capitaine BACHELEY remplace le Capitaine ÉMIN en tant que Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Ain,

- le Lieutenant ALLEON remplace le Capitaine BARGE pour l'Ardeche,

- le Capitaine PERRIN remplace le Lieutenant JEYMOND pour le département de l'Isère. Le Lieutenant-



Colonel PAILLOT, récemment élu par son U.D. siégeant en tant que Président,

- l'Adjudant PERY remplace le Capitaine DELABRE pour l'Union du Rhône,

- le Lieutenant-Colonel JOUANNET, DDSIS 73, remplace le Colonel BOURGEOIS, DDSIS 38.

Il est à noter que les Médecins n'ont désigné qu'un seul représentant, le Médecin Commandant SERMOZ. Il convient avant le prochain Conseil d'Administration de désigner un remplaçant au Médecin-Colonel GIROUD.

En 1995, notre région était concernée par les élections pour le renouvellement des administrateurs régionaux de la FNSPF.

Ont été élus :

- Le Lieutenant HENRY, avec comme suppléant le Lieutenant RICHARD,

- votre serviteur, avec comme suppléant le Capitaine RIVET, Président des Sapeurs-Pompiers 43.

Compte tenu de mon élection en tant qu'administrateur national au Congrès de Montpellier, c'est donc le Capitaine RIVET qui siège désormais à la FNSPF, en tant qu'administrateur régional.

Au cours de ces trois réunions, notre conseil d'administration s'est employé :

- à soutenir l'action des commissions en leur attribuant les moyens financiers nécessaires à leur fonctionnement,

- à assurer la représentation de notre Union Régionale dans les différentes manifestations organisées dans nos départements,

- mais surtout, à diffuser, en complément des différents vecteurs de communication employés par notre Fédération, toutes les informations afférentes aux dossiers importants traités par notre Fédération.

Je veux Parler évidemment :

- des deux projets de lois en discus-

sion au Parlement
* projet de loi relatif aux Services d'Incendie et de Secours

* projet de loi relatif au développement du volontariat dans les Corps de sapeurs-pompiers,

- du contrat de protection juridique,

- de la réforme des statuts de la FNSPF.

Comme l'a indiqué le Président, une partie importante de l'ordre du jour est consacrée au bilan d'étape sur l'avancement des travaux sur ces deux textes importants qui vont engager la corporation pour de nombreuses années.

C'est pourquoi, en accord avec le Président, je ne développerai pas ce sujet dans le rapport moral.

S'agissant du contrat de Protection Juridique, chaque Union Départementale est en mesure aujourd'hui d'exprimer objectivement son avis sur ce dossier. Le Conseil d'Administration de la FNSPF sera amené à se prononcer le 25 avril prochain. Il appartiendra alors à l'Assemblée Générale extraordinaire des Présidents d'Union qui se tiendra les 29 et 30 mai 1996 à Mâcon de décider ou non de la mise en place d'un tel contrat.

Enfin, à l'occasion du Conseil d'Administration du 17 novembre dernier, nous vous avons fait part de la volonté du Président JANVIER de procéder à la réforme des statuts de notre Fédération en se fixant les objectifs suivants :

- renforcer la légitimité de la FNSPF par un suffrage plus direct,

- améliorer la représentativité des différentes catégories,

- créer une instance d'arbitrage,

- repenser la place des Unions Régionales.

Cette réforme devrait être achevée au Printemps 1997.

Un comité de pilotage, dont font partie le Lieutenant-Colonel ORY, le Capitaine MORAND et moi-même, a conduit le projet avec un cabinet de consultants (PEYROUZE).

Lors de la réunion des 29 et 30 mai prochains, un premier compte rendu d'étape sera fait par M. PEYROUZE aux Présidents d'Unions.

Voilà, chers collègues, le rapport moral de notre association tel qu'il m'appartenait statutairement de vous présenter.

J'espère, M. le Président, avoir res-

pecté le temps de parole que vous m'aviez imparti. Je vous remercie pour votre bienveillante attention."

Suivait le rapport financier, présenté en duo par le Lieutenant-Colonel ORY (DD SIS 01) et le Capitaine André ÉMIN (ex Président de l'UDSP 01).

HUMOUR, HOMMAGE... ET BONNE NOUVELLE

Au cours des débats, le Président PAILLOT se livra à un peu d'humour. Au moment où il déclarait, au sujet d'un point des débats : "La sentence va tomber", une bouteille d'Evian se mit à vaciller. Et d'ironiser dans la foulée : "La bouteille d'Evian aussi." Rires dans la salle ! Après avoir présenté le budget prévisionnel 1996, le Lieutenant-Colonel ORY rendait hommage au Capitaine ÉMIN : "Un grand merci à André ÉMIN pour ses trois années de collaboration. Il rend la caisse dans l'état où il l'a trouvée." Et le Lieutenant-Colonel PAILLOT d'ironiser encore : "Et cela malgré les tentations des machines à sous." Une bonne nouvelle était ensuite annoncée (les cotisations restent inchangées pour 1996), avant que n'interviennent les divers rapporteurs. Information d'importance : la prochaine réunion de l'Union Régionale aura lieu dans le département du Rhône.

A 11 h 10, avec l'arrivée des Officiels, dont le Préfet et le Président du Conseil Général de Haute-Savoie, le Maire d'Evian et autres personnalités. C'est en ces termes que le Président PAILLOT les accueillit :

"M. le Préfet, MM. les parlementaires de Haute Savoie, M. le Maire d'Evian, M. le Conseiller Général, M. le Colonel Commandant le groupement de Gendarmerie, M. le Directeur départemental SIS, MM. les représentants départementaux.

C'est un grand honneur qui est fait à notre Union Régionale qui voit à son Assemblée Générale annuelle la présence effective d'aussi éminentes personnalités que les vôtres.

Je vous remercie M. le Préfet, je vous remercie MM. les Parlementaires de Haute Savoie, je vous remercie M. le Maire d'Evian de donner aujourd'hui une telle qualité à nos débats et d'apporter par votre présence une considération que certes nous connaissions, mais aussi et surtout un réconfort pour une catégorie de citoyens, sauveteurs de cœur et de

formation dont la plupart sont sapeurs-pompiers volontaires. Le département de Haute-Savoie fort de ses 3 300 Sapeurs-Pompiers porte très haut le niveau de la qualité des secours. Cela est dû aussi au Lieutenant-Colonel LAURENT, qui dirige avec autorité ce grand service. L'esprit de corps est aussi entretenu par la vie associative de l'Union Départementale de Haute-Savoie présidée avec efficacité et bon sens par le capitaine MORAND. Le récent accord concernant le secours en montagne est un modèle du genre : qualité, complémentarité et intelligence dans l'utilisation du potentiel des secours. Un département ayant le plus haut sommet d'Europe sur son territoire ne pouvait pas moins faire qu'être à la hauteur. Les 30 000 Sapeurs-Pompiers de Rhône-Alpes qui œuvrent pour la sécurité des 5 400 000 habitants de la Région représentent 15 % des sapeurs-pompiers français pour la défense de 10 % de la population nationale environ. Comme les autres, ils vont voir appliquer deux nouvelles lois pratiquement votées en 2^e lecture le 28 mars dernie. Celle de la disponibilité, concernant les Volontaires, nous l'attendions depuis longtemps et pensons qu'elle sera bonne. Celle sur l'organisation territoriale sera ce que l'on voudra qu'elle soit. Du bon esprit de ceux qui seront chargés de la mettre en œuvre dépendra sa réussite. Elles seront détaillées par notre Président National, par le Lieutenant-Colonel ORY et le Commandant MENARD administrateurs nationaux de notre FNSPF. Nul doute que leurs explications seront claires et précises. Je leur cède la parole et réitère aux autorités mes remerciements très respectueux pour l'intérêt porté à notre Assemblée Générale."

Intervention du Colonel Bernard JANVIER :

Le Colonel JANVIER évoquait les termes des projets de loi, félicitant

le Capitaine MORAND et le Président MAZAUD pour l'aide apportée : "Nous avons été confrontés à une véritable surdité administrative jusqu'en 1990, date à laquelle nous avons sensibilisé l'opinion publique à nos problèmes. En 1991 et 1992, il y a eu absence de volonté politique à notre égard. En 1993, le Charles PASQUA disait : "Vous voulez un débat, vous en aurez trois !" En 1994 et 1995, il y a eu transformation de nos idées en projets de lois. En 1996, raison et espérance se rejoignent."

Et d'évoquer les objectifs visés par les projets de lois, avec un souci majeur : conserver le lien historique entre Maires et Sapeurs-Pompiers : "La participation aux SDIS est une dépense obligatoire pour les Conseils Généraux. Je ne veux pas être un briseur de rêve, mais notre tâche est lourde, le travail sera de longue haleine. Je ne peux pas prendre de responsabilités devant vous."

Questions dans la salle

A une question posée sur l'avenir des CPI, le Lieutenant-Colonel ORY (DDSS 01) répondait : "Il n'y a plus de désaccord entre l'Assemblée Nationale et le Sénat. Chaque département choisit la voie qui lui convient. L'avenir passera inévitablement par une meilleure collaboration entre CPI, CS et CSP."

Le Colonel JANVIER déclarait : "Ceci explique l'euphorie qui règne actuellement dans la profession. Les Sapeurs-Pompiers sont les composants indispensables de la DSC. Il faut que les Chefs d'entreprises ne perçoivent pas les Volontaires comme des contraintes mais comme une richesse." D'autres questions furent posées. L'une d'elles concernait les problèmes rencontrés par les Volontaires artisans et commerçants. Réponse du Lieutenant-Colonel ORY : "En cas de nécessité, les Volontaires artisans ou commer-

çants seront indemnisés en tant que Volontaires. Des dispositions particulières ne sont pas prévues." Intervention du Maire d'Evian : "Les habitants doivent savoir ce que coûtent les Sapeurs-Pompiers."

Commentaire du Colonel JANVIER, en aparté : "Le Ministre a été très déterminé, malgré un doute légitime. Je rends hommage à Pierre MAZAUD. Il nous avait fait la promesse de s'engager, il l'a fait, je voulais lui dire merci."

La parole au Préfet

Le Préfet s'adressait à l'auditoire : "Je ressens le besoin de sécurité exigé par nos concitoyens devant les risques divers. Les services publics doivent démontrer leur solidarité aux concitoyens. Il faut que l'organisation soit la meilleure possible, d'où la nécessité des projets de lois."

D'une ruche à l'autre....

Durant les travaux, superbement orchestrés par le Président MORAND, l'auditoire aurait pu être comparé à une ruche, tant il était actif. A l'heure de la détente, face au lac Léman qui étincelait derrière les larges baies vitrées du restaurant du Casino, une toute autre ruche se profilait...

En effet, le cadeau offert au Colonel JANVIER était une... ruche. Mais aussi une abeille. L'insecte était réalisé en matière plastique. Il a beaucoup plu au Président de la Fédération qui, outre ses accaparantes activités professionnelles et fédérales, voue une véritable passion aux hyménoptères. A tel point que l'on pourrait écrire - au risque de se coller les ailes de l'ironie dans le miel de l'impertinence - qu'il s'est piqué au jeu de l'apiculture.

Dossier réalisé
par Jean-Louis AYACHE
et Lucien DJANI, journaliste
Tous droits réservés
à la société SFD ÉPURE



MIEUX VIVRE CHEZ SOI AVEC TÉLÉALARME

LA TÉLÉALARME RÉPOND À UN RÉEL BESOIN. LA PREUVE EN EST, PLUS DE 3 000 APPELS D'URGENCE ONT ÉTÉ REÇUS ET TRAITÉS PAR LES SAPEURS-POMPIERS.

Majoritairement aujourd'hui, les personnes âgées souhaitent vivre et vieillir dans leur logement, afin de conserver leurs racines et leurs souvenirs. En effet, vivre chez soi, dans son univers familial, c'est préserver son indépendance, son intimité et son identité. Bien souvent, l'isolement et la perte d'autonomie engendrent de nombreuses préoccupations qui rendent l'existence, chez soi, pour le moins difficile. C'est pourquoi le maintien à domicile des personnes âgées, handicapées ou isolées dans leur habitation, nécessite la mise en place d'une gamme très large de services. La Téléalarme en fait partie.

L'ASSURANCE D'ÊTRE SECOURU ET RÉCONFORTÉ

La Téléalarme permet de préserver l'autonomie des personnes âgées, en évitant les complications et les séquelles de nombreux accidents domestiques, grâce à une intervention rapide et efficace, 24h/24, tous les jours de l'année. Elle permet de rompre l'isolement et l'angoisse, par la mise en place d'un comité de voisinage et par le

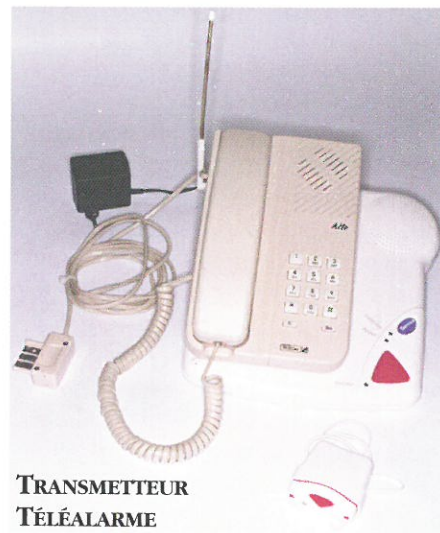
rétablissement du sentiment de sécurité à domicile.

UN PRINCIPE SIMPLE

En cas de besoin, il suffit d'appuyer sur le bouton d'un petit émetteur porté en pendentif. L'abonné peut alors entrer en contact avec les Sapeurs-Pompiers, qu'il s'agisse d'une chute, d'une maladie, d'un malaise, d'une angoisse, d'une agression ou tout simplement d'une demande d'assistance ; quelques secondes après l'appel, les Sapeurs-Pompiers identifient l'origine du signal et entrent en contact avec la personne en détresse, par le biais d'un système phonique.

UNE CHAÎNE DE SOLIDARITÉ, UNE RÉPONSE DE PROXIMITÉ

Selon le motif de l'appel, les Sapeurs-Pompiers préviennent la famille, les voisins, les amis, un médecin, un service social, la Police ou le SAMU... mais ils interviennent sans attendre si l'utilisateur est dans l'impossibilité de communiquer. Sans sirène ni gyrophare, l'intervention est personnalisée et discrète. C'est aussi l'occasion de consolider les liens familiaux ou les relations de voisinage.



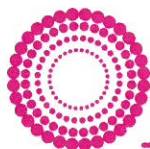
TRANSMETTEUR
TÉLÉALARME

1 500 ABONNÉS SUR 140 COMMUNES DU SUD ISÈRE

Aujourd'hui, 140 communes bénéficient de ce service, véritables partenaires locaux au même titre que le Corps des Sapeurs-Pompiers de Grenoble, la Compagnie de Chauffage intercommunale de l'agglomération grenobloise et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Partenaire financier, le Conseil Général de l'Isère intervient, au sein du système Téléalarme, dans le cadre de son action sociale préventive. La Téléalarme a su tisser un véritable réseau de solidarité, indispensable lien entre des personnes qui cherchent parfois simplement une écoute dans un moment de solitude.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

ASSOCIATION SUD ISÈRE
TÉLÉALARME : 76 33 23 60
25, avenue de Constantine
BP 2606
38036 GRENOBLE Cedex 02
Fax : 76 40 18 92



département alarmes
compagnie de chauffage

LA LÉGION D'HONNEUR POUR LE COLONEL BERNARD JANVIER



**LE COLONEL BERNARD JANVIER
A REÇU LA CROIX DE CHEVALIER
DANS L'ORDRE NATIONAL
DE LA LÉGION D'HONNEUR,
DES MAINS
DE JEAN-LOUIS DEBRÉ,
MINISTRE DE L'INTÉRIEUR**

11 h 30, jeudi 14 mars : la place Beauvau offre son aspect habituel, avec des policiers postés aux abords du Ministère de l'Intérieur, comme à l'accoutumée.

Dix minutes plus tard, des dizaines de têtes galonnées se pressent devant les grilles noires. Ce sont les plus hauts représentants des Sapeurs-Pompiers, venus de toute la France, pour assister à la remise de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur au Colonel Bernard JANVIER, Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français.



LÉGITIME ÉMOTION, JOIE RÉELLE

Les bavardages des prestigieux invités du Colonel Bernard JANVIER cessent quand un huissier en grande tenue apparaît, précédant le Ministre, simplement vêtu d'un sobre costume de ville. La foule se fend pour laisser un passage à Jean-Louis DEBRÉ. Ce dernier, tout sourire, s'engouffre dans la brèche humaine, entraînant dans son sillage le récipiendaire, en proie à une légitime émotion. A deux pas, en retrait, se tient Daniel CANÉPA, Directeur de la Sécurité Civile, mais aussi partenaire actif et privilégié des Sapeurs-Pompiers. Face à ce haut fonctionnaire, à un autre angle de cet impressionnant salon, a pris place la famille proche du Colonel JANVIER.

Dans la salle, la joie est réelle, visible dans tous les regards qui convergent sur les deux principaux acteurs qui, dans quelques secondes, vont jouer la scène tant attendue, pour laquelle l'assistance est présente.

UN SILENCE ÉTOUFFANT COMME UN SOIR D'ORAGE...

Portant un coussin, sur lequel a été posé l'insigne dont va être honoré le Colonel JANVIER, un Sapeur-Pompier attend un signe du Ministre pour approcher avec son précieux fardeau. Jean-Louis DEBRÉ, d'un simple mouvement du menton, donne le "la" de la cérémonie. En deux enjambées, le Sapeur est aux côtés du Ministre. Celui-ci, après avoir fait prestement disparaître au fond de sa poche la paire de lunettes qu'il tritura nerveusement, tout en froissant les feuillets de son discours, se saisit de la

Croix. Le silence est total, pesant, étouffant comme un soir d'orage, avant que ne gronde le tonnerre...

Le Colonel JANVIER esquisse à la fois un pas en avant et un léger sourire, que lui rend son ministériel parrain. Les photographes s'avancent, les flashes crépitent. C'est fait !

Courte - mais chaleureuse - accolade entre les deux hommes. Puis pose oblige pour les photographes. A nouveau les flashes, de leurs éclairs bleutés inondent les visages. Celui du Colonel JANVIER est maintenant parfaitement détendu, à l'image de celui du Ministre de l'Intérieur et du directeur de la Sécurité Civile qui, à son tour, congatule le nouveau Chevalier de la Légion d'Honneur.

Il n'y aura pas d'orage. Les éclairs ont cessé. Pourtant, bientôt la pluie va tomber. Une pluie élogieuse, dont les gouttelettes sont les mots du discours que prononce Jean-Louis DEBRÉ, chaudes et bienfaisantes.

JEAN-LOUIS DEBRÉ : "JE VEUX RÉPARER UNE INJUSTICE..."

"Dans la vie d'un Ministre de l'Intérieur, il y a beaucoup de moments difficiles. Peu de moments heureux et encore moins de joies. Celui-là en est un. Je veux aujourd'hui vous remercier, vous célébrer et réparer une injustice. Il est impensable que vous n'ayiez pas encore été fait Chevalier de la Légion d'Honneur, quand on regarde ce que vous êtes, quand on mesure ce que vous faites, au service de vos concitoyens, donc de l'Etat. Vous représentez une certaine idée de la France, vous êtes dotés d'un sens aigu du service. A travers cette



beaucoup. Né dans la Bresse d'un père Sapeur-Pompier Volontaire, qui finira sa carrière au grade de Capitaine, et d'une mère agent des Postes, votre enfance et votre adolescence ont été empreintes d'un inestimable esprit de solidarité et de dévouement, puisé au fond de la caserne de Bourg-en-Bresse.

Vos valeurs ne doivent pas exprimer le passé et la nostalgie. Aussi, j'ai souhaité que -à côté d'un uniforme de Préfet et d'un autre de policier- figure désormais un uniforme de Sapeur-Pompier, dans la salle d'honneur de ce Ministère. Car je ne suis pas que le Ministre de la police, mais aussi celui des Sapeurs-Pompiers.

Votre vie familiale a toujours été rythmée par les gardes et autres contraintes. Votre jeunesse a toujours été limpide et active,

décoration, je vais pouvoir exprimer toute la reconnaissance de l'Etat. Car vous êtes celui qui va, à mes côtés, porter sur les fonds baptismaux deux lois essentielles pour les Sapeurs-Pompiers, mais aussi pour l'organisation des services d'incendie et de secours. Cela permettra de pérenniser le concept du Volontariat, sans lequel rien ne peut être engagé en matière de secours. A travers les épreuves et les entretiens qui nous ont réunis, j'ai beaucoup travaillé à vos côtés, comme le fait encore davantage M. CANEPA et un autre de mes proches collaborateurs, aujourd'hui absent car cloué au lit par une mauvaise grippe. J'ai appris à admirer et aimer votre prestigieux Corps depuis bien longtemps, dans mon département de l'Eure. Mais je sais maintenant que tous les départements de France disposent d'hommes et de femmes qui se dévouent pour la sécurité de leurs concitoyens. Alors que ce monde est de plus en plus indifférent à autrui, où les risques sont de plus en plus importants, grande est la joie face à l'action de chacun des Sapeurs-Pompiers.

Quand on regarde votre vie, Colonel JANVIER, on est frappés de constater qu'elle est marquée du sceau de la sécurité et du secours aux blessés. L'éducation que vous avez reçue y est pour

placée sous le signe du service public, enracinée dans les traditions familiales. En 1969, trois ans après votre mariage, vous passez votre concours de Lieutenant Professionnel et entrez au prestigieux Corps de Lyon, ayant préalablement suivi des études et une vie militaire brillante. Votre parcours est exemplaire, couronné en 1989 par votre élection à la Présidence de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français, qui compte en ses rangs 220 000 Volontaires et 33 000 Professionnels. Vous êtes l'inlassable avocat de la reconnaissance des Volontaires et de la moderni-

sation de la Sécurité Civile. Le 28 mars prochain, nous arriverons au bout du chemin de croix. On le devra à Daniel CANEPA, mais aussi -et surtout- à vous et à votre ténacité. Les lois qui seront alors votées seront les vôtres ! J'ai trouvé en vous un interlocuteur attentif et passionné. Votre sens des réalités m'a fasciné. Vous nous avez toujours soutenu et encouragé. Cette distinction qui vous est attribuée aujourd'hui récompense un homme passionné. C'est important, dans un monde où règnent les sceptiques et les blasés, de disposer d'hommes tels que vous, qui ont le goût et l'art du commandement. Vous êtes l'honneur de la passion. De plus, vous êtes un sportif accompli, qui pilote volontiers un planeur. C'est bien le seul point sur lequel je ne vous suivrais jamais. Je préfère l'avion qui a un moteur..."

**COLONEL BERNARD JANVIER :
" JE PARTAGE CETTE
DÉCORATION AVEC TOUS
LES SAPEURS-POMPIERS
DE FRANCE !"**

"Monsieur le Ministre, je vous remercie infiniment pour vos propos et sincèrement pour l'insigne que vous me remettez. Plus de quarante ans séparent le galopin qui suivait son père dans la caserne de Bourg de l'actuel Président de la FNSPF. J'ai conscience de ce que je dois aux Sapeurs-Pompiers. Cette décoration, je la partage avec tous les Sapeurs-Pompiers de France. Avec une reconnaissance particulière pour ceux de Lyon. Je n'ignore pas, comme eux, les difficultés rencontrées pour aller porter



secours à un automobiliste coincé au fond du Rhône.

Cette décoration, je la partage aussi avec tous les membres du Conseil d'Administration de la FNSPF, avec lesquels j'œuvre depuis maintenant 11 ans. Avec eux, nous avons été confrontés à une action forte en 1990, face à la surdit  administrative, lassés des mains tendues mais refusées. Nous nous sommes résignés à porter sur la place publique nos revendications. Ce n'était pas notre culture, ce n'était pas notre tradition, mais nous y étions contraints.

Je dois aussi cette décoration au Comité Exécutif. Ce sont des chevaux-légers qui constituent une solide équipe.

Grâce à eux, et à tous les autres, je porte cet insigne avec émotion, sans vanité, mais avec fierté. Monsieur le Ministre, vous avez bien voulu me parrainer et accueillir ici toutes les forces vives de la profession. Ce peuple de France est dans votre maison et c'est une grande première. A l'image de la lutte âpre que vous menez et qui, grâce à vos efforts, va permettre de donner un champ d'application aux textes qui seront votés prochainement. Tel un pack de rugby, nous marquerons l'essai de la victoire. Nous avons l'ardente obligation de suivre la route tracée par cette réforme décidée. Enfin, la France affirme son attachement aux Volontaires. Pour conclu-

re, je veux citer Antoine de saint-Exupéry : "Une fois la route tracée, on ne peut pas ne plus poursuivre ""

DÉDICACES MINISTÉRIELLES

Après ces envolées oratoires, le Ministre proposait à ses convives de s'approcher du buffet dressé à proximité. Non sans se prêter préalablement à une séance de photos, n'hésitant pas non plus à signer des autographes demandés par des Officiers.

DOSSIER RÉALISÉ
PAR LUCIEN DJANI, JOURNALISTE.
TOUS DROITS RÉSERVÉS
À LA SOCIÉTÉ SFD ÉPURE

TANT QU'IL Y AURA DES VIES A SAUVER...



18

...IL Y AURA DES SAPEURS-POMPIERS



ALBERTINY S.A.

CONCESSIONNAIRE ROVER - LAND ROVER

146, avenue Léon Blum
38036 GRENOBLE Cedex 2 - B.P. 2656
Tél. : 76 09 00 87 - Fax : 76 09 03 71



14^e Cross samedi

CROSS
DE LA SAINTE BARBE
25/11/1995



Pour la 14^e année consécutive, le cross de la Sainte Barbe a eu lieu dans le bois des Vouillants, à Seyssinet.

Un parcours sélectif et très agréable dans les sous-bois a vu évoluer plus de 600 concurrents, de la catégorie poussins à vétérans 2, filles et garçons.

Cette manifestation, d'origine grenobloise, a éclaté pour devenir le Cross de la Sainte-Barbe de l'Agglomération Grenobloise. En effet, sont venus se joindre au Centre de Secours Principal de Grenoble les Corps et Chefs de Corps suivants et leurs personnels :

- C.P.I. Corenc - Lieutenant QUAIX
- C.P.I. Fontaine - Lieutenant PONCET
- C.P.I. Meylan - Lieutenant GIROUTRU



- C.P.I. Sassenage - Adjudant BOCCON GEBEAU, Adjoint au Chef de Corps.
- C.S. Saint-Egrève - Lieutenant EUSTACCHI, Adjoint au Chef de Corps
- C.S. Saint-Martin-d'Hères - Lieutenant PATRICO, Adjoint au Chef de Corps

Le C.S.P. de Grenoble, avec le Lieutenant-Colonel PAILLOT et son service des sports, animé par le Lieutenant NAVILLE, entouré de nombreux Sapeurs-Pompiers du C.S.P. qui n'ont pas compté leurs heures.

Cette organisation bien rodée a accueilli un très grand nombre de sportifs et fait face à la gestion des résultats par informatique.

En fin de journée, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, tous se sont regroupés, organisateurs et concurrents, au gymnase du C.S.P. pour la proclamation des résultats.



s de la Sainte Barbe, 25 novembre 1995

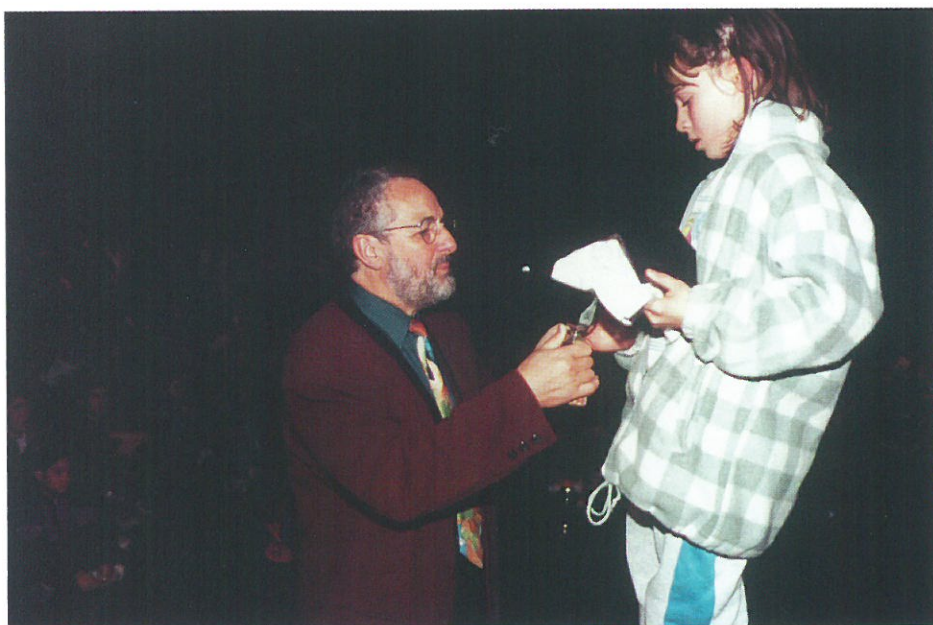
Cette cérémonie était placée sous la présidence de M. DESTOT, Député-Maire de Grenoble, accompagné de M. ROUX, Adjoint chargé du personnel et M. REPELLIN, Maire de Seyssinet.

De nombreuses autres personnalités étaient également présentes.

Une manifestation très réussie dotée de belles récompenses et de nombreux lots.

Merci à tous les sportifs et accompagnateurs de l'avoir honoré de leur présence et un grand merci à toute l'organisation pour cette belle manifestation.

Nous vous donnons rendez-vous pour le cross de la Sainte-Barbe 1996, le samedi 23 novembre.



Cross de la Sainte Barbe 1995 : tous les résultats

Poussins

Classement par équipes

- 1 Gières
- 2 Voiron
- 3 Chasse/Rhône

Classement individuel

- | | | |
|--------------------|--------------|-------------|
| 1 - Paul MACHILLOT | Saint-Savin | 0 h 04' 32" |
| 2 - Jean COLCOMBE | Chasse/Rhône | |
| 3 - Julien FILET | Gières | |
| 4 - Damien PERRET | Voiron | |
| 5 - Aguibou BARRY | Domène | |

Poussines

Classement par équipe

- 1 Moirans
- 2 Saint-Chef
- 3 Chasse/Rhône

Classement individuel

- | | | |
|----------------------|--------------|-------------|
| 1 Aurélie BAISSACCHI | Gières | 0 h 05' 37" |
| 2 Jennifer CORTE | Moirans | |
| 3 Geoffroy CELLIER | Moirans | |
| 4 Maureen VALLET | Vizille | |
| 5 Louisa MELLINO | Chasse/Rhône | |

Benjamins

Classement par équipes

- 1 Meylan
- 2 Vienne
- 3 Inter Centre Bièvre

Classement individuel

- | | | |
|--------------------|---------------------|-------------|
| 1 Maxime LASSERE | Domène | 0 h 11' 373 |
| 2 Alexandre QUAIX | Meylan | |
| 3 Toufic GUERFI | Inter Centre Bièvre | |
| 4 Florentin DELONG | Moirans | |
| 5 Damien COLOMBET | Chasse/Rhône | |

Benjamines

Classement par équipes

- 1 Voiron
- 2 Saint-Savin
- 3 Domène

Classement individuel

- | | | |
|---------------------|-------------|-------------|
| 1 Coralie CAMPOS | Voiron | 0 h 06' 01" |
| 2 Sandrine DESTOMBE | Voiron | |
| 3 Typhaine BIGOT | Meylan | |
| 4 Camille GAUTHIER | Saint-Savin | |
| 5 Aurélie DAVID | Gières | |

Minimes H

Classement par équipes

- 1 Domène
- 2 Vienne
- 3 Fontaine

Classement individuel

1	Pascal PLAIGNAUD	Domène	0h 12' 55"
2	Damien GAY	Vienne	
3	Mickaël CARVALLO	Inter Centre Bièvre	
4	Marc BOLIFRAND	Domène	
5	Bertrand CHATAIN	Domène	

Minimes F

Classement par équipes :

- 1 La Mure
- 2 Domène

Classement individuel

1	Céline RAMAT	Inter Centre Bièvre	0 h 18' 13"
2	Fanny CORTES	Moirans	
3	Laure MAZUEL	Gières	
4	Katy THOMAS	Chasse/Rhône	
5	Amélie LUYAT	La Mure	

Cadets

Classement par équipes

- 1 Saint-Savin
- 2 Fontaine
- 3 Vienne

Classement individuel

1	Hamed SHAIK	Saint-Egrève	0 h 19' 35"
2	Gérald PELLEGRINI	Fontaine	
3	Rémi COUTURIER	Saint-Savin	
4	Ronald PAPZIAN	Vienne	
5	David TABARDEL	Saint-Savin	

Cadettes

Classement par équipes

- 1 Gières
- 2 Lans-en-Vercors
- 3 Inter Centre Bièvre

Classement individuel

1	Nadège DYE	Inter Centre Bièvre	0 h 15' 38"
2	Anne Lise NIGRI	Saint-Savin	
3	Lætitia SCABELLO	Gières	
4	Aurélié DANIELE	Gières	
5	Lætitia NEGRINI	Fontaine	

Juniors Hommes

Classement par équipes

- 1 La Tour du Pin

Classement individuel

1	Guil. PERRIN-PATRAS	Jarrie	0 h 24' 01"
2	Philippe CHALEAT	Saint-Savin	

3	Sébastien VUILLERMET	Montbonnot
4	Ludovic MOUZET	Inter Centre Bièvre
5	Thomas QUERO	Lans-en-Vercors

Juniors Filles

Classement individuel

1	Sandrine JOYEUX	Meylan	0 h 22' 41"
2	Florence VIALLET	Agnin	
3	Séverine BERNARDINIS	Eybens	
4	Lætitia MATRAY	Saint-Nizier-du-Moucherot	
5	Nathalie CHEVALIER	Villard-Bonnot	

Seniors Femmes

Classement individuel

1	Michèle GUILLOUD	Gières	0 h 20' 34"
2	Céline REPELLIN	Saint-Nizier-du-Moucherot	
3	Behdja LADADRA	Domène	
4	Sandrine VELAY	Grenoble	
5	Sophie GULLINO	Saint-Nizier-du-Moucherot	

Vétérans Femmes

Classement individuel

1	Sophie LERAT	Les Adrets	0 h 26' 50"
---	--------------	------------	-------------

Seniors H

Classement par équipes

- 1 Grenoble
- 2 Vienne
- 3 Gières

Classement individuel

1	Christian MAIRESSE	Grenoble	0 h 24' 36"
2	Virgil GADEBOIS	Gières	
3	Thierry BERNARD	Gières	
4	Jean-Pierre LEGER	Grenoble	
5	Stéphane BERNARD	Echirolles	

Vétérans Hommes 1

Classement individuel

1	Guy RIVIERE	Valence	0 h 22' 49"
2	Guy LACROIX	Grenoble	
3	Michel VALLON	Sainte Agnès	
4	Yves LAMBERT	Renage	
5	Yves GILLES	Brie et Angonnes	

Vétérans Hommes 2

Classement individuel

1	Fernand RABATEL	Gillonnay	0 h 24' 09"
2	Louis ROLLAND	La Murette	
3	Albert MILLET	Monestier-de-Clermont	
4	Michel FLANDINET	Domène	
5	Jean-Marie LEDY	Le Touvet	

Performance

MARATHON DE NEW-YORK

Fabrice PASQUIOU, Sapeur-Pompier de Grenoble a brillamment participé au marathon de New-York en terminant 214^e (27 000 coureurs) et en réalisant un très bon temps : 2 h 47 mn. Félicitations !

Championnat de France V.T.T. à Chirens

C'est par une très agréable journée d'automne très ensoleillée que se sont déroulées les épreuves du Championnat de France de V.T.T. réservées aux Sapeurs-Pompiers, à Chirens, samedi 7 octobre 1995.

Une très importante participation de Sapeurs-Pompiers de tout l'hexagone était constatée, tout comme l'esprit combatif des concurrents, donnant à cette compétition toute la valeur et la qualité d'un vrai championnat de France, dont les organisateurs pouvaient être très fiers.

La proclamation des résultats avait lieu sous chapiteau en présence de M. COLLET-BILLON maire de Chirens, du Colonel BOURGEOIS Directeur Départemental, du Lieutenant-Colonel PAILLOT, Président de l'Union Régionale, des maires des communes voisines et bien sûr de tous les Sapeurs-Pompiers participants et sympathisants.

En 1996, cette épreuve se déroulera à La Feclaz, en Savoie, le 14 septembre. Un premier championnat du monde aura lieu à Vassieux-en-Vercors, dans la Drôme, le 22 juin 1996. Nous souhaitons chance et réussite à ces deux organisations.

Par ailleurs, le département de l'Isère a été celui ayant présenté le plus grand nombre de concurrents, et c'est bien normal. La coupe de l'Union Régionale, qui récompensait ce classement, a sportivement été attribuée au département classé second, en l'occurrence celui des Yvelines, qui a particulièrement apprécié le geste.

Un repas regroupant la plus grande partie des participants clôturait cette sympathique et sportive journée.

CLASSEMENT DES CONCURRENTS DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

Vétérans

- 21 Jean-Pierre RAMPONNEAU La Murette
- 29 Daniel JULES Saint-Égrève
- 30 Joseph JULLIEN La Chapelle-de-Sureau
- 42 Jacques BONNARD Montbonnot
- 44 Roland REY Voiron
- 52 Gérard MALHOMME Montbonnot
- 57 Christian MAYEN Vienne

- 63 Marcel PERRIN La Murette
- 70 Marcel CART Vizille
- 71 Jean-Pierre VALEGGIA Vienne

Masters

- 4 André JURY Roussillon
- 6 Roland HENNEBERT Grenoble
- 7 René PAILLOT Grenoble
- 9 Henri GARCIN Saint-Jean-de-Moirans
- 10 Jean-Claude SERRANO Vif
- 12 Jean-Claude AUNAVE Saint-Marcellin
- 16 Jack NAVILLE Grenoble
- 19 André MARCHE Beaurepaire

Juniors masculins

- 6 Frédéric PEJOT La Côte-Saint-André
- 13 Mathieu PHELIX Vaulnaveys-le-Haut
- 14 Gilles PLANCON Vaulnaveys-le-Haut
- 17 Jean-Baptiste TURC Vizille
- 18 Laurent DUTHER Vaulnaveys-le-Haut
- 19 Ludovic MOUZET Saint-Etienne de Saint-Geoire
- 20 David FELIX Vizille
- 22 Stéphane BOIRON Saint-Marcellin
- 23 Emmanuel De AMORRIN Voiron

Cadets

- 2 Karim HASNI Vizille

Seniors féminines

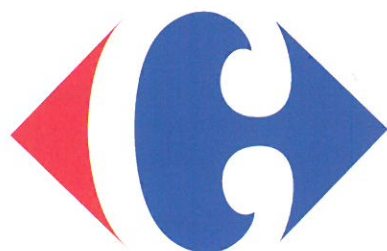
- 3 Céline FRIER Lans-en-Vercors
- 6 Sonia SZCUZUPIEL Voiron
- 7 Sabine JACQUOT Saint-Etienne de Saint-Geoire
- 8 Catherine SZKUDLAREK Saint-Marcellin

Seniors

- 4 Raphaël CLEMENCON Grenoble
- 22 Frédéric MOREL Saint-Égrève
- 25 Michel CARLASSARE Grenoble
- 43 Francis CORDIER Grenoble
- 44 Thierry PICON Grenoble
- 49 Pierre-Yves ROSSET Echirrolles
- 62 Patrick TOURNIER Beaucroissant
- 63 Vincent SANFILIPPO Saint-Égrève
- 69 Michel FANTINI Grenoble
- 75 Emmanuel ELGUYHEN Voiron
- 82 Christian PERRIN Saint-Joseph de Rivière
- 95 Frédéric CHAPIT Crémieu
- 97 Lionel PICLET Vienne
- 98 Stéphane ROCHE Voiron

- 99 Dominique VAUTRIN Saint-Égrève
- 115 Jérôme HESTACHY Saint-Égrève
- 117 Sébastien BLANC-POTHARD Saint-Égrève
- 118 Frédéric CHAUCHAT Grenoble
- 120 Sylvain CANDOTTO Lans-en-Vercors
- 126 Pascal CHASSIGNEUX Bévenais
- 151 Christian FARJON Voiron
- 154 Emmanuel SIEGA Chamrousse
- 155 Marc SURACI Grenoble
- 162 Patrick CLEYET Voiron
- 163 Philippe GAGNIEUX Veyrin-Thuellin
- 167 Philippe JOURDAN Saint-Geoire-en-Voldaine
- 168 Daniel GALLIN-MARTEL La Murette
- 173 Louis ABBENANTE Grenoble
- 222 Jacques COLOMBIER Grenoble
- 271 Cyril MANGUIN Izeaux
- 283 Alain ROCHE Voiron
- 286 Serge MOUROT Chasse-sur-Rhône
- 287 Eric GAUTHIER Vaulnaveys-le-Haut
- 293 Thierry MARECHAL Saint-Savin
- 295 Patrice MANGUIN Izeaux
- 298 Stéphane PHILIPPE Voiron
- 302 Michel REVOL Voiron
- 303 Yves BONNETON La Côte-Saint-André
- 304 Michel HUBERT Izeaux
- 309 Christophe BOUGET La Côte-Saint-André
- 316 Bernard ROUX Vinay
- 321 Lionel MICOLLET Vienne
- 322 Frédéric MAGNIEN Vienne
- 332 Sébastien REY Vienne
- 334 Hervé CAILLOU La Murette
- 336 Franck ROMET Charavines
- 337 Alain MONIN Saint-Égrève
- 338 Eric ANDREANI Roussillon
- 344 Bruno HIEGE Voiron
- 345 Stéphane CHARRETON Saint-Geoire-en-Voldaine
- 346 Laurent CERVINI Voiron
- 348 Christophe AUDAS La Tour du Pin
- 351 Daniel CHAUTEMPS Vienne
- 353 Ludovic MICHEL-VILAZ Izeaux
- 357 Christian GELAS Montferrat
- 359 Raymond SPIELMANN Voiron
- 360 Antonio DELREY Voiron
- 361 Christophe PHILIPPE Voiron.

Carrefour



Carrefour Meylan

**1, boulevard des Alpes
38240 Meylan**

Tél. 76 04 21 04

AMIENS : plus de 2 000 pur-sang de renommée nationale au champ de courses

Sept épreuves étaient inscrites au programme de la réunion du 30 mars, à l'hippodrome. Tous les étalons étaient en forme. Ceux de l'Isère n'ont pas fait que de la figuration...

Crinière au vent, après avoir piaffé d'impatience avant le départ, les 2 500 étalons - et quelques pouliches de beau poil - se sont élancés avec vigueur et énergie, libérés du starting-gate, sur la piste de l'hippodrome d'Amiens. Ils (elles) ont bravé un froid sec, qui succédait à quelques flocons de neige.

Dans les tribunes et le long des barrières, un public enthousiaste encourageait les acteurs de cette chevauchée fantastique. Et ceci dans une ambiance de kermesse, où se mêlaient les odeurs de nougat et de baume décontractant.

En apparence, la débandade était joyeuse. Mais la réalité imposait la rigueur. Et les organisateurs n'en ont pas manqué, qui faisaient appliquer le règlement avec zèle. Ce qui ne fut pas toujours très apprécié, mais il n'y avait pas à discuter !

INVITÉ D'HONNEUR : LE COLONEL BERNARD JANVIER

En fait, les délégations d'athlètes Sapeurs-Pompiers (car c'est tout de même bien d'eux qu'il s'agissait !) étaient arrivées la veille, pour se familiariser avec le site. Mais le samedi était le grand jour. Tôt le matin, la piste était reconnue par les plus acharnés. Les autres atten-

dant l'heure fatidique en se concentrant à leur manière. Tous se retrouvaient autour du verre de l'amitié, levant des toasts au succès de ce 36^e cross national. Ce qui eut des effets positifs, car fut indéniablement réussie cette épreuve.

L'invité d'honneur était le Colonel Bernard JANVIER, Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français. Plusieurs Directeurs départementaux de Services d'Incendie et de Secours, ainsi que des Présidents d'Unions Départementales de Sapeurs-Pompiers étaient du voyage, pour soutenir leurs poulains !

SOUDAIN, UN COUP DE FEU CLAQUE

A 12 h 55, tout s'active. Le Colonel BOURGEOIS, DDSIS 38, mais aussi membre du jury de la commission des sports, est omniprésent, tout comme ses autres collègues, afin de parer à toute potentielle défaillance dans l'organisation. Qui ne fut toutefois pas prise en défaut.

Deux minutes plus tard, la fanfare entre en action, prélude à la levée du drapeau et à la revue des athlètes, passée par les autorités, dont le Préfet de la Somme et le DDSIS 80, entre autres personnalités de haut rang, civiles et Sapeurs-Pompiers.

Soudain, à 13 h 22, un coup de feu claque ! Des hommes se mettent aussitôt à courir. Ce n'est pas une intervention de plus, pour ces Sapeurs-Pompiers, mais le départ qui vient d'être donné pour la course des Vétérans 2. Et quelle course !

Et s'enchaînent les autres épreuves, les unes après les autres, parfaitement synchronisées, au cours desquelles les concurrents se détachaient nettement par instants, ou d'une courte encolure à d'autres moments. Tant de combativité inspirait le respect. Ceci sous les regards très attentifs des délégués du Loir-et-Cher, qui accueilleront le cross national en 1997, à Chambord. M. COURTIGNIÉ, membre de la Commission des Sports





dont l'Animateur est l'Adjudant-Chef Roger ALLARDIN, déclarait d'ailleurs : "Au vu de tous les aspects de cette épreuve, il est clair que nous aurons des efforts considérables à déployer. Nous nous y préparons dès maintenant. Le terrain sera à peu près identique à celui-ci, très plat. Le site, quant à lui, sera grandiose, avec le fabuleux château de Chambord en toile de fond."



UNE PETITE CENTAINE DE PRESTATIONS DES SERVICES DE SANTÉ

Autres personnes fort attentives au déroulement de cette compétition : les personnels des Services de Santé et de Secours Médical. L'équipe était composée de neuf médecins, trois infirmiers et un kiné. Ceux-ci étaient répartis dans des postes situés en divers points du circuit, disposant aussi d'un poste médical avancé, où chaque blessé impor-

tant pouvait être traité. Mais il n'y eut pas de très gros bobos, hormis deux évacuations hospitalières, justifiées par des traitements appropriés ne pouvant être dispensés sur place. Il y eut surtout des claquages, dus aux violents efforts fournis par les athlètes. Regret exprimé par un des médecins : la mauvaise alimentation des coureurs, qui a engendré un nombre importants d'hypoglycémie, sur la centaine de cas traités.

HAPPY BIRTHDAY !

Au cours de cette manifestation sportive, un anniversaire a été fêté. Il s'agissait des 18 printemps de Virginie BAIN, concurrente du Calvados, que le speaker de service a annoncé avec enthousiasme. *Happy birthday, Virginie !*

LES RÉSULTATS

Le programme des épreuves étant épuisé - moins que les coureurs, toutefois - la proclamation officielle des résultats a eu lieu, suivie d'une soirée de gala très appréciée.

Dossier réalisé par Jean-Louis AYACHE et Lucien DJANI, journaliste. Tous droits réservés à la Société SFD-EPURE.



CHALLENGE DE LA FNSPF (épreuves hommes) sur 57 départements classés

- 1 Haut-Rhin
- 2 Ain
- 3 Eure-et-Loir
- 4 Vosges
- 5 Ille-et-Vilaine
- 6 Calvados
- 7 Rhône
- 8 Mayenne

- 9 Saône-et-Loire
- 10 Isère

VÉTÉRANS HOMMES 2 (par équipes)

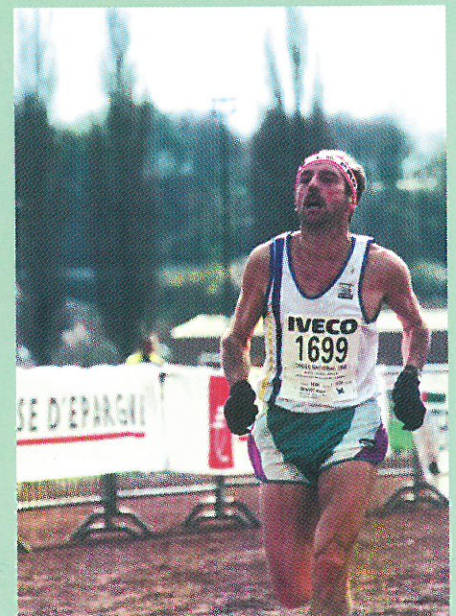
sur 64 équipes classées

- 1 Rhône
- 2 Côtes d'Armor
- 3 Seine-Maritime
- 4 Gironde
- 5 Isère

VÉTÉRANS HOMMES 2

sur 293 concurrents classés

- 1 Alain BENOIT (Rhône)
- 2 Didier COUTURIER (Seine-Maritime)
- 3 Roger GODARD (Vendée)
- 4 Marc POULNAIS (Mayenne)
- 5 Georges CHARTRAIN (Maine-et-Loire)
- 25 Albert MILLET (Isère)
- 35 Louis ROLLAND (Isère)
- 126 Michel FLANDINET - (Isère)
- 173 Jean-Marie LEDY (Isère)



Alain BENOIT (Rhône)
1^{er} en catégorie Vétérans 2

CADETS (par équipes) sur 71 équipes classées

- 1 Eure-et-Loir
- 2 Ain



- 3 Calvados
- 4 Oise
- 5 Rhône
- 20 Isère

CADETS

sur 326 concurrents classés

- 1 David ROCHEREAU (Deux-Sèvres)
- 2 Samuel DANTART (Pas-de-Calais)
- 3 Tony FOUREZ (Mayenne)
- 4 Cyrille NIVAUULT (Loir-et-Cher)
- 5 Tarek EL MARHRI (Ain)
- 24 Jérémy PASTRELLO (Isère)
- 95 Rénald PAPAZIAN (Isère)
- 122 Antoine MACHILLOT (Isère)

CADETTES (par équipes)

sur 25 équipes classées

- 1 Seine-et-Marne
- 2 Haut-Rhin
- 3 Ain
- 4 Haute-Savoie
- 5 Isère

CADETTES

sur 130 concurrentes classées

- 1 Séverine ANTONY (Haut-Rhin)
- 2 Karine MAS (Corrèze)
- 3 Estelle AUBERT (Manche)
- 4 Aurore OUDOTTE (Seine-et-Marne)
- 5 Aurélie CHALMANDRIER (Haute-Savoie)
- 6 Nadège DYE (Isère)



- 30 Lætitia SCABELLO (Isère)
- 38 Aurélie AIME-BLANC (Isère)
- 46 Aurélie DANIELE (Isère)
- Virginie BICHET (Isère)

JUNIORS FILLES (par équipes)

sur 16 équipes classées

- 1 Ain
- 2 Isère
- 3 Seine-et-Marne
- 4 Haut-Rhin
- 5 Vendée

JUNIORS FILLES

sur 88 concurrentes classées

- 1 Aline FAZILLEAU (Vendée)
- 2 Nathalie PHILIPPON (Cher)
- 3 ... Sandrine GAUTHIER (Yonne)
- 4 Sabrina SEVRETTE (Haute-Marne)
- 5 Céline SIMOES (Aveyron)
- 15 Séverine BERNARDINIS (Isère)
- 27 Céline LECLERCQ (Isère)

JUNIORS GARÇONS

(par équipes)

sur 73 équipes classées

- 1 Eure-et-Loir
- 2 Vosges
- 3 Pas-de-Calais
- 4 Saône-et-Loire
- 5 Somme
- 33 Isère

JUNIORS GARÇONS

sur 321 concurrents classés

- 1 Ludovic DARRAS (Somme)
- 2 Fabien GENS (Pas-de-Calais)
- 3 Emmanuel DAVID (Jura)
- 4 Régis BORDIER (Hautes-Pyrénées)
- 5 Mickaël MONTES (Eure-et-Loir)
- 75 Guillaume PERRIN-PATRAS (Isère)
- 149 Frédéric PEJOT (Isère)
- 253 Frédéric BIANZANI (Isère)

SENIORS FEMMES

(par équipes)

sur 27 équipes classées

- 1 Seine-et-Marne
- 2 Loire Atlantique
- 3 Haut-Rhin
- 4 Val d'Oise
- 5 Allier
- 6 Isère

SENIORS FEMMES

sur 167 concurrentes classées

- 1 Pascale MENIGOZ (Territoire-de-Belfort)
- 2 Catherine MANSUY (Gers)
- 3 Barbara BOUSSICAUT (Maine-et-Loire)
- 4 Nathalie TURPIN (Seine-et-Marne)
- 5 ... Sophie BOUQUILLON (Nord)
- 21 Michèle GUILLOUD (Isère)
- 41 Sophie GULLINO (Isère)
- 42 Christelle MALRIG (Isère)
- 80 ... Frédérique DUPOUX (Isère)
- 102 Sonia SZCZUPIEL (Isère)

VÉTÉRANS FEMMES

(par équipes)

sur 3 équipes classées

- 1 Pas-de-Calais
- 2 Loiret
- 3 Doubs

VÉTÉRANS FEMMES

sur 54 concurrentes classées

- 1 Lyse MAUVAIS (Doubs)
- 2 Evelyne JUSTINE (Pas-de-Calais)
- 3 Marie-Hélène ARNAUD (Drôme)
- 4 Marie-Claire BABEUILLE (Yonne)
- 5 Régine BUISSON (Gard)

VÉTÉRANS HOMMES 1

(par équipes)

sur 69 équipes classées

- 1 Vosges
- 2 Ille-et-Vilaine
- 3 Saône-et-Loire
- 4 Loiret
- 5 Rhône
- 15 Isère

VÉTÉRANS HOMMES 1

sur 333 concurrents classés

- 1 Yves LAISSU (Saône-et-Loire)
- 2 Alain LABBE (Mayenne)
- 3 Pierre BRICE (Vosges)
- 4 Gilbert FAVRE (Saône-et-Loire)
- 5 Pascal BOURGAULT (Ain)
- 29 Maurille KALI (Isère)
- 44 Bruno VEYRET (Isère)
- 121 Jozo PAJIC (Isère)
- 190 André BLANC (Isère)



**SENIORS HOMMES
(par équipes)**

sur 77 équipes classées

- 1 Seine-Maritime
- 2 Gard
- 3 Haut-Rhin
- 4 Essonne

- 5 Finistère
- 20 Isère

SENIORS HOMMES

sur 353 concurrents classés

- 1 Elie SANFILIPPO (Aveyron)
- 2 ... Stéphane JOLY (Haute-Saône)

- 3 Thierry SABATIER (Gard)
- 4 ... Olivier GROSJEAN (Essonne)
- 5 Geoffroy DUVAL (Seine-Maritime)
- 39 Jérôme TASSIS (Isère)
- 93 Laurent DEBROSSE (Isère)
- 102 Virgil GADEBOIS (Isère)
- 138 Jean-Christophe TEPPAZ (Isère)

Mon pays n'est pas une décharge. Recyclons.



pas du tout !



TOUTE L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE SE MOBILISE

je trie

Le recyclage est un moyen efficace de lutter contre le gaspillage et de protéger notre environnement.

Tous les déchets ne sont pas recyclables. C'est pourquoi il faut les trier chez soi. **Seuls sont recyclables :** les emballages propres en papier, carton, les journaux et magazines..., les emballages vides en plastique, fer et aluminium. Et le verre.

"Je trie", un geste utile qui édifie la qualité de vie de demain.



Œuvre des Pupilles et Orphelins de Sapeurs-Pompiers

Document rédigé à l'intention de tous les Sapeurs-Pompiers

Introduction

Le présent document s'adresse à la totalité des Sapeurs-Pompiers de France. Nous n'ignorons pas que beaucoup d'entre eux connaissent mal ou ignorent totalement le fonctionnement des institutions qui s'intéressent et travaillent à l'amélioration de leur sort :

* **Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers**

* **Œuvre des Pupilles Orphelins de Sapeurs-Pompiers**

* **Caisse Nationale de Secours des Sapeurs-Pompiers**

* **Mutuelle Nationale des Sapeurs-Pompiers**

Chacune d'entre elles, dans son domaine et en fonction de ses possibilités, s'efforce de porter l'information au plus loin, afin que chaque Sapeur-Pompier ait la connaissance de leur existence, leur mission, leur action, leur fonction et leur fonctionnement.

Il s'agit d'un travail collectif d'importance qui doit être porté à tous les niveaux et rappelé périodiquement. Pour y parvenir, les responsables doivent s'investir pleinement, en diffusant à leurs personnels - sans restriction et par tous moyens à leur disposition - la teneur de ce texte, lequel traite plus particulièrement de l'Œuvre des Pupilles Orphelins de Sapeurs-Pompiers.

Le Bénévolat

L'Œuvre des Pupilles est une association à but non lucratif, gérée par des bénévoles qui donnent de leur temps, sans tirer d'autres profits que celui de se réaliser au travers d'une tâche au service des autres.

L'appartenance à notre institution permet :

* d'utiliser ou d'entretenir ses compétences

* de défendre une cause

- * de répondre à des besoins
- * d'acquérir des connaissances
- * de découvrir ses aptitudes et ses dons,
- * de compléter les actions des pouvoirs publics.

Le bénévolat est une aventure passionnante d'une extrême richesse, à condition d'en connaître les règles. Avant d'accepter toute responsabilité au sein de l'association, il est nécessaire d'être parfaitement informé de son fonctionnement, d'en connaître les organes, les statuts, les objectifs, ainsi que la vie au quotidien.

Le bénévolat a ses exigences. Il demande une présence active qui ne se mesure pas à la quantité d'heures passées mais plutôt à la qualité. Il doit regrouper des gens motivés, conscients de l'importance de leur rôle et informés avec précision de la tâche qui pourra leur être confiée.

Le bénévolat requiert du sérieux, de la ponctualité et de la disponibilité. Celle-ci peut-être de courte durée mais elle se doit d'être sincère. Ceux qui ont une large ouverture d'esprit ont toujours du temps disponible à consacrer aux autres.

Chacune de nos rencontres peut et doit être source de plaisir et de satisfaction.

Quelques précisions :

Parmi les avantages accordés, certains points précédemment cités, méritent une explication complémentaire à l'intention du lecteur : **C.F.I. (Complément Familial d'Indemnisation)**

Mise en application à compter du 1^{er} janvier 1990, suite à un vote positif à bulletins secrets de l'assemblée générale du 23 octobre 1989.

Bénéficiaires : les familles dont le père, décédé en service commandé, n'a pas été cité à l'Ordre de la Nation.

Attribution : après étude sur dossier :

* Pensions de réversion très variables, souvent inférieures à 2 800 F par mois.

* Autres ressources négligeables : pas d'emploi

* enfants à charge,

* Situations plus que précaires.

Solution adoptée : bénéfice d'un apport complémentaire procurant une ressource appréciable ;

Une centaine de familles était concernée, en 1989. Ce nombre est en régression, du fait des citations à l'Ordre de la Nation.

Exclues du système : veuves remariées, vivant en concubinage notoire, n'ayant plus de charge de famille.

Allocations d'études supérieures

Il y a deux impératifs :

* Un contrôle strict : le candidat doit décrire en une vingtaine de lignes son projet personnel et l'objectif qu'il veut atteindre. Il doit produire à la demande les notes du baccalauréat.

* Contrôle des résultats : passage à l'année suivante de scolarité. Un seul redoublement admis - unités de valeurs obtenues.

* En échange, l'Œuvre accepte de financer des études longues, la contrepartie étant la suppression de la Prime d'installation.

Aides exceptionnelles aux enfants des Sapeurs-Pompiers décédés hors service

Cette mesure avait été mise à l'étude en 1986 par le Conseil d'Administration de l'Œuvre et figurait au nombre des améliorations envisagées par la suite.

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, cette mise en œuvre a dû être ajournée et repoussée chaque année jusqu'en 1994 où l'Assemblée Générale de l'Œuvre du 1^{er} mars l'a adoptée massivement.

La Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers, désireuse de mener dans le cadre

de ses activités une action à peu près semblable, avait demandé de surseoir à ce projet, ce qui a été fait dans un souci de compréhension et de bonnes relations.

Devant la demande pressante des Sapeurs-Pompiers, il a été décidé de passer à l'action et grâce à la diligence des deux associations, les dispositions suivantes ont été prises :

- création d'un fonds de solidarité fédéral qui apporte une aide ponctuelle à la famille lors du décès,
- prise en charge par l'Œuvre, d'aides exceptionnelles en faveur des enfants sur étude de dossier et éventuellement enquête sur place.

Ces dispositions sont donc effectives et entrent en vigueur courant de l'année 1994.

Les objectifs ainsi obtenus sont donc complémentaires et les dispositions applicables pour chacun sont parfaitement précisées.

Voilà donc une preuve de bonne volonté de la part de l'Œuvre et de la Fédération, ce qui va permettre d'améliorer les conditions

d'existence de certaines familles de Sapeurs-Pompiers qui, malheureusement, nous ont quittés. Afin que l'association puisse disposer des éléments indispensables devant permettre un suivi sérieux et efficace des familles, il a été procédé, au niveau de tous les départements, à la désignation d'un Sapeur-Pompier "délégué départemental de l'Œuvre", qui est en fonction depuis 1990.

Pour toute question concernant les orphelins, il est recommandé de s'adresser à lui.

Demain...

Parallèlement à son action quotidienne, le Conseil d'Administration de l'Œuvre réfléchit en permanence aux améliorations susceptibles d'adoucir et de faciliter les conditions d'existence de nos protégés.

Et encore ?

Cette action permanente et soutenue de l'Œuvre des Pupilles Orphelins de Sapeurs-

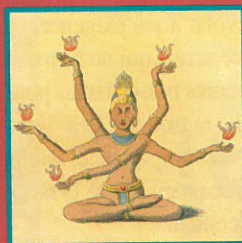
Pompiers est le fruit d'une action collective de tous les Sapeurs-Pompiers.

Elle n'est pas sans rappeler les valeurs fondamentales de solidarité et d'altruisme qui les animent. Malheureusement, trop souvent foulées au pied dans notre société de consommation qui, la plupart du temps, ne connaît que le terme "rentabilité".

*Pour le Conseil d'Administration
Le Président,
Colonel G. JAMAIN*

Notre contact si besoin est :
**ŒUVRE DES PUPILLES ORPHELINS
DE SAPEURS-POMPIERS**

27, rue de Dunkerque
75010 PARIS
Tél. : 16 (1) 45 26 54 39
Fax : 16 (1) 42 85 14 45



**Quand
l'énergie
se met
au service
de toute
une ville.**



Médailles et défilé

Au Centre de Secours de la Matheysine

Samedi 11 novembre 1995, le Capitaine André ESCALLON, ancien Chef de Corps du Centre de Secours La Matheysine a été décoré de la Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers, pour 30 ans de service, lors de son départ en retraite en janvier 1992.

Cette décoration lui a été remise par M. Claude PEQUIGNOT, Maire de la Mure, Conseiller Régional et Général, sur la place de la Mairie.

Cette médaille était portée par son petit fils Guillaume CASALI, J. S.P à la section de La Mure. La section des Jeunes Sapeurs-Pompiers, forte de 30 élèves, a fait un défilé remarqué dans les rues de la ville.

Décoration d'André ESCALLON,
30 ans de service.

(Photos : CS La Mure)

Vue d'ensemble, dans l'attente de la décoration.



Carnet Bleu

- Guillaume JAYMOND est né le 19 août 1995 fils du Caporal Pascal JAYMOND (C.S. La Matheysine)

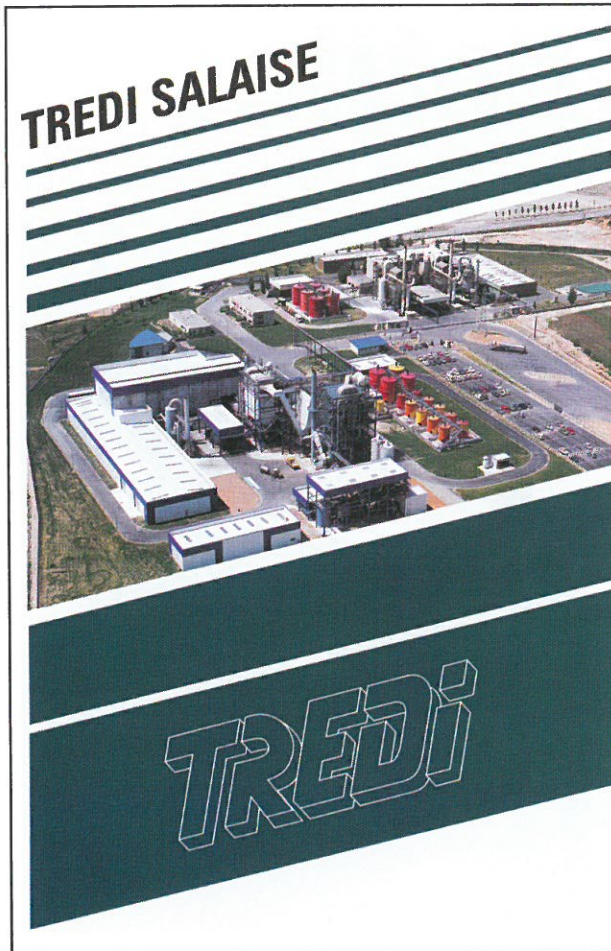
- Quentin RUCHIER BERQUET est né le 25 octobre 1995 fils d'Eric RUCHIER BERQUET Sapeur 1^{re} Classe.

Saint-Martin d'Hères : Hommage à Marc SMOTER



Samedi 27 janvier, en souvenir du deuxième anniversaire du décès de leur camarade Marc SMOTER, les Sapeurs-Pompiers de Saint-Martin-d'Hères, et les retraités accompagnés des délégations de la Direction Départementale et des Centres de Domène-Eyben, se sont rendus, à 9 heures, à Murianette, pour effectuer un dépôt de gerbe et observer une minute de silence.

Une cérémonie en toute simplicité, en présence de Michelle SMOTER, son fils Jérôme, M. le Maire de Murianette et le Caporal-Chef Roger SMOTER, l'Union étant représentée par son Président, le Colonel René PAILLOT et le Capitaine Gérard BRUNEL Vice-Président.



Centre d'incinération de déchets industriels

Z.I. Portuaire de Salaise-sur-Sanne
B.P. 19 - 38150 Salaise-sur-Sanne
Tél. 74 86 10 83 - Fax 74 86 16 97



Les voyages sont un moment très important de la vie d'une Amicale où la détente et la convivialité sont toujours de mise.

L'Agence Passeport Loisirs, avec plusieurs années d'expérience dans le domaine du tourisme pour les groupes préconstitués, avec une attention particulière aux Amicales, se propose comme le partenaire idéal pour l'organisation de vos sorties ou de vos voyages en France et à l'étranger.

Dans la brochure groupes "Regards sur le monde" vous trouverez des destinations originales et des "valeurs sûres" qui offriront à chacun une opportunité de partir selon le temps (et le budget) disponible comme par exemple : le Futuroscope à 660 F*, Disneyland Paris à 790 F*, l'Espagne en 4 jours à 740 F*, le Mexique en 12 jours à 7 950 F*, un séjour en hôtel 4 étoiles en Guadeloupe, excursions comprises, à 6 990 F*.

Nous vous signalons aussi une initiative très originale et sur laquelle vous pouvez vous inscrire individuellement : le voyage "Canada - Spécial Sapeurs-Pompiers" du 8 au 15 septembre.

Les commerciaux de Passeport Loisirs sont à votre disposition pour un rendez-vous à votre domicile ou dans l'une de nos agences.

PASSEPORT LOISIRS

Rue Grandjean - 38940 ROYBON - Tél. : 76 36 39 38

Place de la Paix - 38270 BEAUREPAIRE - Tél. : 74 29 91 27

PASSEPORT LOISIRS/VOYAGES RADICINI

1, boulevard Gambetta - 38000 GRENOBLE - Tél. : 76 87 34 12

5, avenue Jean-Jaurès - 38500 VOIRON - Tél. : 76 65 97 76

* Prix à partir de, à certaines, pour un nombre minimum de participants.

Jeunes Sapeurs-Pompiers : l'avenir du CPI Gillonnay



Défilé d'ouverture



Mancœuvre des Benjamins.



Epreuve de secourisme de la manœuvre nationale.

Historique :

Une délibération du Conseil Municipal de Gillonnay, datée du 1^{er} janvier 1901, nous apprend que la commune de Gillonnay vota un crédit de 1 000 F pour l'achat d'une pompe à incendie, et qu'une souscription auprès des habitants rapporta 245 F pour l'achat de cette même pompe.

Le 23 février 1901, la commission communale chargée d'examiner les demandes pour la formation d'un Corps de Sapeurs est élue.

La création du Corps eut lieu le 19 mars 1901, suite à une circulaire du 31 décembre 1899. La population gillonnoise s'élevait alors à 741 habitants et une prime de 0,30 F par homme, soit 12,30 F pour un effectif de 41 Sapeurs pour notre commune fut versée par l'état.

L'effectif se composait de :

- 1 Lieutenant
- 1 Sous-Lieutenant
- 2 Sergents
- 4 Caporaux
- 1 Clairon
- 32 Sapeurs.

95 ans plus tard

Dans 5 ans, en l'an 2001, le CPI de Gillonnay fêtera ses 100 années d'existence.

Aujourd'hui, l'effectif est de 22 hommes et une femme

- 1 Sous-Lieutenant (Chef de Corps)
- 1 Sous-Lieutenant (Adjoint)
- 2 Sergents
- 3 Caporaux
- 16 Sapeurs

Ceci pour les actifs, sans oublier bien sur nos anciens et, pour préparer l'avenir, une section J.S.P., dont nous parlerons plus loin.

Le CPI est équipé de :

- 1 FPT
- 1 PS
- 1 PSAB
- 1 MPR
- 1 MP d'Epuisement

En 1995 le nombre de sorties a été de 73, toutes interventions confondues : 7 incendies, 16 assistances à personnes, 7 accidents et 43 interventions diverses (destruction d'animaux etc.)

EAU DE GRENOBLE



COGESE

EAU DE GRENOBLE : UN ESPRIT DE SERVICE

L'eau fruit d'une attention de chaque instant :

Un important travail de surveillance et de maintenance est nécessaire pour entretenir les installations de pompage, de stockage et de distribution.

La qualité du fonctionnement des réseaux réside dans :

- la compétence des spécialistes du domaine de l'eau
- l'utilisation des techniques de pointe
- les efforts de recherche et de développement

Dräger

la sécurité sans compromis...

- protection respiratoire.
- détection de gaz.



DRAEGER INDUSTRIE SA BP 141 67025 STRASBOURG CEDEX

Tél. : 88 40 76 76 Fax : 88 40 76 67



Une partie des hommes du CPI et élus.

Section J.S.P. du C.P.I. Gillonnay

La section Jeunes Sapeurs-Pompiers du CPI de Gillonnay existe depuis 1989. Elle a débuté avec une dizaine de Jeunes qui, la première saison n'a participé qu'aux épreuves sportives. Depuis, elle a évolué et, aujourd'hui, elle compte 23 Jeunes Sapeurs-Pompiers. Ces enfants viennent pour une bonne moitié de Gillonnay, mais aussi de la Côte Saint André et des villages voisins.

Côté sportif, depuis sa création en 89, la section a toujours été présente, et a souvent figuré au palmarès des Cross départementaux et des épreuves athlétiques, individuellement et par équipes.

Mais, au niveau du cross national, on retrouve toujours, de 1989 à 1994, au moins un de ses éléments, et souvent bien plus, dans les équipes sélectionnées pour représenter notre département.

En 1989, Catherine RABATEL termine 12^e cadette, à Saint-Laurent-sur-Sèvre. En 1990, à Épinal, 2 cadettes gillonnoises couraient dans l'équipe classée 5^e.

Mais le sommet fut atteint en 1991, à Auxerre : en plus des cadettes et juniors filles bien classées, 4 garçons de Gillonnay (sur les 5 formant l'équipe cadets de l'Isère) furent champions de France par équipes : Richard REVERCHON 8^e, Fabrice TRIPIER - MERLIN 17^e - Frédéric GUILLAUD 21^e et Olivier COUTURIER 41^e.



Les véhicules.

En 1992, l'exploit faillit être réédité à Tarbes où 2 Cadets gillonnois étaient sélectionnés. On retrouve aussi Séverinne RABATEL, Judith EMPTOZ, Stéphanie SAUZE chez les filles, Nicolas ROUX et Christophe THIRON chez les garçons.

Le 21 mai dernier, une petite fête était organisée, et permettait, lors d'une rencontre amicale, d'affronter la section voisine d'Inter-Centres de la Bièvre. C'était également une répétition générale en vue des concours officiels de l'été : "Rassemblement Départemental et Congrès Départemental." Chaque équipe pouvant faire le point sur son niveau en concours de manœuvre, (Benjamins et nationale), ainsi que sur le parcours sportif.

Sur le plan de la compétition, l'égalité fut parfaite en manœuvre : un point de chaque côté. Mais, au parcours sportif, Inter-Centres Bièvre s'est détaché, s'octroyant ainsi la victoire finale, toutes épreuves confondues. Cette victoire symbolique n'ayant pour valeur que l'euphorie d'un instant.

Un autre aspect de cette journée était de faire découvrir aux habitants de Gillonnay et des environs, le travail que font les Jeunes Sapeurs-Pompiers. A l'aube du troisième millénaire, à l'heure où les risques vont sans cesse croissant, un Sapeur-Pompier aujourd'hui n'a plus le droit de compter que sur sa seule bonne volonté.

Il se doit d'être en forme physiquement, et d'avoir une formation adaptée. Avec l'entraînement physique, et l'initiation de base reçue, une section de Jeunes Sapeurs-Pompiers est certainement la meilleure école pour déclencher des vocations, et la pépinière des Sapeurs-Pompiers de demain.

Nous ne pouvons qu'encourager ces Jeunes, qui, dès l'âge de 10 ou 12 ans, ont acquis le respect d'autrui, et compris ce que veut dire "courage et dévouement", en consacrant quelques belles années de leur jeunesse à l'apprentissage de ce merveilleux métier : "Sapeur-Pompier".

*Sergent Chef J. PETIT
Moniteur et Secrétaire de la section*



BRICOLAGE ■ CONSTRUCTION ■ DÉCORATION ■ JARDINAGE

- 70 000 références en stock
- 50 conseillers de vente à votre disposition
- Un service découpe de bois + découpe de verre
- un service financement
- un service location de camionnette pour vos achats encombrants
- livraison à domicile (camionnette ou camion-grue)

LEROY MERLIN

CAP 38 - SAINT-EGREVE
Sortie autoroute A 43 - ST EGREVE NORD

TÉL. : 76 56 06 22

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
DE 9 H À 20 H SANS INTERRUPTION

LEROY MERLIN
Pour Réussir



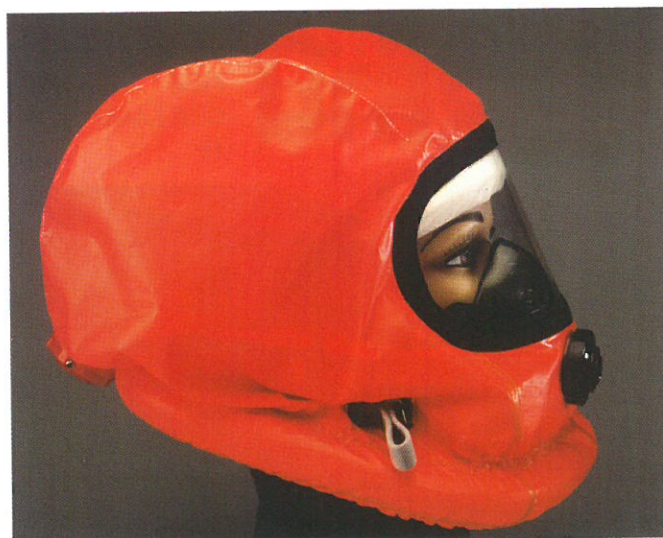
Division des Techniques Avancées

BP 15

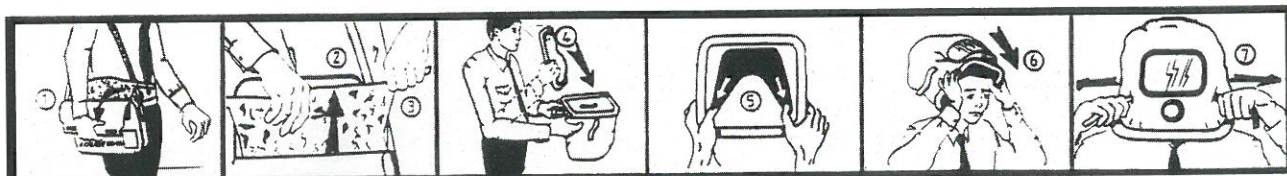
38360 SASSENAGE

Tél. 76 43 62 11 - Fax : 76 43 62 71 - Téléc. : 320825 F

La Division des Techniques Avancées d'AIR LIQUIDE, spécialiste de la protection physiologique, a su tirer profit des avantages d'une technologie originale utilisée dans le domaine aéronautique et l'intégrer aux équipements industriels. La cagoule **OXALAIR** est un appareil de protection conçu pour l'évacuation des zones dangereuses, accidentellement contaminées. C'est un équipement de sécurité de 30 minutes d'autonomie qui trouve sa pleine application dans les industries chimiques et pétrochimiques, les industries du gaz, du papier, les activités maritimes, les travaux souterrains, l'évacuation en cas de fumées... C'est un équipement autonome qui délivre de l'oxygène dès sa mise en service.



La cagoule OXALAIR peut être accrochée à demeure ou portée en bandoulière.



PICTOGRAMME DE MISE EN ŒUVRE

Saint-Geoire-en-Valdaine :

Départ à la retraite du Lieutenant André CLEYET-MERLE

C'est au cours d'une sympathique réception au foyer municipal, que le Lieutenant André CLEYET-MERLE, ayant fait valoir ses droits à la retraite, quittait la direction du Corps en présence de nombreuses personnalités dont :

- M. PICHON-MARTIN, Président de la C.A.S.I.S.
- le Colonel BOURGEOIS, Directeur Départemental
- le Capitaine PERRIN, représentant l'Union Départementale
- M. GILLET, Conseiller Général
- M. SESTIER-CARLIN, Maire de Saint-Geoire-en-Valdaine et Président du S.I.V.U. Incendie
- MM. les Maires des communes rattachées au Centre de Secours et de nombreux représentants de Corps voisins.

Une carrière bien remplie

Entré au Corps le 1^{er} juillet 1958, il y a gravi successivement tous les échelons de la hiérarchie :

- Caporal le 1^{er} juillet 1962,
 - Sergent le 1^{er} juillet 1964
 - Sous-Lieutenant le 2 mars 1973
 - nommé Lieutenant et Chef de Corps le 14 juillet 1979.
- Titulaire de la trilogie et de l'initiation prévention, le Lieutenant CLEYET-MERLE a reçu :
- la médaille d'argent des Sapeurs-Pompiers le 3 décembre 1978,
 - la médaille de vermeil le 14 décembre 1984,
 - la médaille de l'Union Départementale le 7 juillet 1990.
 - la médaille d'or le 14 juillet 1993,
- André CLEYET-MERLE a succédé au Lieutenant Henri MARTIN et, au fil des années, il a fait évoluer le Centre de Secours vers plus d'efficacité, plus de modernisme.



La formation du personnel a été sa priorité : sous son impulsion, de nombreux stages de secourisme ont été organisés à Saint-Geoire, avec le concours de moniteurs du Nord-Isère.

Sous son commandement, le matériel a été constamment renouvelé grâce à l'aide du Conseil Général, de la municipalité, du SIVU, mais surtout de l'amicale des Sapeurs-Pompiers.

Depuis la départementalisation, sous la conduite du Colonel BOURGEOIS, il faut souligner l'arrivée du VSR du Centre de Secours Principal de Vienne, du CCF Mercédès neuf, en remplacement du FPTL Cournil et, prochainement, de la VLTT de la Direction Départementale, qui remplacera la VL R11.

Le Lieutenant André CLEYET-MERLE a également été l'artisan du casernement actuel de la Chaffardière, en 1985, permettant un regroupement de tout le matériel dans un même lieu.

Le 1^{er} janvier 1988, le SIVU de la Valdaine a vu le jour, regroupant les communes de Saint-Geoire-en-Valdaine, Bilieu, Saint-Bueil, Merlas, Voissant, Velanne et Saint Sulpice-des-Rivoires, sous la respon-

sabilité de M. André CHAIZE, à l'époque Maire de Saint-Geoire-en-Valdaine, mais aussi Président de la C.A.S.I.S.

Son dernier dossier aura été le projet de la nouvelle caserne qui, nous l'espérons, verra le jour très prochainement.

Le Lieutenant CLEYET-MERLE ne quitte pas totalement les Sapeurs-Pompiers puisqu'il est toujours administrateur de l'Union Départementale et trésorier du Groupement de la Tour du Pin.

Le Colonel BOURGEOIS, après avoir félicité le nouveau retraité, lui remettait les galons de Capitaine Honoraire, par arrêté du Préfet de l'Isère en date du 25 septembre 1995.

MM. SESTIER-CARLIN et GILLET prenaient tour à tour la parole, afin de renouveler leurs félicitations au nouveau Capitaine.

L'amicale offrait à "Dédé" un superbe VTT et une plante à Mme CLEYET-MERLE, qui a toujours été à ses côtés durant 37 années de volontariat.

Un apéritif et un buffet campagnard, offerts par l'Amicale et le S.I.V.U., permettaient de terminer cette réception dans la joie et l'amitié.



P **Europole - Gare**

Pour accès direct :

- en gare SNCF
- au quartier d'affaires EUROPOLE

Un nouveau service de
**La Compagnie Générale
de Stationnement**

PARKING EUROPOLE-GARE

Ouvert 24 H/24

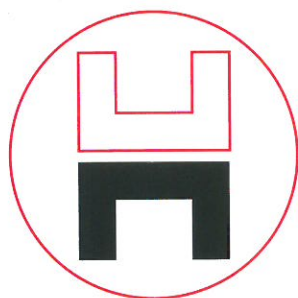
Informations :

Accueil parking 76 70 37 37



- EPONGES DE ZIRCONIUM
- HAFNIUM
- CHLORURE DE MAGNESIUM
- TETRACHLORURE DE SILICIUM
- OXYDES DE ZIRCONIUM
- OXYDES DE HAFNIUM

Boîte Postale 12
38560 JARRIE
Tél. : 76 68 56 56
Fax : 76 68 79 40



CELETTE®

**LEADER MONDIAL,
DANS LA SPÉCIALITÉ**

13, route de Bèchevienne - VIENNE-ESTRESSIN - Isère - France
Tél. : (33) 74 57 59 59 - Fax : (33) 74 31 51 47

Le Sous-Lieutenant Pierre MAYOUSSE : L'esprit de famille avant tout !

En ce début de période hivernale des premières neiges, nous avons rendu visite à un Chef de Corps heureux et un chef d'entreprise prospère : le Sous-Lieutenant Pierre MAYOUSSE, du CPI de Lans-en-Vercors.



Situé à 1.020 mètres d'altitude, Lans-en-Vercors (Isère) a l'âme joyeuse d'un village traditionnel. Cette charmante station climatique, située dans le Parc naturel du Vercors, possède un Corps de Sapeurs-Pompiers aussi jeune que dynamique. La raison ? Elle tient peut-être, en partie, au dynamisme contagieux de son Chef de Corps : Pierre MAYOUSSE.

De l'énergie, Pierre en possède à revendre. Il est vrai qu'entre la direction de l'hôtel-restaurant et le fonctionnement de son Corps, rares sont ses moments libres. Et pourtant, comme si cela ne suffisait pas, le Sous-Lieutenant MAYOUSSE avoue bien volontiers consacrer ceux-ci à assouvir sa passion de collectionneur. Sapeur-Pompier bien entendu !

"On aime bien ça dans la famille ..."

De fait, pour l'étranger qui, d'aventure, pénètre dans son établissement, il faut bien reconnaître que cela peut surprendre de prime abord de se retrouver au milieu d'une exposition compor-



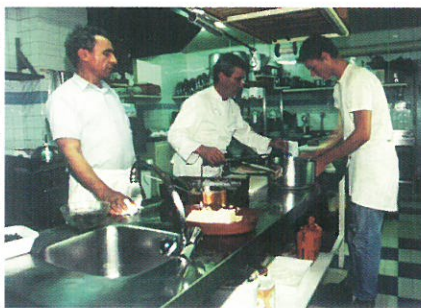
tant plus de 600 pièces ayant trait à notre profession. Une fois l'effet de surprise passé, notre voyageur voulant admirer le superbe parc de l'Hôtel, se retrouvera là encore au beau milieu de pompes à bras et autres sculptures Sapeur-Pompier. De là à croire que l'Hôtel du Col de l'Arc est une annexe familiale du corps local, on n'est pas si loin de la vérité ! Car, chez les MAYOUSSE, l'un ne va pas sans l'autre : "Le restaurant a été créé en 1892 par mon arrière grand-mère, se souvient Pierre. Albert, mon grand-père, était déjà Chef de Corps. Mon père a pris naturellement le relais de

l'entreprise familiale et du Corps par la même occasion, avant de passer le flambeau à mon frère. A son décès, en 1972, j'avais déjà intégré le Corps de Sapeurs-Pompiers depuis huit ans. J'ai été nommé Chef de Corps en avril 1983." Et si, poussé par la curiosité, vous lui parlez de relève, sa réponse fuse : "J'ai deux fils qui sont déjà au Corps : Denis, qui a 26 ans, travaille également avec moi en cuisine, et Vincent, le plus jeune, est à l'école hôtelière de Grenoble". Et de conclure dans un grand sourire : "On aime bien ça dans la famille !"



Non content de fournir "familialement" son Corps en effectifs, Pierre MAYOUSSE s'occupe également - et tout aussi naturellement - de pourvoir à l'embauche de ses

Jeunes Sapeurs-Pompiers. Ainsi, il compte en permanence dans son personnel, outre ses deux fils et lui-même, deux autres membres du Corps, dont une jeune fille. Qui plus est, en pleine saison, il n'est pas rare que Pierre en embauche occasionnellement un ou plusieurs de plus. "J'ai fait une priorité



pour les Sapeurs-Pompiers de Lans dans l'embauche, affirme-t-il. Certains de mes jeunes, au corps, cherchent du boulot. Si je peux leur rendre service, j'estime que cela fait aussi partie de mon rôle et de mon devoir de Chef de Corps...".

Un grand "Chef"... de famille

Et la disponibilité me direz-vous ? Comment concilier en effet la gestion d'une entreprise familiale importante telle qu'un hôtel-restaurant et l'éventail des missions d'un Corps communal qui voit sa population passer allégrement de 1 500 à 8 000 habitants lors des saisons été et hiver ? Eh bien là aussi, le Sous-Lieutenant Pierre MAYOUSSE avoue ne pas avoir de pro-

blème de disponibilité. "En fait, tout repose sur chacun d'entre nous. Il est évident qu'en ce qui me concerne, si je dois m'absenter lors d'un service, mon fils, qui me seconde en cuisine, reste aux fourneaux. Pour le reste du personnel, on se débrouille, suivant l'ampleur de notre travail", résume-t-il.

Il est vrai qu'avec 36 personnes à l'effectif, pour une moyenne d'âge de 30 ans, Pierre peut s'enorgueillir de diriger un Corps particulièrement dynamique et volontaire. Pourtant tout ne fut pas toujours si simple : "Avant, il n'y avait que 14 Sapeurs-Pompiers à Lans. J'ai remonté tout le Corps avec des jeunes !" précise-t-il avec fierté. Et il peut l'être, Pierre, car c'est aujourd'hui grâce à lui également que le CPI de Lans-en-Vercors possède une toute nouvelle section de vingt JSP : encore une relève qui se profile à l'horizon !

Chef en cuisine, Chef de Corps, le Sous-Lieutenant MAYOUSSE n'en est pas moins



avant tout "Chef de famille". La sienne, mais aussi celle de son Corps car, comme il le dit si bien lui-même : "Il existe un esprit de famille, et non pas de Corps, chez nous. Le chef en est le pivot tout simplement...". Et de rajouter, tout aussi simplement humblement : "Vous savez, si je n'avais pas été Sapeur-Pompier, j'aurais raté quelque chose, donc j'estime avoir beaucoup de chance...".

Reportage : Jean MONTAGNE

Photos : Patrick FORGET

Sainte-Barbe

Dignement fêtée à Morestel...



Au cœur du Centre de Secours du District du canton de Morestel, la Sainte-Barbe avait cette année un cachet tout particulier. En effet, les galons de Capitaine ont été remis par le Colonel BOURGEOIS au Chef de Corps, Jacques PERRIN, qui prend ainsi sa troisième barrette d'Officier. Puis les distinctions, décorations et l'attribution des médailles d'or (35 ans de service) ont été décernées à l'Adjudant-Chef Louis SALAMAND et au Sapeur Robert BOURJAILLAT, celles d'argent à André BOREL ainsi qu'à Gérard BRUNIER.

Auparavant, avait eu lieu le traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts. Mais c'est surtout au cœur des nouveaux locaux de la caserne qu'a eu lieu la cérémonie de reconnaissance et d'encouragement envers tous ces bénévoles.

Une belle brochette d'Officiers

Une cérémonie très officielle en présence du Colonel Jean-Claude BOURGEOIS, Directeur Départemental des services d'incendie et de secours d'Isère, accompagné du Lieutenant-Colonel René PAILLOT, Président de l'Union Régionale et Départementale de l'Isère, mais



aussi du Maire de Morestel, Christian RIVAL, Jean GENIN, Conseiller Général du canton, Jean-François BONNARD, Président du district. Egalement présents : les Capitaines honoraires Joseph COTTAZ, de Dolomieu et Fernand BATAILLON, (ancien Chef de Corps du CS), le Lieutenant Pierre CROIZAT, Secrétaire Général de l'UD 38, les Chefs de Corps du secteur, mais aussi en grand nombre les élus, adjoints, l'Adjudant-Chef Claude DUPUIS, Commandant de la brigade de gendarmerie, Théodore DURAND, ancien Maire, les chefs de service des différentes administrations du chef lieu. Tous étaient là pour apporter leur soutien, mais aussi féliciter les médaillés et tout particulièrement le nouveau Capi-

Le Directeur des Pompiers du département expliqua très clairement le rôle et la place de chacun, les futurs projets de l'organisation des secours en Isère. Il souligna l'esprit d'abnégation, de volonté et mis l'accent sur les qualités de M. PERRIN, sa serviabilité exemplaire, son bon sens, son dévouement au sein du Corps local, mais aussi sur le plan départemental, où il siège à la Commission des Services d'Incendie, ainsi qu'à l'Union départementale de l'Isère.

Au cours de son allocution, le Chef de Corps, Jacques PERRIN, retraça l'activité du CS et félicita les 42 Sapeurs-Pompiers pour leur compétence et leur dévouement. Il renouvela sa reconnaissance au Directeur Départemental, ainsi qu'au Président de l'Union pour



taine PERRIN, qui a obtenu ses galons à l'issue d'un brevet effectué à l'école nationale supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers, à Nainvilles-Roches, en région Parisienne.

leur présence parmi eux pour cette journée.

Après le traditionnel vin d'honneur, le repas de la Sainte-Barbe ponctuait de bonne façon ce jour de gloire de nos Sapeurs-Pompiers.



Solennelle à Jarrie...

Comme le veut la tradition, Sainte-Barbe s'est déroulée à Jarrie le 27 janvier 1996, tel un lien privilégié de rencontre pour l'ensemble des Sapeurs-Pompiers. La cérémonie a commencé par une revue du matériel et fut suivi par la remise des diplômes et galons :

Sapeurs	*X. BROTEL	BNPS, TGO
	*G. PERRIN-PATRAS	IEPS, BNSSA, CFAPSR
1 ^{re} Classe	*P. LOPEZ	CFAPSR, TG1
Caporal	*C. BOULME	CFAPSR, Caporal Chef
S/Lieutenant	*G. PERRIN-PATRAS	
Lieutenant	*Paul JALLE	Médaille d'Argent
	*André VALLET	Médaille d'Or

La Clique a reçu également de nombreux galons et médailles :
C. GILLARD, W. BISON, S. VANZAN, F. LACOMBE,
R. PARRA, E. PARRA, M. JALLABERT.



Remise des diplômes

Le Chef de Corps, au travers de son discours, a souligné l'effort de formation réalisé et fait le bilan des interventions.

Le Colonel PAILLOT a ensuite parlé de l'avancement des différents textes de loi sur la disponibilité des Sapeurs-Pompiers Volontaires.

Mme le Maire, Anne LE GLOAN a remercié la Compagnie et souligné l'effort fait pour la formation.

La Présidente de l'Amicale, le Sapeur Véronique TICOZZI, a ensuite remercié les épouses de Sapeurs-Pompiers, pour leur patience et leur soutien, leur offrant un bouquet de fleurs. Elle a insisté sur la vie de l'Amicale, qui ne serait rien sans l'aide de la Clique, des Sapeurs et de la population. Une Amicale qui tient une grande place dans la Compagnie de la Commune par ses côtés social et familial.

Cette cérémonie était présidée par le Lieutenant-Colonel PAILLOT, Chef de Corps du CSP et Président de l'Union Départementale, le Capitaine SUCHET, Chef de Corps du CS Saint-Martin-d'Hères, ainsi que l'ensemble des Chefs de Corps du secteur : les Lieutenants MARINI, JEYMOND, AILLOUD, VALDENNAIRE, BARBIER, accompa-



Remise des diplômes



Discours de Véronique TICOZZI, Présidente de l'Amicale

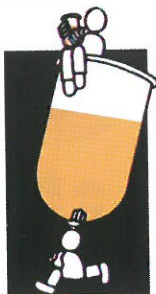


Cliques de Jarrie et de Brie réunies

gnés d'adjoints, ainsi que de nombreux autres Corps : Pont-de-Claix, Eybens, Meylan, Gières et orchestrée par les cliques de Jarrie et Brié, réunies pour la circonstance et dirigées par R. PARRA.

Cette manifestation a été suivie d'un vin d'honneur offert par l'Amicale.





**“SYNTHESE
CHIMIQUE
ORGANIQUE FINE”**

Route de Givors - 38670 CHASSE-SUR-RHONE
Tél. : 72.49.19.60. - Télex : 300 519
Télécopie : 78.73.78.07

Linde

GAZ INDUSTRIELS

Gaz Industriels - Gaz Scientifiques

Propane et Butane

Tél. : 74 86 40 63



INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires

VIENNE MALISSOL



HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi }8 h 45 - 12 h 15
au jeudi }14 h 45 - 19 h 15
Vendredi et samedi8 h 45 - 19 h 15

Tél. : 74.57.74.44



...Fêtée à Grenoble

Le 4 décembre 1995 avait lieu, très traditionnellement, la Sainte-Barbe du Centre de Secours Principal de Grenoble. Le Lieutenant-Colonel PAILLOT et son Etat-Major, l'Adjudant-Chef MARTIN, Président de l'Amicale et son équipe, recevaient les personnalités et invités à cette fête des Sapeurs-Pompiers.



M. Michel DESTOT, Maire de Grenoble, accompagné de M. Jean-Paul ROUX, Adjoint, assistait pour la première fois à cette Sainte-Barbe. MM. Didier MIGAUD, Député-Maire de Seyssins et REP-PLIN, Maire de Seyssinet, ainsi que le Colonel BOURGEOIS, étaient présents à la cérémonie, ainsi qu'au lunch qui suivait.

CALOR

Département Repassage
38780 Pont-Evêque
Tél. 74 53 78 78 - Fax : 76 53 78 79

COOP LA DAUPHINOISE

42-44, rue du 11 Novembre - 38200 Vienne
Tél. 74 78 82 00

TMD MARTIN

Z.I. Peymenand - 38150 Salaise
Tél. 74 86 67 67 - Fax : 74 86 66 66

NUMBER ONE

La Roche Plaine - 1, rue du Cornillon
38120 Le Fontanil
Tél. 76 75 05 05 - Fax : 76 75 05 77

EGT

107, rue Pasteur
38180 Seyssins
Tél. 76 96 60 49

PATHÉ GRENOBLE

10 ter, bd Gambetta - 38000 Grenoble
Tél. 76 87 53 06

CATERPILLAR FRANCE S.A.

B.P. 55 - 38041 Grenoble Cedex 9
Tél. 76 39 70 00



TUYAUX D'INCENDIE

Boîte Postale 196-F
42408 ST-CHAMOND Cedex FRANCE
Tél. : 77 31 02 00 - Télex 283 155
Télécopie 77 31 02 31



ETS DOUCET

DISTRIBUTION TECHNIQUE
MATÉRIEL D'ÉQUIPEMENT
AUTO - INDUSTRIE

10, rue Ampère - B.P. 296
38009 GRENOBLE CEDEX 01
Tél. 76 21 59 27 - Fax 76 49 23 61

Nouveaux locaux pour la Départementale

En 1977, disposant de quelques bureaux rue Lesdiguières, à proximité immédiate de la préfecture, la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours doit s'installer à Seyssinet-Pariset, dans les locaux techniques mis à disposition depuis 1970 par le Conseil Général. Les magasins deviennent ainsi des bureaux, complétés ultérieurement et à titre provisoire par des bâtiments annexes à usage de salles de cours, bureaux (instruction, et Prévention), atelier transmissions, etc. L'année 1986 voit même la transformation de deux logements en un CODIS...!

Malgré l'ère des Algeco, les installations de Seyssinet-Pariset s'avèrent très vite insuffisantes, inadaptées aux besoins et à l'évolution imposée à la Direction Départementale. Elles

deviennent nuisibles à l'environnement et peu favorables à l'image de marque d'un service public.

Actions engagées

Dès son arrivée dans le département de l'Isère en 1991, le nouveau Directeur souligne la nécessité d'étudier un projet de construction, confirmé dans sa démarche par un rapport d'inspection de la Sécurité Civile.

Conscients de la nécessaire évolution et réorganisation du service, les élus du département adhèrent au processus qui va aboutir à l'aménagement de la Direction Départementale dans ses nouveaux locaux, à Fontaine.

- 9 juillet 1992 : communication du Président de la Commission Administrative sur



l'insuffisance des locaux et la nécessité d'engager une étude sur ce dossier.

- 15 octobre 1992 : les membres de la Commission Administrative prennent acte d'un programme de construction élaboré par le Directeur et destiné à quantifier les besoins d'une Direction Départementale (superficies, volumes, installations,...). Diverses propositions immobilières sont même envisagées et présentées aux membres, sous réserve d'études complémentaires.

L'étude démontre très vite qu'il y a intérêt à regrouper sur un même site les trois entités : Administration, Services Techniques et École Départementale. Par ailleurs, il ne semble pas souhaitable de s'éloigner de l'agglomération grenobloise, siège des principales administrations, où demeurent les personnels travaillant



Les plans de secours sont élaborés par DAO (2^e étage)



Salle de conférences (Rez de chaussée)



Une salle de cours (Rez de chaussée)



Salle de réunions du Directeur (1^{er} étage)

Direction



Bâtiment administratif

- 12 avril 1994 : l'acte de vente est signé par le Président Jacques PICHON-MARTIN : les anciens établissements POMAGALSKI, situés à Fontaine, dans la zone industrielle des Vouillants, sont propriété du SDIS de l'Isère. Les travaux d'aménagement peuvent être envisagés.

- 31 juillet 1995 : les nouveaux locaux sont mis à disposition du Service Départemental. Le déménagement s'effectuera durant la première semaine de septembre 1995, avec le concours de nombreux Sapeurs-Pompiers Volontaires des Corps avoisinants.

Montage financier

Montant d'acquisition : 18 000 000 F
dont participation :
Conseil Général (70 %) = 12 600 000 F
Communes (30 %) = 5 400 000 F

Le hall d'accueil (Rez de chaussée)

au Service Départemental d'Incendie et de Secours.

- 3 juin 1993 : l'opportunité d'achat d'un tènement immobilier s'étant fait jour en janvier 1993, le projet d'acquisition est présenté aux membres de la Commission Administrative. Situé à Fontaine, d'une superficie de 11 000 m², cet ensemble comprend un bâtiment administratif d'environ 4 000 m² de planchers et divers bâtiments à usage d'ateliers et d'entrepôts. Il répond en tout point aux besoins actuels et garantit l'avenir des possibilités d'aménagements ultérieurs, voire d'extension.

- 23 décembre 1993 : la Commission Administrative émet un avis favorable à l'acquisition de cet ensemble immobilier, qui s'effectuera avec une participation du Conseil Général à hauteur de 70 %.



Bureau du Président (3^e étage)



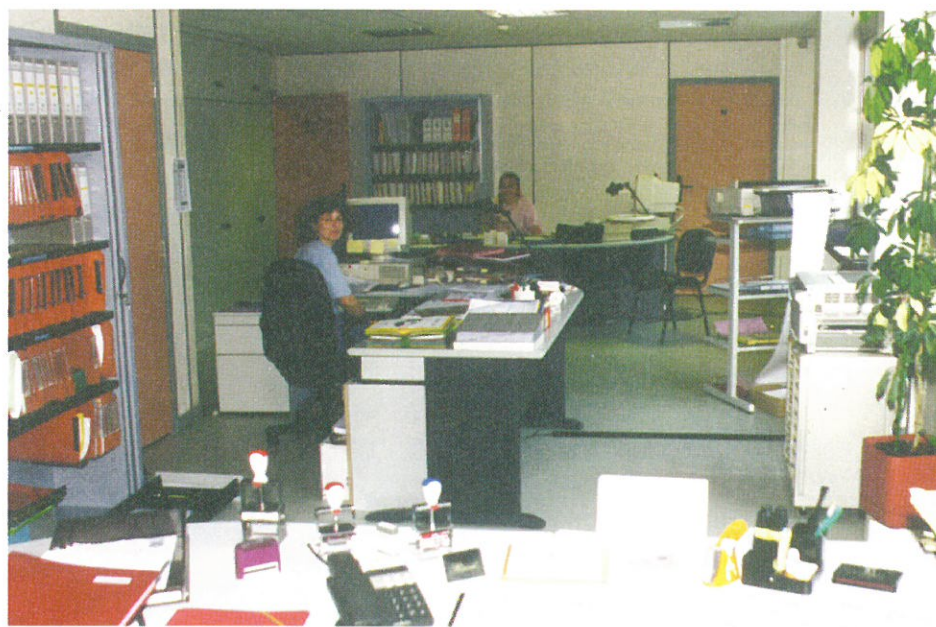
Salle des délibérations (3^e étage)



Informatisation du classement prévention (3^e étage - 17 000 dossiers)



Salle du CTA (2^e étage)



Bureau Comptabilité (1^{er} étage)

Réalisé au moyen d'un emprunt, les annuités correspondantes sont incluses au budget primitif du Service Départemental, couvertes par le Conseil Général et les communes, selon la répartition précitée.

Les travaux d'aménagement du bâtiment administratif font l'objet d'un marché public et sont confiés aux entreprises. L'Atelier Départemental est essentiellement aménagé par le personnel technique. Ces travaux ont duré six mois.

Le coût des travaux s'élève à environ 8,5 MF. Il convient d'y ajouter 1,5 MF. pour l'aménagement de l'atelier ainsi que les dépenses pour le complément de mobilier.

Par ailleurs, l'informatisation de l'alerte, qui couvre l'ensemble du département, a fait l'objet d'un marché d'un montant de 7,5 MF. Une telle installation réalisée dans des locaux neufs, aurait induit un investissement variant entre 70 et 80 MF. La réhabilitation d'un bâtiment existant a permis de réduire la dépense de plus de la moitié. Une expérience qui commence d'ailleurs à attirer des visiteurs intéressés par une telle démarche.

Description des bâtiments.

Bâtiment administratif : implanté à faible distance des premières falaises du Vercors, le bâtiment est fort bien desservi par plusieurs axes de communication reliés à la rocade toute proche. Des aires internes permettent aisément le stationnement de nombreuses voitures. D'une emprise au sol d'environ 800 m², le bâtiment regroupe tous les services administratifs de la Direction Départementale, répartis sur 6 niveaux et une surface totale utile de 3 400 m².

Sous-sol (semi enterré) : locaux techniques (chaufferie, vestiaires) archives, ateliers - transmissions et habillage - préau servant au remisage des voitures.

Rez-de-chaussée : accueil, salle de conférences, salle de commissions, bureau forma-



Cafétéria du personnel (4^e étage)



Le poste de travail de l'atelier transmissions



Services techniques - La serrurerie

tion, 2 salles de cours, services techniques (gestion administrative et secrétariat)

1^{er} étage : Direction et secrétariat de direction, salle de commissions, comptabilité-finances, courrier, reprographie, ressources humaines.

2^e étage : division opérationnelle : CTA-CODIS, salle de commandement, bureau opérations, statistiques, locaux sociaux des opérateurs, prévision, DAO, service, informatique.

3^e étage : service prévention, salle de commissions, salle d'attente, salle de délibérations (Commission Administrative, de Sécurité, C.A.P., etc.), Service de Santé (Médecin-Chef, Pharmacien, Vétérinaire) et consultation médicale.

4^e étage : cafétéria à l'usage du personnel et des stagiaires (étage partiel).

CODIS : l'intégration du CTA/CODIS au second étage revêt à la fois un caractère neutre et pratique. Sa configuration a été minutieusement étudiée. Une grande salle est destinée au CTA et aux actions quotidiennes d'un CODIS de veille. En parallèle, une salle identique et équipée permet une montée en puissance dynamique d'un CODIS de crise.

La salle radio s'interpose entre les deux salles opérationnelles reliées par un large couloir mis à profits pour l'affichage et l'archivage de la documentation opérationnelle.

Enfin, une salle de réflexion et de commandement, un local technique et une petite salle de détente, viennent compléter cet équipement.

La partie vide des opérateurs a été volontairement déportée à l'autre extrémité de l'étage. Elle comprend une salle à manger-cuisine, trois chambres Opérateurs et une chambre Officier.

Atelier Départemental (services techniques)

Réparties sur 2000 m², les activités suivantes sont exercées dans ce bâtiment :

- carrosserie avec cabine de peinture



Secrétariat prévention (3^e étage)

- réparation et entretien automobile (V. L et P.L.)
- 4 ponts élévateurs
- menuiserie (3 machines outils)
- serrurerie (3 machines outils)
- montage transmissions
- aire de lavage automatique
- magasin pièces détachées
- vestiaires sanitaires
- bureau Chef d'Atelier.

Divers bâtiments à usage de remisage de véhicules (neufs, rétrocedés ou réformés), pour une superficie globale de 2 700 m².

Bâtiment Instruction : d'une superficie d'environ 500 m². Actuellement désaffecté et inoccupé, ce bâtiment pourrait constituer - après réhabilitation - le bâtiment "hébergement" de l'école départementale. Les locaux pédagogiques ont en effet été prévus dans le bâtiment administratif.

Les personnels se sont installés avec joie dans ces nouveaux locaux modernes et fonctionnels, tout à fait adaptés aux missions dévolues au SDIS 38 ainsi qu'aux besoins générés par sa réorganisation.

Les Chefs de Corps et leurs adjoints ont pu visiter les installations le 21 octobre 1995, à l'occasion de la réunion annuelle des Chefs de Corps, qui a rassemblé plus de 300 participants.

Annie, charmante hôtesse, vous accueillera toujours avec le sourire dans cette nouvelle maison des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, mise à disposition par les élus. Elle a particulièrement soigné le décor avec une immense peinture-sculpture "Amadeus" réalisée par Casimir FERRER, artiste de renommée internationale et... Sapeur-Pompier volontaire à la Direction Départementale du Tarn.

Autant de violons peints et sculptés incitant la dynamique équipe de la Direction Départementale à un nouvel élan. En avant la musique !



Services techniques - Une remise de 1 000 m²

Services techniques - Le lavage de voitures

Services techniques - La carrosserie

elf atochem en Isère : la maîtrise de la filière chlore au service du quotidien

1 100 emplois directs
500 000 tonnes de produits finis
investissements : 1 milliard de francs en 10 ans

elf atochem dans le monde : la chimie des grands défis

33 500 emplois directs
10^e chimiste mondial
chiffre d'affaires : 50 milliards de francs

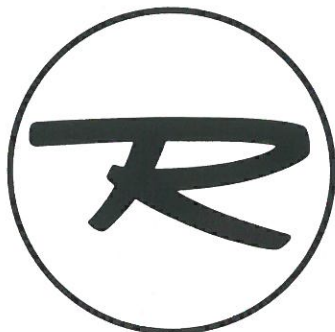
elf atochem



Boîte Postale 1, 38560 Jarrie
tél. : 76 39 73 73

Boîte Postale 48, 38190 Brignoud
tél. : 76 71 40 07

ROSSIGNOL



SKIS TENNIS CHAUSSURES BATONS DE SKIS ACCESSOIRES

Siège Social Tél. 76 66 65 65
B.P. 329
38509 VOIRON CEDEX - France
Service Commerciaux Tél. 76 66 66 66
38960 SAINT ETIENNE DE CROSSEY



FASSON

Fabrication de Matériaux Auto-Adhésifs

Roll Division
Fasson France S.A.R.L.
38560 Champ-sur-Drac
Tél. : 76 33 76 33

An Avery Dennison Company

Nouveau casernement pour le C.P.I. de Chatte

Le 14 octobre 1995 fut un jour faste pour les Pompiers du Centre de Première Intervention de Chatte. En effet, les élus municipaux les ont officiellement installés ce jour-là dans leur nouvelle caserne.

L'après-midi avait débuté, à l'appel de la sirène, par un défilé, emmené magistralement par la batterie-fanfare des S.P. de Brié et Angonne, de tous les Pompiers chattois et de leurs collègues de Roncone, village italien jumelé.

Le Maire, Maurice BOISSET, accueillit ensuite les personnalités qui avaient répondu à son invitation : le Colonel BOURGEOIS, D.D.S.I.S., le Capitaine MATHIEU, I.A.D., les Lieutenants BONNET et MOUNIER, l'Adjudant BOURGUIGNON, représentant de l'Union, Michel HANOUN, Député, Robert PINET, Conseiller Général, le Capitaine DALIER, commandant la Compagnie de Gendarmerie, les Maires, Chefs de Corps et délégations des C.S. et C.P.I. voisins. Puis il retraça l'historique du projet qui fut évoqué pour la première fois lors des élections municipales de 1989 et repris en 1993. La construction débuta en septembre 1994 et fut rondement menée, sous la houlette vigilante de M. MASSOUD architecte qui a réalisé le projet en concertation étroite et effective avec les Pompiers, puisque la remise des travaux a pu se faire début juin 1995. Le bâtiment, d'une superficie totale de 650 m², se découpe en trois zones distinctes :

- une partie vestiaires-sanitaires-bureaux (local radio et 2 bureaux),
- une partie remise de 8 travées
- une partie salle de cours, foyer et rangement pour le fourrier. Le Maire rappela le prix de l'ouvrage (3,3 M.F), prix de l'attachement de la commune à ses Pompiers, et regretta auprès des élus présents que le Conseil Général de l'Isère, contrairement à nombre de ses voisins, ne participe pas à la construction de caserne pour les C.P.I.

Le Chef de Corps, le Sous-Lieutenant GUIGUET, remercia le Maire et le Conseil Municipal pour cette magnifique réalisation et leur garantit qu'elle serait bien utilisée.



Le Colonel BOURGEOIS reconnu, avec humour, que ces remises n'abritaient point de véhicule attribué par le département et déclara qu'il examinerait donc avec beaucoup de bienveillance les futures demandes d'affectation ; il félicita également le Maire pour cette réalisation qui ferait sans doute envie à bon nombre de Corps.

Après la traditionnelle cérémonie consistant à couper le ruban, les invités, dont de très nombreux chattois, ont pu visiter les locaux et faire le tour des engins : un FPT, un VSR, un VTU, un CCFL, un PSR, une VL, une Remorque Eclairage.... et la "mamie" (MPR

60 achetée d'occasion par souscription communale en 1947!), tous achetés par l'Amicale et la commune et équipés par les soins des Pompiers chattois, avant de partager le non moins traditionnel verre de l'amitié.

Ce week-end magnifique s'est, hélas, terminé tragiquement, puisque Mme GUIGUET, épouse du Chef de Corps et mère des deux collègues Pompiers, est décédée subitement 24 heures après cette inauguration.

L'Union et les Sapeurs-Pompiers chattois tiennent à leur rappeler, par ces lignes, leur amitié et la part qu'ils prennent à leur peine.



Teisseire

Grand' place

Le Centre Commercial Régional

Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 20 h

RESTAURATION : FERMETURE TARDIVE

**4 000 places de parking gratuit,
couvert, surveillé et sonorisé.**

**133 boutiques, grandes surfaces
et services en tous genres**

à 2 minutes à pied d'Alpexpo et de Grenoble Alpes Congrès, accès direct TRAM

Nouvel accès : Rocade SUD - Sortie n°6

Tél. : 76 09 55 45 - Fax : 76 40 79 36



Le meilleur moyen de s'éclaircir la voie dans les embouteillages.

Avec Tag, le temps de trajet ne dépend pas de la circulation. En roulant sur des voies réservées, en passant aux feux en priorité, Tag met les transports urbains sur la voie de la fluidité.

Mieux vivre sa ville



Montbonnot-St-Martin : le Centre de Première Intervention inauguré

Le 20 mai 1995 a eu lieu l'inauguration officielle de notre Centre de Première Intervention. Dans le précédent numéro du Sapeur-Pompier de l'Isère, une page était réservée au discours du Maire, M. EYMERY. Aujourd'hui, je vous décris notre caserne, le personnel et le matériel.

Construit sur un terrain communal, le casernement -d'une surface de 500 m²- comprend une partie garage avec 6 travées, une partie bureau avec salle radio, salle de cours, bureau du Chef de Corps, vestiaires et sanitaires (hommes et femmes). L'ensemble, situé au centre des risques les plus importants, a été financé en totalité par la commune.



Composition du personnel

23 Sapeurs-Pompiers dont :
1 Lieutenant Chef de Corps
1 Médecin Capitaine
1 Adjudant-Chef, Adjoint
au Chef de Corps
2 Sergents
18 Caporaux et Sapeurs

Spécialisation

23 BNPS
13 CFAPSE
9 Secours Routiers
2 Initiations Feux de Forêts
3 Initiations CMIC
1 Initiation Prévention
1 Initiation Topographie
1 Initiation Radio
1 Initiation EPS

Matériel

1 FPT
1 FPTL
1 CID
1 VTU
1 MPR

Interventions

1994 : 170 Interventions
1995 : 207 Interventions

PROTECTION SOCIALE

1 **La retraite des sapeurs pompiers bénévoles.**
Au sein du Groupe, le régime APRA de la CIPRA assure, pour le compte des Communes adhérentes, le paiement de la retraite des sapeurs pompiers bénévoles.

2 **La prévoyance individuelle.**
Par la prise en charge des frais de Santé, quels que soient l'âge, la situation familiale, sociale et professionnelle, nos mutuelles **étendent la protection sociale à tous.**

CIPRA CAPICAF
RETRAITE PREVOYANCE MUTUELLE

47, avenue Marie Reynoard - 38067 Grenoble cedex 2 • 29-31, bd des Alpes - Meylan - 38067 Grenoble cedex 2 - Tél. 76 29 15 15 - Fax 76 29 16 00

15^e Cross Interdépartemental des Sapeurs-Pompiers...

(Région Rhône-Alpes Auvergne) à Cublize (Rhône)

Résultats hommes



Le 16 mars 1996

Organisé par les Sapeurs-Pompiers de Cublize et Amplepuis, sous l'égide de l'Union Départementale du Rhône, avec le soutien technique de la DDSIS 69, le Cross Interdépartemental s'est déroulé dans de très bonnes conditions, malgré un temps maussade et froid.

Tout était prévu : l'accueil, les cadeaux souvenirs très appréciés, les dossards, les parkings, les repas des sportifs, la réception de clôture et, bien sûr, chaque département est reparti avec deux brochures de résultats traités par informatique.

Un Cross très réussi où tout était réglé dans les moindres détails et où tous les concurrents ont trouvé du plaisir sur un très bon parcours, dans un site magnifique.

D'autre part, de très bons résultats ont été obtenus par le département de l'Isère, en regrettant toutefois que la grande majorité des "sélectionnés" pour les Championnats de France soit absente ce jour là.

Pour 1997, le rendez-vous est pris à Grenoble (38) pour l'organisation du Cross Interdépartemental.

- Seniors sur 139 concurrents :

9^e Fabrice PASQUIOU, 10^e Thierry BERNARD, 14^e Laurent DEBROSSE, 15^e Virgil GADE-BOIS, 18^e Jean-Christophe TEP-PAZ, 19^e Jean-Pierre LEGER, 31^e Serge GLENAT, 48^e Jérôme DELUERMOZ, 55^e David PERRACHINO, 60^e Bernard MANON, 67^e Stéphane BRUNEL,

70^e Pierre COLETTE, 79^e Jacques COLOMBIER, 85^e Jean-Marc VERGER, 86^e Richard GUILLOUD, 94^e Yvon CHARMEIL, 95^e Lario BOUTHERIN, 96^e Patrice VINEY, 122^e Patrick BONNARD, 127^e Hector FERREIRA, 138^e François DUART.

Classement par équipes sur 12 départements : Isère 2^e.

- Vétérans 1 sur 69 concurrents :

37^e Roland REY, 41^e Guy LACROIX, 65^e Jacques GARNIER, 69^e Marcel PERRIN.

Classement par équipes sur 12 départements : Isère 10^e.

- Vétérans 2 sur 39 concurrents :

5^e Louis ROLLAND, 16^e Michel FLA-NOINET, 36^e Gérard HUGONNARD.

Classement par équipe sur 10 départements : Isère 5^e

- Juniors sur 51 concurrents :

51^e Stéphane GENIN

Classement par équipes sur 12 départements (1 concurrent) : Isère 12^e.

- Cadets sur 80 concurrents :

4^e Rénald PAPAZIAN, 24^e Jérôme BRUSET, 38^e Christophe COIGNE, 58^e Olivier ORCEL, 66^e Nicolas GORON

Classement par équipes sur 12 départements : Isère 6^e.

- Minimes, sur 95 concurrentes

4^e Pascal PLAIGNAUD, 14^e Bertrand CHATIN, 15^e Marc BOLIFRAUD, 30^e Raphaël PAPAZIAN, 33^e Romain MOURGUES, 44^e Yoane BAUDRIER, 49^e Guillaume NAVARRO, 59^e David DEHAINE, 60^e Damien MEUNIER, 78^e Yvan DUBOURG, 92^e Vivian MARTEL, 93^e Mickaël MALICK.

Classement par équipes sur 9 départements : Isère 4^e

Résultats femmes

- Seniors femmes, sur 11 concurrentes :

1^{re} Michelle GUILLOUD, 3^e Sandrine VELAY, 6^e Sonia SZCZUPIEL

Classement par équipes sur 5 départements : Isère 1^{re}

- Cadettes, sur 20 concurrentes :

8^e Aurélie AIMÉ-BLANC, 9^e Aurélie DANIELE.

Classement par équipes sur 6 départements : Isère 5^e

- Minimes filles, sur 19 concurrentes

13^e Giovanna MELIND, 16^e Gaëlle PETIT-PAS.

Classement par équipes sur 5 départements : Isère 5^e

...et départemental de sélection,

à Pontcharra

Samedi 10 février 1996

Après plusieurs réunions de travail au Centre de Secours de Pontcharra, l'organisation était au point et la manifestation sportive eut lieu le samedi 10 février, par grand beau temps.

Il faut remercier la municipalité de Pontcharra d'avoir accepté l'organisation de ce Cross sur sa commune, ainsi que le Lieutenant MEYRIEUX, Chef de Corps, qui a été la cheville ouvrière de cette organisation.

Sur le terrain, les charges étaient réparties de la façon suivante :

- Lieutenant MEYRIEUX, responsable du balisage du parcours de contrôle, de la sécurité (2 VSAB avec leur équipage), des infrastructures sur le terrain, ainsi que la réception où étaient proclamés les résultats.

- Lieutenant NAVILLE, Officier des Sports au Centre de Secours Principal de Grenoble, responsable de la chronométrie, du départ, de l'arrivée (renforcé de 5 Sapeurs-Pompiers du Centre de Secours Principal, chargés de suivre en VTT les différentes courses).

- Lieutenant TERRAS, de la D.D.S.I.S., et un Sapeur-Pompier de Moirans.

- Commandant COLOMBIER, responsable de la saisie et du traitement informatique des résultats (avec deux secrétaires de la D.D.S.I.S. et deux Sapeurs-Pompiers du Centre de Secours Principal de Grenoble).

La proclamation des résultats a eu lieu au gymnase de Pontcharra en présence de la municipalité, du Colonel BOURGEOIS, du Lieutenant-Colonel PAILLOT.

Les organisateurs auraient apprécié qu'un plus grand nombre de sportifs reste à la remise des coupes pour le classement par équipes, faisant remarquer que la lecture des résultats et la remise des récompenses font partie intégrante de la manifestation.

Ce cross, qui comptait 560 concurrents, s'est déroulé dans de très bonnes conditions et à vu se qualifier 35 crossmen parmi les catégories de Cadets à Vétérans 2, filles et garçons, pour les championnats de France, à Amiens, le 30 mars 1996.

Merci à tous les Chefs de Corps proches de Pontcharra d'avoir mis du personnel à disposition et d'avoir également donné un sérieux "coup de main" : les Lieutenants SPERONE (du Centre de Secours du Touvet) et MILLET (du Centre de Secours de Monestier de Clermont), l'Adjudant-Chef ROLAND (Centre de Première Intervention de Le Gheylas), le Caporal-Chef POIS-POMPÉE (Centre de Première Intervention de Saint-Maximin), le Sergent-Chef COHARD (Centre de Première Intervention de Goncelin).

Tous les résultats

Poussins

Classement par équipes

- 1 : Gières
- 2 : Montalieu-Vercieu
- 3 : Chasse/Rhône

Classement individuel

- | | | | |
|---|------------------|--------------|-------------|
| 1 | - Paul MACHILLOT | St-Savin | 0 h 06' 36" |
| 2 | - Jean COLCOMBET | Chasse/Rhône | |
| 3 | - Damien PERRET | Voiron | |
| 4 | - Yvan BOSSAVIT | Gières | |
| 5 | - Julien FILET | Gières | |

Poussines

Classement par équipes

- 1 - Chasse/Rhône
- 2 - Saint-Chef

Classement individuel

- | | | | |
|---|-------------------|--------------|-------------|
| 1 | - Marie LAHM | Saint Savin | 0 h 07' 45" |
| 2 | - Clémence JOBERT | Chasse/Rhône | |
| 3 | - Luisa MELLINO | Chasse/Rhône | |
| 4 | - Mélanie COTTON | Saint-Chef | |
| 5 | - Sophie BALSAMO | Chasse/Rhône | |

Benjamins

Classement par équipes

- 1 - Vienne
- 2 - Saint Savin
- 3 - La Mure

Classement individuel

- | | | | |
|---|--------------------|-------------------|-------------|
| 1 | - Maxime LASSERRE | Domène | 0 h 10' 35" |
| 2 | - Jonathan LARCHER | Montalieu-Vercieu | |
| 3 | - Damien COLCOMBET | Chasse/Rhône | |
| 4 | - Alexandre QUAIX | Meylan | |
| 5 | - Nicolas DOUSSE | Fontaine | |



CAMIRA FORMATION et CONSEIL

5, rue Maréchal Leclerc 38130 ECHIROLLES

T : 76 23 23 27 - F : 76 40 28 80

- ◆ **RISQUES INCENDIES :** Permettre aux salariés de supprimer les situations dangereuses et intervenir efficacement sur les débuts d'incendies.
- ◆ **AGENTS DE SECURITE INCENDIE ERP/IGH :** Etre capable de remplir différentes missions touchant à la sécurité dans les établissements recevant du public ou des immeubles de grande hauteur.
- ◆ **SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL :** Assurer les premiers gestes d'urgence et préparer l'intervention des secours extérieurs.
- ◆ **RISQUES CHIMIQUES :**
 - Niveau I, sensibiliser les intervenants extérieurs aux risques chimiques, pétrochimiques et aux procédures.
 - Niveau II, informer les responsables des entreprises extérieures sur les procédures, les réglementations à appliquer et leurs responsabilités.
- ◆ **AUDIT SECURITE :** Donner l'avis d'un spécialiste extérieur à l'entreprise afin d'évaluer la nature des risques, y apporter une réponse adaptée.

15978

Nos séjours balnéaires :

***GUADELOUPE 6960 F**
8 jours / Hôtel 4 étoiles demi pension
4 excursions incluses !

***SICILE 2950 F**
8 jours / Hôtel club 3 étoiles
Pension complète

***TUNISIE 1990 F**
8 jours / Hôtel club 3 étoiles
Pension complète

* Prix à partir de base 40 participants, départ de Lyon, à certaines périodes

PASSEPORT
AGENCE DE VOYAGES

LOISIRS

SPÉCIAL SAPEURS-POMPIERS

du 8 au 15 septembre 1996 **5680 F pp**

Canada

Partez à la rencontre des «cousins Québécois» ! Une nature souveraine et un peuple ouvert et accueillant rendront inoubliable votre séjour au pays du sirop d'érable. Sans compter les bons moments passés en compagnie de vos collègues canadiens.

Programme détaillé sur demande, voyage possible à d'autres dates pour groupes préconstitués

Les chutes du Niagara
Toronto, Ottawa, Québec
Rencontre avec les Pompiers de Montréal
Journée «chez l'habitant» avec les Sapeurs Pompiers locaux
Visite d'un quartier à l'avant-garde dans la surveillance et la prévention.
Départ de Grenoble

38940 ROYBON
Tél. 76 36 29 38
Fax 76 36 28 61

Le soleil, la détente, la convivialité... en plus !

VOLFEU ALARM

GRENOBLE :
1, rue des Glairaux 38120 ST EGREVE
Tél. : 76 75 55 88 - Fax : 76 75 82 60

ANNEMASSE :
4, rue Docteur Favre 74100 ANNEMASSE
Tél. : 50 92 54 71 et 50 92 70 51 - Fax : 50 87 02 62

INSTALLATEUR AGRÉÉ AUX NORMES A.P.S.A.D. N° 06-79 DEPUIS LE 27/06/79 POUR LE VOL. EN COURS DE QUALIFICATION POUR L'INCENDIE AP-MIS

Le mode d'emploi de la sécurité. Etudie, installe, maintient des systèmes de surveillance en utilisant des produits bien conçus et sans soucis dans les domaines du particulier, du commerce, de la PME-PMI, de l'administration et de la grosse entreprise avec toute la rigueur, le sérieux et le professionnalisme que VOLFEU ALARM applique depuis de nombreuses années.

Consultez-nous à votre guise pour tout renseignement, étude, devis et conseil, sans obligation de votre part.

Benjamines

Classement par équipes

- 1 - Voiron
- 2 - Saint Savin
- 3 - Gières

Classement individuel

- 1 - Sandy WEISSEND District de Roussillon 0h 12' 25"
- 2 - Sandrine DESTOMBES Voiron
- 3 - Aurélie THOMAS Montalieu-Vercieu
- 4 - Typhaine BIGOT Meylan
- 5 - Delphine MERLE Montalieu-Vercieu

Minimes F

Classement par équipes

- 1 - Inter Centre Bièvre
- 2 - Domène

Classement individuel

- 1 - Sandra CHORON District de Roussillon 0 h 13' 15"
- 2 - Audrey TABARDEL Saint Savin
- 3 - Delphine JOCELIN Vinay
- 4 - Sandrine GELAS Inter Centre Bièvre
- 5 - Fanny CORTES Moirans

Minimes H

Classement par équipes

- 1 - Domène
- 2 - Vienne
- 3 - Saint-Georges d'Espéranche

Classement individuel

- 1 - Marc BOLIFRAUD Domène
- 2 - Rodolphe VALZER Vienne
- 3 - Bertrand GHATINA Domène
- 4 - E. OLAGNON Saint Georges d'Espéranche
- 5 - Raphaël PAPAIZAN Vienne

Cadets

Classement par équipes

- 1 - Montalieu-Vercieu
- 2 - Saint-Savin
- 3 - Vienne

Classement individuel

- 1 - Jérémy PASTRELLO Saint-Jean de Bournay 0 h 15' 56"
- 2 - Renald PAPAIZAN Vienne
- 3 - Sébastien PETIT Montalieu-Vercieu
- 4 - Antoine MACHILLOT Saint-Savin
- 5 - Jérôme BRUSET Vienne

Cadettes

Classement individuel

- 1 - Lætitia SCABELLO Gières 0 h 11'18"
- 2 - Nadège DYE Inter Centre Bièvre
- 3 - Anne-Lise NIGRI Saint-Savin
- 4 - Aurélie DANIELE Gières
- 5 - Aurélie AIME BLANC Gières

Juniors H

Classement par équipes

- 1 - Inter Centre Bièvre
- 2 - Vaulnaveys le Haut
- 3 - La Tour du Pin

Classement individuel

- 1 - Fabien PASTRELLO Saint-Jean de Bournay 0 h 27" 48"
- 2 - Guillaume PERRIN PATRAS - Jarrie
- 3 - Frédéric PEJOT District de la Côte Saint
- 4 - Philippe CHALEAT Saint-Savin
- 5 - Frédéric BIANZANI Grenoble

Juniors F

Classement individuel

- 1 - Delphine LABORIE Saint-Egrève 0 h 20' 03"
- 2 - Séverine BERNARDINIS Eybens
- 3 - Sandrine JOYEUX Meylan
- 4 - Céline LECLERCQ Moirans
- 5 - Virginie BIDET Domène

Seniors H

Classement par équipes

- 1 - Grenoble
- 2 - Vienne
- 3 - Inter Centre Bièvre

Classement individuel

- 1 - Virgil GADEBOIS Gières 0 h 33' 28"
- 2 - Jérôme TASSIS Eybens
- 3 - Fabrice PASQUIOU Grenoble
- 4 - Laurent DEBROSSE La Mure
- 5 - Jean-Christophe TEPPAZ Grenoble

Seniors F

Classement individuel

- 1 - Michèle GUILLOUD Gières 0 h 18' 47"
- 2 - Sophie GULLINO Saint Nizier du Moucherot
- 3 - Christelle MALRIG Eybens
- 4 - Sandrine VELAY Grenoble
- 5 - Isabelle PEREIRA Inter Centre Bièvre

Vétérans H1


Classement individuel

- 1 - Maurille KALI Villard de Lans 0h 29' 33"
- 2 - Bruno VEYRET Fitiieu
- 3 - Jozo PAJIC Chamagnieu
- 4 - André BLANC Saint-Georges-d'Espéranche
- 5 - Michel VALLON Sainte Agnès


Vétérans H2

Classement individuel

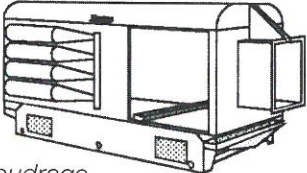
- 1 - Fernand RABATEL Gillonnay 0 h 27' 20"
- 2 - Louis ROLLAND La Murette
- 3 - Albert MILLET Monestier -de-Clermont
- 4 - François RABATAL Gillonnay
- 5 - Michel FLANDINET Domène



**EQUIPEMENTS
et SYSTEMES
de PROJECTION
ELECTROSTATIQUE**



*Equipement manuel de poudrage
Stajet 405*



Cabine de poudrage MVH.

**POUDRAGE
ELECTROSTATIQUE :
UNE TECHNOLOGIE SAMES**

13, chemin de Malacher-ZIRST
• B.P. 86 - 38243 MEYLAN CEDEX •
Tél. : 76 41 60 60 - Fax : 76 41 60 90



MERMET SA

**Tissus de verre
techniques et
décoratifs**


Le Bois
38630 VEYRINS
Tél. : 74 33 66 15
Fax : 74 33 97 29

Schindler
le partenaire ascenseurs

création, remplacement, modernisation,
maintenance, télésurveillance

Agence Régionale Alpes
7, rue de Brotterode
38950 Saint-Martin-le-Vinoux - Tél. : 76 75 10 63 - Fax : 76 56 19 83

Agence de Chambéry
228, rue Clemenceau 73490 La Ravoire - Tél. 79 72 72 91




FLY *la boîte à meubles*



ATLAS *Le choix de vivre son intérieur*

Z.I. des Glaireaux
38120 ST-EGREVE

Tél. : 76 75 89 17
Fax : 76 75 15 00

Tél. : 76 75 03 13
Fax : 76 75 03 05

Ski alpin

Compétition départementale

Challenge
"Jean-Louis MAURIES"



Pièce unique - "Pour un homme unique".



Discours émouvant de Mme MAURIES, entourée par les Maires du District des Deux-Alpes et du Président de l'Amicale, D.D.S.I.S.

Dimanche 24 mars 1996 a eu lieu le 1^{er} challenge de ski alpin des Sapeurs-Pompiers, nommé "Challenge Jean Louis MAURIES", regroupant l'ensemble des Sapeurs-Pompiers du département.

Organisé par les Amicales de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours et celle des Sapeurs-Pompiers des Deux-Alpes, sous l'égide de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours ainsi que l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, cette manifestation a permis de commémorer le premier anniversaire du décès du Lieutenant Jean-Louis MAURIES.

Sapeur-Pompier professionnel à la D.D.S.I.S. de l'Isère où il occupait le poste de chef de bureau "Opérations", Jean-Louis MAURIES avait la responsabilité du centre opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (C.O.D.I.S.).

Originaire du Tarn, ses qualités humaines ont fait de lui un interlocuteur apprécié de tous les Sapeurs-Pompiers du Département. Sa gentillesse, sa jovialité et sa disponibilité lui ont permis d'être respecté de tous.

Dimanche 24 mars 1996, cent-cinquante concurrents provenant de trente-sept Centres d'Intervention et de la D.D.S.I.S. se sont affrontés dans un slalom géant, couru en deux manches, sur la piste des crêtes de la Station des Deux Alpes.

Mme MAURIES a remis le "Challenge", véritable œuvre d'art de l'artiste Casimir FERREYER à l'équipe des Deux Alpes qui l'a brillamment remporté.

La remise des récompenses a été effectuée en présence de nombreuses personnalités :

- Mme MAURIES et ses enfants,
- M. CUPILLARD, Conseiller-Général, Maire d'Huez-en-Oisans,
- M. DODE, Président du District des Deux Alpes,
- M. DODE, Maire de Venose,
- M. GRAVIER, Maire de Mont-de-Lans,
- M. BRUNEL, Directeur de l'Ecole du ski Français,

- Colonel BOURGEOIS, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,

- Lieutenant-Colonel PAILLOT, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

Grâce à de nombreux partenaires, chaque participant est reparti avec un lot offert par un des établissements suivants :

Crédit Agricole de l'Isère, M6, Radio-France Isère, Radio Nostalgie, le Dauphiné-Libéré, Carrefour Meylan et Echirolles, Géant Fontaine et Saint-Martin d'Hères, DIFCO, Alcatel Communication, Renault Galtier, RVI Automonin, Iveco, Fenzy, Matisee, la Boite à Outils, Ford Gauduel, Go Sport, Sasic, Grand-place, Sanicar.

Le comité d'organisation remercie vivement les Sapeurs-Pompiers, la station des Deux-Alpes, l'Office du Tourisme, l'Ecole du Ski Français, Deux-Alpes-Loisirs, ainsi que l'ensemble des participants, et vous donne rendez-vous l'année prochaine pour la deuxième édition.

E. LECLERC



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

ESPACE COMBOIRE



Le Manège à Bijoux



ROUSSET MENAGER

BRIÉ - DÉPANNAGE

ELECTROMENAGER

VENTE - RÉPARATION
ENTRETIEN TOUTES MARQUES

38320 BRIE ET ANGONNES
76 73 62 48

COUPES MÉDAILLES TROPHÉS

TARIFS SPÉCIAUX
SAPEURS-POMPIERS

INSTITUTION SAINT-CHARLES

1, PLACE DES CAPUCINS - B.P. 267
38202 VIENNE CEDEX - TEL. : 74.85.03.34 - FAX : 74.85.20.51

ECOLE - COLLEGE - LYCÉE - SÉRIE (L. ES. S.)
LYCÉE TECHNIQUE - SMS - MÉDICO SOCIAL

*Possibilité de préparer aussi ce BTN après un BEP Carrières Sanitaires et Sociales
par l'intermédiaire d'une première d'adaptation.*

EXTERNAT - DEMI-PENSION

établissement d'enseignement privé sous contrat d'Association



VIDAL



FABRICANT

VESTE D'INTERVENTION TEXTILE ET CUIR DUR SAPEURS-POMPIERS

Roger Vidal et Fils

Z.I. - 20-22, rue de l'Artisanat - B.P. 167
81304 GRAULHET

Tél. : 63 34 52 46 - Fax : 63 34 69 99



Cadets :

- | | |
|---------------------|-------------------------|
| 1 Cédric ACHARD | Lans-en-Vercors |
| 2 Cyril BOURNE | Saint-Nazaire-les-Eymes |
| 3 Rémi COUTURIER | Saint-Savin |
| 4 Antoine MACHILLOT | Saint-Savin |



Juniors :

- | | |
|--------------------|-----------------|
| 1 Laurent POIROT | Les Deux-Alpes |
| 2 Thomas QUERO | Lans-en-Vercors |
| 3 Wilfrid CINCIONE | La Mure 2 |
| 4 William PEPPIN | Moirans 2 |
| 5 David MENU | Rives |



Masters 2 :

- | | |
|------------------------|----------------|
| 1 Roland ROCHE | Alpe d'Huez |
| 2 William ROCHE | Alpe d'Huez |
| 3 Jean-Louis COMOZZOLI | DD SIS 38 |
| 4 Denis FAIT | Bourg d'Oisans |
| 5 Pierre BOURNE | Allevard |



Femmes :

- | | |
|-------------------------|-----------------------|
| 1 Marie-Pierre BERANGER | Allevard |
| 2 Laurence VILLAND | St-Pierre d'Entremont |
| 3 Corinne CAUSSE | Gresse-en-Vercors |
| 4 Aurélie PLANTIER | Claix |
| 5 Sandrine VELAY | Grenoble |



Masters 1 :

- | | |
|----------------------|-----------------|
| 1 Eric CHAPON | Deux Alpes |
| 2 Dominique MAGNAN | La Mure 1 |
| 3 Philippe PEYRONNET | Lans-en-Vercors |
| 4 Patrice PERRET | Echirrolles |
| 5 Philippe CORMONS | La Mure 1 |



Seniors :

- | | |
|------------------------|------------------------|
| 1 Cédric CHALVIN | Les Deux Alpes |
| 2 Fabrice COHARD | Allevard |
| 3 Romuald ROCHE | Alpe d'Huez |
| 4 Lionel GERMAIN BONNE | La Mure |
| 5 Rémi TURACHUS | Centre Lans-en-Vercors |



**Classement par équipes
(pour le "Challenge")**

**22 équipes classées,
sur 48 au départ**

- 1 Les Deux-Alpes
- 2 Lans-en-Vercors
- 3 Allevard
- 5 Bourg-d'Oisans Team 2
- 7 DDSIS 38 Team 1

Challenge du nombre - DDSIS



YAOURT - DESSERTS
FROMAGES BLANCS
CREME FRAICHE

orlac

ORGANISATION REGIONALE LAITIERE
AGRICOLE ET COOPERATIVE



LAIT FRAIS PASTEURISE
LAIT STERILISE U.H.T.
VIVA, SILHOUETTE
BEURRE

Siège social : ORLAC, chemin des Mines - 38200 VIENNE ESTRESSIN

15973

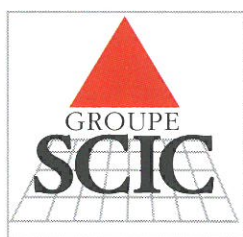
SADA

38, av. Jean-Jaurès
EYBENS
76 24 20 63



Av. du Général-de-Gaulle
SEYSSINET
76 49 24 87

15972



SCIC AMO

ASSISTANCES AUX MAÎTRES D'OUVRAGE

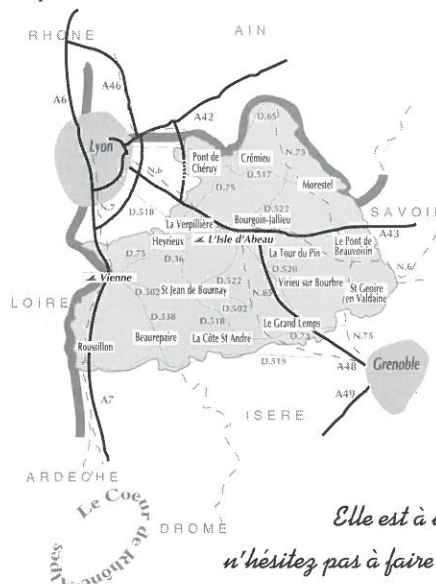
**Partenaire des collectivités locales
et des maîtres d'ouvrage
publics et privés**

- Construit des logements et des équipements
- Administre des sociétés immobilières (SEM en particulier)
- Gère des patrimoines immobiliers
- Vend des patrimoines locatifs anciens

6, boulevard Gambetta
38000 GRENOBLE
Tél. 76 86 39 00 - Fax 76 46 47 54

15993

*Partenaire des entreprises
du Nord Isère,
la CCI met à leur disposition
des services concrets d'assistance
quels que soient leurs secteurs d'activité ou leurs tailles*



*Elle est à votre service,
n'hésitez pas à faire appel à elle.*



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE NORD ISERE
2 Place Saint Pierre - BP201 - 38201 Vienne CEDEX
Tél. : 74 31 44 00 - Fax : 74 85 77 85

Nos peines...

Saint-Laurent-du-Pont

20 mars 1996 : un Sapeur-Pompier nous a quittés

C'est en ce premier jour de printemps que les retraités et actifs du Centre de Secours de Saint-Laurent-du-Pont ont accompagné leur camarade Eugène SANT-PREVOSTO, âgé de 65 ans, à sa dernière demeure.

Incorporé le 2 avril 1959, il fut un homme actif au sein du Centre de Secours. Homme de compétence, il a gravi les échelons.

Le 12 mai 1963 nommé Sergent, 1983 Sergent-Chef, 30 septembre 1984 Adjudant, 30 avril 1988 Adjudant-Chef. Il obtint les médailles d'Argent en 1978, Vermeil 1985, Or en 1988. Après 39 années de service, il prenait sa retraite tout en restant en contact lors des festivités.

Au cours de la cérémonie, son épouse, Mme Marie-Rose SANT-PREVOSTO, a demandé une quête destinée aux pupilles des Sapeurs-Pompiers. Il aura été jusqu'à ses derniers instants un homme de grande bonté et de dévouement.

A ses funérailles assistaient les représentants de l'Union Départementale, le Capitaine Claude MATHIEU et le Lieutenant Raymond PICOT. La quête a produit la somme de 3 223,05 F.

*Le Président de l'Amicale,
Adjudant Georges EYNARD.*

Péage-de-Roussillon

Le Capitaine Honoraire LAURENT n'est plus

La famille des pompiers est en deuil, avec le décès du Capitaine Honoraire Jean-Pierre LAURENT, à l'âge de 88 ans, appelé amicalement "Dodoche" par les Sapeurs-Pompiers du Centre de Secours de Péage-de-Roussillon. Entré au Corps le 4 octobre 1936, il fut nommé Caporal fourrier le 30 juin 1938, puis Sergent fourrier en 1945, Sergent-Chef en 1948, Adjudant en 1949, Sous-Lieutenant le 19 mars 1963. C'est toujours avec le même entrain qu'il a participé aux activités du Corps, organisant des équipes de manœuvres pour des concours départementaux et nationaux où le Corps se distingua. Mais il avait encore de nombreuses activités : moniteur national de secourisme, Croix Rouge où il était un actif formateur, responsable départemental de la section bouliste et fervent participant, membre du Rhodia Club Natation et rugby, ce qui lui a permis d'être la cheville ouvrière de la discipline sportive au sein du Corps des Sapeurs-Pompiers. Au cours de sa carrière il a reçu plusieurs distinctions honorifiques, dont une médaille d'argent de 29 ans de service, une médaille de vermeil de 30 ans de service en 1967, et le mérite fédéral en 1972. Nous adressons nos condoléances à tous ses proches.

Assistaient aux funérailles

Lundi 19 février 1996, à 10 heures, en l'église de Péage de Roussillon :

- Lieutenant-Colonel PAILLOT, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
- Commandant LANGLAIS, I.A.D. et Administrateur
- Capitaine ROMATIF du C.S.P. de Vienne
- Capitaine GIVORD, Administrateur
- Capitaine MEDALIN, Administrateur
- Capitaine PROST, Administrateur
- Capitaine MONDANGE, Administrateur
- Lieutenant CHEVALIER, Administrateur

Ainsi que de nombreux Officiers et Sapeurs du Centre de Secours du District de Roussillon et de nombreux collègues du secteur. M. BOURGET, maire du Péage-de-Roussillon était également présent à l'office.

Gresse-en-Vercors : Damien BLONDELA n'est plus.

Le 30 décembre 1995, la nuit était glaciale, la route verglacée, dans un virage en dévers, le Sapeur Damien BLONDELA, du Centre de Première Intervention de Gresse-en-Vercors (Centre de Secours Intercommunal du Serpaton) a perdu le contrôle de son véhicule qui effectua un tonneau en contrebas de la chaussée. Il était 2h30.

Son corps ne fut que découvert qu'à 9 heures, gisant dans le ruisseau "La Gresse", à quelques mètres de son véhicule accidenté, en face du Centre de Première Intervention de Gresse-en-Vercors.

Damien, si dévoué au service d'autrui, n'a pas eu droit cette nuit aux secours qu'il aurait mérités.

Il était âgé de 24 ans et sa disparition brutale a été cruellement ressentie par tous ses amis Sapeurs-Pompiers du C.S.I. du Serpaton (Monestier et Gresse).

Titulaire d'un brevet de technicien supérieur de maintenance aéronautique, le Sapeur-Pompier BLONDELA venait d'être engagé à la Sécurité Civile et affecté à l'entretien des hélicoptères, à la Base d'Issy-les-Moulineaux.

Tous ses amis et copains l'ont accompagné à sa dernière demeure, au cimetière de Gresse-en-Vercors.

Le Lieutenant J-P. CAUSSE, Chef de Corps, Adjoint du CSI,

Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours était représenté par le Lieutenant TERRAS,

Le Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère était représenté par le Lieutenant MILLET, Chef de Corps du Centre de Secours du Serpaton,

Le CODIS-CTA était représenté par l'Adjudant-Chef N'GUYEN et l'Adjudant ROUX, Le Capitaine RIOTTON, Chef de Corps du

Centre de Secours de Pont-de-Claix, ainsi que les délégations de Centres voisins étaient présents.

La Sécurité Civile était représentée par une importante délégation, notamment : le Sous-Préfet, Directeur National, le Responsable des Moyens Aériens de la DSC,

le Chef de Base d'Issy-les-Moulineaux.

De même, ses amis de Gresse-en-Vercors et la nombreuse population, dont :

M. FREYDIER, Ancien Maire, M. GARNIER, Maire de Gresse-en-Vercors, M. CHABUEL, Maire de Monestier-de-Clermont. Tous étaient là pour lui rendre hommage.

Le Lieutenant CAUSSE dans une courte allocution, lui adressait un dernier adieu.

10^e Championnat de Sapeurs-Pompiers à

**Les 3 et 4 février 1996.
Un anniversaire
parfaitement réussi...
Un spectacle de couleurs
de haut niveau...
Une organisation sans
faible et bien orchestrée...**

Tout juste arrivé à Chamrousse, vous avez déjà l'esprit libre. Et sans doute est-ce déjà cette liberté qui permet à cette station de faire sa réputation internationale aux Jeux Olympiques de 1968. Depuis lors, le somptueux massif de Belledonne garde toute sa pureté et offre à la station son plus beau site. Pour vous accueillir et vous garantir un séjour de plaisirs grandeur nature, Chamrousse s'est faite, elle aussi, station à l'état pur.

Des pentes vertes et bleues aux noires descentes olympiques, chacun trouve toujours des pistes à son niveau. Et pour ceux qui préfèrent profiter de l'extraordinaire environnement de cette station, 55 km de pistes de ski de fond ont été tracés. Naturellement, vous pouvez choisir de vous découvrir de toutes autres passions : vous essayez au scooter ou au quad des neiges, au parapente ou à la conduite sur glace.... Sans oublier toutes les autres activités de la station.

De solides montagnards

Le Centre de Première Intervention de Chamrousse, dirigé par le Sergent Jean Christophe TERNE, fort de ses quatorze solides montagnards, a démontré sa ténacité et son savoir-faire pour œuvrer à la réussite de ce nouveau championnat de France. En effet, les caprices de dame météo font craindre le pire aux organisateurs.... A quelques jours de neige tant attendus.... Que faire ? Annuler tout simplement, attendre et espérer un retour de situation, confirmer ce grand rassemblement et prévoir une autre formule !!! Ouf, la sagesse et la persévérance récompensent les Sapeurs-Pompiers montagnards et, finalement, l'ouverture de ce grand rassemblement national va pouvoir enfin être déclarée....

Dès le samedi matin, les délégations déferlent devant les bâtiments du Centre de Secours pour récupérer leurs dossards et demander des explications sur le déroulement



Le relais en nocturne. Les vainqueurs de chaque catégorie.

des épreuves. Venus parfois de très loin, Metz, Paris ou Monaco, tous se retrouvent chaque année avec un réel plaisir. Aucune animosité, chacun se contente de bien préparer sa course et de tout mettre en œuvre pour une réussite. Grâce aux efforts conjugués de la municipalité, des sponsors, des pompiers et des moniteurs de l'école de ski, l'organisation semble parfaite....

Relais à l'américaine

La soirée se fait attendre et nos athlètes songent déjà aux épreuves du soir, les relais par équipes à l'américaine.... Choisir le bon partage fait partie de la minutieuse préparation

indispensable pour réaliser une bonne glisse et se hisser dans les premiers dès le départ. Le site s'illumine, le jury se met en place, la dameuse parcourt une dernière fois les pistes, le départ de la première série est imminent, le speaker officiel donne les dernières recommandations. C'est parti, le coup de pistolet libère les grosses cylindrées et déjà les écarts se font considérables. Les équipes habituées à ce genre de compétition se retrouvent très rapidement en tête où la lutte fait rage. Les années se suivent mais ne se ressemblent pas toujours, car le SIVOM du Vercors (26) crée la surprise et s'impose devant une bonne équipe de Chambéry (73), suivie par celle des



Nino PESANTI, bientôt 80 ans et toujours la forme.

France Ski de Fond Chamrousse (Isère)



Moussières (39); En deuxième série, où le niveau est également excellent, c'est encore un succès pour l'équipe 2 du SIVOM du Vercors, talonnée de très près par le trio des Tours-en-Savoie et Chambéry venu en force.... Les Drômois ont frappé très fort ce soir et entendent bien nous rappeler à leur bon souvenir dès demain matin.... Les paris sont ouverts. A noter que les Corps de Saint-Etienne et d'Hauteville sont venus très nombreux, ce qui leur a permis d'engager quatre équipes chacun.... La seule équipe féminine est venue d'Hauteville également.... Bravo les filles.

Neige et soleil...

Nuit de repos, où seuls quelques flocons de neige viennent jouer les trouble-fête.... Sommeil paisible pour certains, sommeil troublé vont bientôt se retrouver sur la ligne de départ pour un affrontement individuel cette fois. Un duel fraternel où l'amitié et la sportivité régissent la grande famille des Sapeurs-Pompiers, avec toutefois un podium en guise de récompense pour les meilleurs....

La neige a recouvert les routes, le soleil



Le Colonel BOURGEOIS, DDSIS 38 - Le Colonel PAILLOT, Président de l'Union Départementale de l'Isère - Le Lieutenant-Colonel THIBAUD, Commandant le CSP de Saint-Etienne

feu volontaire, cette grappe agglutinée s'ébranle subitement puis s'étire rapidement pour finalement former un long cordon humain d'où émergent déjà les plus rapides. Féminines et cadets, anciens et doyens, de 16 à 80 printemps, chacun dans son style, tous se donnent au maximum dans l'espoir de franchir la ligne d'arrivée tant convoitée. Les cris d'encouragements

dataires, les spectateurs maintiennent la pression des grands jours.

Première épreuve terminée, les jeux sont faits et nous connaissons déjà les nouveaux champions de France : la cadette Lætitia BOUROUIN (Hauteville 01) surprend toutes les autres concurrentes, le cadet Bastien JUGE (SIVOM du Vercors 26) entame un début de carrière fulgurant, le doyen Julien RUFFET (Bellefontaine) et l'ancien Régis AUDISIO (Ballaison) prouvent à tous que le sport entretient la vitalité des Corps....

Ce quatuor de sportifs de haut niveau peut lever les bras très haut en signe de victoire.

Bomba à la française

Aucun répit, M. Jacques GUILLOT, Maire de Chamrousse libère déjà le second essaim composé des Juniors, Vétérans, Super Vétérans et Seniors. La cadence est infernale dès les premières secondes, tout s'étire très vite, les rois du skating font déjà la différence, tandis que les classiques se font plaisir sur la piste. Le champion de France sortant, Hugo LOEWERT (Meyenheim 67), se trouve dans le groupe de tête, on le dit légèrement fatigué, suite à une saison déjà bien riche en épreuves, le dit légèrement fatigué suite à une saison déjà bien riche en épreuves, mais attendons pour connaître le verdict.... En effet, un gaillard inconnu des connaisseurs vire en tête au premier passage, il s'agit du solide jurassien Éric CART-LAMY (Bois d'Amont 39), une



Gérard VALLA et Daniel PIZOT tous deux de Saint-Etienne fondateurs des Championnats de France de Ski et de Cyclisme des Sapeurs-Pompiers.

semble vouloir venir fêter ce grand rassemblement avec nous tandis que le brouillard persiste et joue à cache-cache avec les montagnes avoisinantes. Un décor féerique offre un spectacle de rêve et de liberté à la foule de supporters venue en masse soutenir ses favoris.

Un essaim multicolore s'active au fond de la vallée.... Sortie de sa léthargie par un coup de

envahissent la contrée, les clochettes s'activent et dissipent leurs sons aigus ou graves au gré du vent, après tout n'est-ce pas jour de fête aujourd'hui? Avec aisance ou difficulté, avec joie ou tristesse, visage rayonnant ou visage marqué, parfois au bord de l'asphyxie, chacun en termine avec ces satanés kilomètres. Ovation pour les champions, encouragements pour les retar-

EQUIPEMENT VÉHICULES D'INCENDIE

FPT - CCF - CCFL - VPI - VSR
MOTOPOMPES - MATÉRIELS DIVERS
HABILLEMENT - TUYAUTERIE



PROTECTION INCENDIE

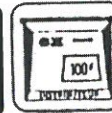
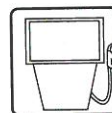
INDIVIDUELLE ET RESPIRATOIRE
AIR - OXYGENE - COMPRESSEUR

Route de Bourg - B.P. 187 - Z.A. Les Blanchisseries - 38505 VOIRON Cedex
Tél. : 76 05 12 50 - Fax : 76 65 99 72

CONTINENT



ST EGREVE



OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 8 H 30 À 22 H
SORTIE CENTRE COMMERCIAL CONTINENT ST EGREVE NORD

Guérimand Voiron S.A.

 Groupe Arjo Wiggins

Fabricant de - papiers autocopiants
- papiers pour impression-écriture
- papiers techniques

BP 125 - rue Louis Armand - 38340 VOREPPE cedex
Tél. : 76 50 22 22 / Fax : 76 50 18 94

Butaclor[®]

Caoutchouc
polychloroprène

EniChem Elastomères France

Usine de Champagnier
BP 19 - F - 38800 Le-Pont-de-Claix - France



vraie Bomba à la française, son style est impressionnant... La lutte est acharnée, ne surtout pas laisser revenir Hugo semble être le leitmotiv de Carl, puisque finalement c'est bâtons de ski tourbillonnants qu'il franchit la ligne d'arrivée en signe de victoire.... 28 secondes les séparent seulement, tandis qu'il faut attendre plus de deux minutes pour voir surgir le troisième alors que le talentueux junior Siegfried MAZET (eh oui encore du SIVOM du Vercors) s'est intercalé entre eux, un avenir très prometteur pour ce garçon !!!

Nino PESANTI : quatre-vingt printemps

Le Vétéran Patrick MICHEL (Briançon) enlève le titre dans sa catégorie, suivi de Christian DURRAFOURG (Les Moussières - Jura) en super vétérans. Bravo à tous et félicitations.... Le public est ravi et se déchaine lorsque le speaker annonce l'arrivée du doyen de l'épreuve, Nino PESANTI, 80 printemps bien sonnés (Hauteville Lompnès - Ain), Quelle forme !!!

Après la remise des médailles sur le site, tous se retrouvent bien vite sous le chapiteau chauffé afin de déguster un excellent repas de remise en forme. Les discours sont très brefs mais sont prononcés avec beaucoup de cœur par les autorités. La présence, pendant ces deux jours de fête, du Colonel Jean-Claude BOURGEOIS, Directeur Départemental, du Lieutenant-Colonel René PAILLOT, Président de l'Union Départementale et Régionale, du Capitaine André EMIN (Hautevillois spécialiste du micro), du Capitaine Gérard BRUNEL de l'Union Départementale et du Lieutenant Jacques NAVILLE, du C.S.P. de Grenoble, a été remarquée par l'ensemble des participants. Merci de leur présence mais surtout merci pour tous les efforts qu'ils consentent régulièrement afin de faire progresser le sport à l'échelon national...

Ambassadeurs du sport

Au cours de la cérémonie de clôture, deux ambassadeurs du sport au niveau national et international ont été honorés.... Cyclisme et ski sont leur passion, ce sont les fondateurs de ces deux disciplines tous deux de Saint-Etienne. Ils se sont vus remettre la médaille du Mérite Fédéral pour le premier, la médaille de la reconnaissance Fédérale pour le second.... C'est en toute simplicité que le Lieutenant-Colonel THIBAUD, de Saint-Étienne, leur a épinglé cette distinction, sous l'œil ravi du Commandant COURVOISIER de la BSPP, venu

en concurrent, mais également en temps que responsable des sports de la Brigade...

La page est tournée...

Félicitations aux récipiendaires et souhaitons leur de continuer encore très longtemps leur action. Les titres par équipes sont remis aux vainqueurs, à souligner que le Corps d'Hauteville-Lompnès emporte le prestigieux titre de champion de France toutes catégories confondues.... La page est tournée, pensons déjà au championnat 1997.

Chamrousse, mille fois merci....

Ho, ce ne fut pas sans soucis....

Anniversaire dans la réussite....

Merveilleux séjour sur votre site....

Retrouvons nous dès l'an prochain...

On verra bien, car c'est dans l'Ain...

Une nouvelle fois heureux de se retrouver...

Soyez assurés ce sera encore dans la gaieté....

Surtout, à tous, encore mille fois merci...

Et félicitations aux hommes de votre CPI....

Avec les remerciements de la rédaction du journal "Le Sapeur-Pompier de l'Isère" au Sapeur Denis BONSAQUET, du Service communication de la DDSIS 01 auteur talentueux de ce reportage et des photos très réussies de ce championnat de France, qui s'est déroulé à Chamrousse, en Isère.

Classement

Course Anciens - 6 km

- 15 - André JURY - Le Péage
- 18 - Roger ZACCANTI - Renage
- 25 - Jacques CHENET - Le Péage

Course Doyens - 6 km

- 21 - André MARCHE - Beaufort

Course Juniors - 12 km

- 23 - David MÉMU - Rives
- 27 - Nicolas PERRET - Agnin
- 29 - Julien PLAGNAS - Agnin
- 32 - Sébastien CHAUSSADE - Beaufort
- 33 - Cédric POIZAT - Beaufort

Course Seniors - 12 km

- 25 - Pierre-Yves ROSSET - Echirolles
- 26 - Jean-Bernard MERMILLON - Grenoble
- 31 - Jean-Jack MURG - Corenc
- 36 - Raphaël CLÉMENÇON - Grenoble
- 38 - Hugues NOLIN - Grenoble
- 43 - Marc KOLODZIEV - Saint-Martin-d'Hères
- 62 - Guy FOURNIER - Echirolles

- 75 - Yvon CHARMEIL - Rives
- 89 - Pascal CARTIER-MILLON - Saint-Agnès
- 100 - Bertrand MORA - Renage
- 102 - David BIANZANI - Grenoble
- 108 - Pierre ASTRUC - Agnin
- 112 - Alain FALLA - Rives
- 119 - Bruno RAMAT - Beaufort
- 120 - Jérôme GUILLERMONT - Beaufort
- 121 - Franck PLANCHER - Beaufort
- 122 - Denis NOIR - Beaufort

Course Super-Vétéran - 12 km

- 12 - Yves LAMBERT - Renage
- 20 - Michel VALLON - Sainte-Agnès
- 29 - Marc BOURGEAT - Sainte-Agnès
- 43 - Jean-Louis ALLET-COCHE - Renage

Course Vétéran - 12 km

- 6 - Philippe RUFFET - Echirolles
- 9 - Jean-François MOLLARET - Le Sappey
- 36 - Bruno PELUYET - Agnin



Complémentaire maladie, prévoyance, épargne, retraite, assurances, loisirs, contrats groupes et entreprises.

La force d'une grande famille

Siège social :
15, rue André Rivoire - 38069 Grenoble Cedex 2
Tél. : 76 70 38 80 - Fax : 76 70 38 99



Compte à Versements et Retraits Libres

480 000 épargnants ont déjà découvert les atouts du Compte Afer, et vous ?

- Régularité et rentabilité assurées
- Sécurité absolue
- Double avantage fiscal
- Liberté totale des retraits et versements.

+7,44%
net en 1995

La bonne adresse

La Maison de l'Épargne Dauphinoise
17, cours Jean-Jaurès GRENOBLE
Tél. : 76 50 30 88



VÉHICULES ANTI-INCENDIE ET DE SAUVETAGE

sides

AÉRONAUTIQUE - PÉTRO-CHIMIE - SÉCURITÉ CIVILE

182 rue de Trignac - 44600 SAINT-NAZAIRE - tél. 40 17 18 00 - télex 700094 - fax 40 17 18 03



Figurant parmi les plus grands complexes hospitaliers de France, le C.H.U. de

Grenoble est un établissement public de 2500 lits d'hospitalisation, dans lequel travaillent 8200 personnes. Comme centre de soins, le Centre Hospitalier offre l'ensemble des prestations médicales, chirurgicales et obstétricales. Outre les services d'urgence très complets, le C.H.U. développe des spécialités de pointe corres-

pondant à sa vocation régionale et universitaire (greffes d'organes, neurochirurgie,...), sans pour autant négliger sa place de centre hospitalier général pour l'agglomération grenobloise. En liaison avec les facultés de médecine, le C.H.U. de Grenoble est un pôle important de formation de médecins (plus de 700 par an).

Mais il assure également la formation d'infirmières, de puéricultrices, de sages-femmes, kinésithérapeutes... dans ses écoles paramédicales et médicales. Comme Centre de Recherche, le C.H.U. participe aux progrès médicaux, biologiques et pharmaceutiques, avec notamment les équipes INSERM et du CNRS.

Centre Hospitalier Universitaire de GRENOBLE
B.P. 217 - 38043 Grenoble Cedex 09 - Tél. : 76 76 75 75

Entre Vercors et Chartreuse

Le Centre de Secours de Moirans

Situé au cœur du département, au pied des massifs du Vercors et de la Chartreuse, le Centre de Secours de Moirans fait partie, sur le plan stratégique, des Centres de Secours "Clés" du Département de l'Isère. Son armement en matériels et en personnels lui permet d'assurer la couverture opérationnelle de cinq communes en premier appel, de quinze communes en deuxième appel et d'intervenir également sur des missions à hauteur départementale. Au centre d'un tissu routier, autoroutier et ferroviaire nourri et d'un secteur industriel aux risques les plus divers, la formation du personnel doit être de rigueur....



Feu du système de freinage sur un camion transportant une matière dangereuse.

Le Parc à matériel

- | | |
|--|-------------------------------|
| -2 FPT | -2 VSAB |
| -1CCF 2000 | -1 VSR |
| -1EPSA 24 | -1 VL |
| -1 Fourgon Electro-Ventilateur | -1 VLTT |
| -1 Fourgon de Sauvetage et Déblaiement | -2 VTU |
| -1 PCO Départemental | -1 Bus (22 places) |
| -1 Remorque poudre | -1 Remorque dévidoir |
| -1 Moto pompe remorquable | -1 Remorque production |
| -1 Lance monitor remorquable | mousse à balayage automatique |

Six de ces engins appartiennent au Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère.

sion, hormis le sauvetage en mer. Cela oblige une grande polyvalence des Sapeurs-Pompiers.

Les Risques

Le secteur est traversé par deux autoroutes, trois nationales, huit départementales, deux voies ferrées, dont une ligne TGV, et une rivière : l'Isère. Globalement, cela représente

Le Secteur d'Intervention

Le Centre de Secours de Moirans défend les communes de Moirans, Pommiers-la-Placette, Saint-Jean-de-Moirans, Voreppe et Vourey, soit au total une population de 22 000 habitants. La commune de Moirans est à une altitude de 190 mètres. Le point le plus haut du secteur se trouve à une altitude de 1920 mètres, situé sur la commune de Pommiers-la-Placette. La géographie du secteur engendre un certain nombre d'interventions liées aux promenades en basse montagne l'été ainsi que quelques problèmes liés à l'enneigement l'hiver. Ce secteur a la particularité de comporter l'ensemble des risques connus par la profes-

Feu de toiture, une PL en manœuvre sur EPSA.





HEWLETT PACKARD

HEWLETT-PACKARD FRANCE

Etablissement Industriel
de Grenoble
5, avenue Raymond Chanas-Eybens
38053 GRENOBLE CEDEX 9
Tél. : 76 62 57 98

HEWLETT-PACKARD FRANCE

Etablissement Industriel
de l'Isle d'Abeau
Avenue Steve Biko
38090 VILLEFONTAINE
Tél. : 74 82 30 00

HEWLETT-PACKARD FRANCE

Etablissement Commercial
Mini Parc
Rue du Vieux Chêne
38240 MEYLAN
Tél. : 76 90 38 40

**L'usine du Pont-de-Claix :
une position stratégique
dans l'économie
grenobloise**

L'usine Rhône-Poulenc du Pont-de-Claix est l'un des premiers sites industriels du Groupe en Europe, notamment par son chiffre d'affaires (3 milliards de francs) et par l'importance de ses effectifs (1 800 personnes).

Au plan local, le site distribue plus de 400 millions de francs de travaux aux entreprises régionales, reverse plus de 100 millions de taxes et redevances aux collectivités locales et aux administrations d'Etat.



ZENECA

Une vaste gamme de colorants pour le cuir, le papier, le textile...

**UN SEUL OBJECTIF :
LA QUALITÉ TOTALE dans tous les domaines**

Plateforme de Saint-Clair-du-Rhône

B.P. 5 - 38370 Saint-Clair-du-Rhône
Téléphone (33) 74.31.40.00 - Télex Francol 380 758 F - Télécopieur (33) 74.56.37.18

Mr. Bricolage

BIEN CONSEILLÉ

TOUT POUR LA MAISON

Electro-Portatif - Bois et découpe - Outillage - Découpe verre - Encadrement - Quincaillerie
Portes placard et intérieur - Sanitaire - Jardin - Motoculture - Electricité - Décoration
Revêtements sol PVC et moquettes - Droguerie - Peintures - S.A.V.

DES VENDEURS PROFESSIONNELS AU SERVICE DU CLIENT - 1800 m² DE VENTE
38200 VIENNE - QUARTIER DE L'ISLE - TÉL. : 74.31.55.49

un flux de 125 000 véhicules par jour sur les routes et de 120 trains, dont 20 de marchandises, soit 1 500 tonnes de convois. La plupart de ces convois transportent des matières dangereuses issues des pôles chimiques grenoblois. (Source : Dossier Départemental des Risques Majeurs)

Interventions à caractère technologique

La Zone Industrielle Centr'Alp de Moirans-Voreppe représente à elle seule pas moins de 4 000 emplois générés par les industries de pointe. Ces dernières engendrent des interventions à caractère technologique : feux de cyanure, d'acide, fuites de gaz : hydrogène, Arsine, etc...

Les autres risques technologiques sont :

- rupture de barrage ; les communes de Moirans, Saint-Jean-de-Moirans, Voreppe et Vourey présentent des risques.

- transport de matières dangereuses ; outre le transport par voies routières ou ferroviaires, les communes de Moirans, Saint-Jean-de-Moirans, Voreppe et Vourey sont concernées par le risque en raison du passage de pipelines.

- mouvements de terrain ; les communes de Pommiers-la-Placette et Voreppe présentent des risques.

- séismes ; tout le secteur du Centre de Secours de Moirans présente des risques. (Source : DDRM)

Les fortes parties boisées en basse et moyenne montagne, sur les communes de Voreppe et de Pommiers-la-Placette, présentent des risques de feux de forêt.

Le risque météorologique dû aux chutes de neige ou aux pluies abondantes provoque régulièrement de fortes perturbations. La ville de Moirans a connu en 1992 une crue importante de la Morge avec notamment : une partie du centre ville inondée, 40 personnes relogées et 200 interventions en trois jours pour les Sapeurs-Pompiers.

Le personnel

Le Corps est composé de 52 Sapeurs-Pompiers : 47 sont des Volontaires et 5 sont des Professionnels ou assimilés, avec une sec-

tion de jeunes Sapeurs-Pompiers. Le Corps reste donc très dynamique, avec une moyenne d'âge de 27 ans.

A cela viennent s'ajouter les effectifs des Centres de Première Intervention : Saint-Jean-de-Moirans avec 18 hommes, Voreppe avec 28 hommes et Vourey avec 16 hommes. L'effectif total du secteur est donc de 114 Sapeurs-Pompiers, soit 1 Sapeur-Pompier pour 193 habitant (moyenne nationale : 1 Sapeur-Pompier pour 270 habitants).

La formation

Le Centre de Secours de Moirans dispose d'un personnel très bien formé :

- AFPS-BNPS : 49
- CFAPSE : 49
- CFAPSR : 45
- Initiation CMIC : 8
- Initiation CMIR : 6
- Initiation FF : 10
- Sauvetage et déblaiement : 14
- Sauvetage aquatique : 2
- Secours routier en ravin : 3

Cette formation permet de composer les équipes spécialisées suivantes :

- une équipe de sauvetage et déblaiement opérationnelle dans les dix minutes, et autonome pendant 48 heures avec 14 hommes ;
- une équipe alerte détection (radioactivité) de 6 hommes ;
- une équipe d'intervention face aux risques chimiques (en formation).

Le Centre de Secours de Moirans assure également, en collaboration avec les industriels, la formation des personnels d'entreprise (manœuvres, extincteurs, port de l'ARI). Cette instruction s'adresse généralement aux personnels de services de sécurité internes aux entreprises et intervenant le plus souvent dans le cadre d'un POI préétabli.

L'organisation

La couverture opérationnelle est la suivante :

- la nuit, 9 Sapeurs-Pompiers volontaires sont de garde à leur domicile. La garde fonctionne de 20 heures à 6 heures, du mercredi au mercredi suivant, incluant les samedis,

dimanches et jours fériés (le cas échéant) toute la journée.

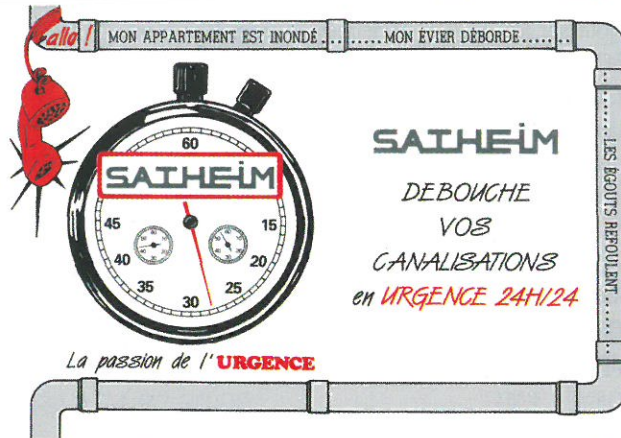
- la journée, 9 Sapeurs-Pompiers professionnels et volontaires sont de garde, soit 5 en caserne et 4 répartis dans la commune. La présence de personnel en caserne permet d'assurer le départ d'un engin dans la minute.

Moirans teste le futur texte de loi sur la disponibilité (seule caserne en France à tester ce nouveau concept)

Ces deux dispositifs permettent de traiter 90 % des interventions. Les 10 % qui restent sont traités avec un appel général. L'effectif de réserve travaillant dans la commune est de huit Sapeurs-Pompiers. Cet effectif se rajoute au personnel de garde, soit un global de 17 Sapeurs-Pompiers au moins, disponibles en journée. La couverture opérationnelle ainsi obtenue est une des meilleures du département, compte tenu des structures. Mais cela ne veut pas dire que les réflexions sur le thème de la disponibilité se sont arrêtées pour autant. En effet, le Centre de Secours de Moirans teste le futur texte de loi sur la disponibilité (seule caserne en France à tester ce nouveau concept). Le Capitaine LUXOS, conseiller technique national de la direction de la Sécurité Civile auprès du Ministère de l'Intérieur, est un des deux Officiers Volontaires en charge du dossier sur la défense des intérêts des Sapeurs-Pompiers Volontaires français et de leur disponibilité. Autant dire que nos deux Officiers ont du pain sur la planche, à commencer par une relance du Volontariat qui s'avère plus que nécessaire, et qui permettrait la diminution du décalage croissant entre les effectifs et le nombre d'interventions. D'ailleurs, la solution est peut-être là, l'augmentation des effectifs augmente forcément le potentiel de personnel disponibles, sans oublier de conforter certains dispositifs existants et de développer d'autres solutions, notamment par une entente fondée entre les Sapeurs-Pompiers Volontaires et les employeurs.



**SEMAINE
WEEK-ENDS
JOURS FÉRIÉS
76 42 74 22**



SATHEIM
DEBOUCHE
VOS
CANALISATIONS
en URGENCE 24H/24

**FAX
76 42 01 11**

IKEA

**DISTRIBUTION
FRANCE S.N.C.**

ST-QUENTIN-FALLAVIER

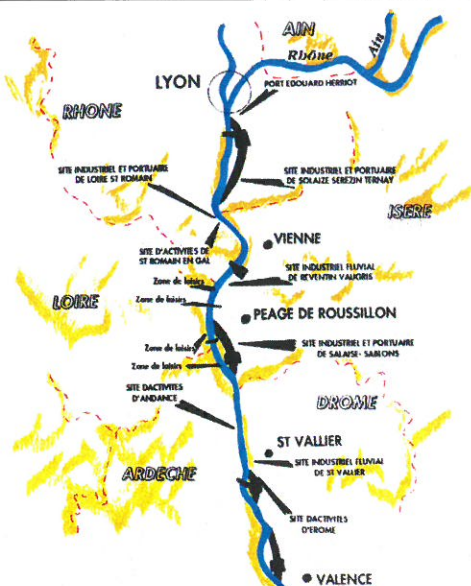
"PLATE-FORME
DE DISTRIBUTION
POUR LE SUD DE L'EUROPE"



CNR

La C.N.R. étudie, réalise, exploite, en France et dans le monde, tous types d'aménagements hydrauliques et fluviaux à buts multiples : hydro-électricité, navigation, hydraulique agricole, protection contre les crues, sports et loisirs de l'eau, valorisation du potentiel des cours d'eau, environnement, conservation du patrimoine naturel.

La C.N.R. : le partenaire des collectivités locales



COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE
SOCIÉTÉ ANONYME D'INTERET GENERAL
AGENCE DE VIENNE - TM

3, Quai Frédéric Mistral - 38201 VIENNE Cedex - Tél. 74 53 35 66 - Fax 74 31 93 75

SAEC
**LE PARTENAIRE
COMPÉTENCE**

UN PARTENAIRE ADULTE

NOTRE FORCE : Nous sommes installés depuis 20 ans dans la région

UN PARTENAIRE SUR MESURE

NOTRE VOCATION : **Conseiller** les particuliers ;
étudier les projets ; **construire** les programmes
en entreprise générale ; **coordonner et piloter** les opérations

UN PARTENAIRE DE QUALITÉ

NOTRE ÉQUIPE :

Des femmes et des hommes compétents et expérimentés

UN PARTENAIRE DE RÉFÉRENCES

Des Jeux Olympiques de 1968 à ceux de 1992, nous sommes présents sur tous les chantiers de l'avenir, à la montagne comme à la ville.

SAEC
I S È R E

24, rue Lamartine - BP 2003
38322 EYBENS Cedex - Tél. : 76 24 46 63 - Fax : 76 24 60 24

Une carrière... dans les flammes

C'est sur la scène de l'Heure bleue que le Capitaine BRUNEL a officiellement mis un terme à sa carrière au sein des Sapeurs-Pompiers, au cours d'une cérémonie à la fois solennelle et émouvante. Bien connu dans tout le département, son départ ne pouvait passer inaperçu et chacun est venu lui souhaiter une bonne retraite... ou plutôt, puisqu'il n'aime pas ce mot, une bonne entrée dans "la cohorte des actifs en vacances permanentes".

Ces "vacances" vont lui permettre de voir plus souvent sa famille et de s'adonner à sa passion, la marche en montagne. Passion connue puisque nombreux parmi les présents qu'il reçut ce soir-là étaient des livres sur la montagne.

Né en 1938 à Fontaine, Gérard BRUNEL s'engage dès 1957 dans les parachutistes, avec le 8^e R.P.I.M. et part en Algérie. Il y restera cinq ans, trois chez les paras, deux dans la police. Revenu en France en 1962, il est admis chez les Sapeurs-Pompiers Professionnels au Centre de Secours Principal de Grenoble. En 1967, il demande son affectation à la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours de l'Isère.

En 1986 enfin, il est affecté sur sa demande au Centre de Secours de Saint-Martin-d'Hères, d'abord Lieutenant puis Capitaine, et Chef de Corps jusqu'au 30 septembre 1995. Le Capitaine BRUNEL, sollicité par le maire, avait d'ailleurs repoussé sa mise à la retraite d'un an et demi. Mais c'est désormais chose faite : il a passé ses pouvoirs au Capitaine Bernard SUCHET, qui vient d'Echirrolles, à qui il a souhaité bonne chance.

Le Colonel Jean-Claude BOURGEOIS, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, qui présidait à cette passation de pouvoirs, a rendu un hommage appuyé au Capitaine BRUNEL : *"Une figure de ce département où il a fait presque toute sa carrière. Il s'est acquitté à la perfection d'une double mission difficile : mission locale importante à la tête du Corps de Saint-Martin-d'Hères, et mission de direction du groupement numéro cinq (regroupant tous les corps du Grésivaudan et de l'Oisans).*



Le Lieutenant JEYMOND, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, le Lieutenant-Colonel PAILLOT, Président de l'Union Régionale ainsi que la plupart des membres du Conseil d'Administration de l'Union Régionale assistaient à cette amicale cérémonie. Tous nos vœux de bonne, paisible et agréable retraite à notre collègue et ami Gérard BRUNEL.

Dans le cadre de ces deux missions, il s'est attiré respect et amitié. Je le remercie et le félicite".

Jo BLANCHON, maire de Saint-Martin-d'Hères, qui connaît de longue date le Capitaine, a quant à lui salué *"un homme stoïque qui a su à la fois écouter et former, un homme aux grandes qualités de rigueur et de gestion, mais aussi d'humanité"*. M. BLANCHON lui a remis la Médaille d'Honneur de la ville. Ont suivi les hommages de l'A.D.P.C. 38 (Association Départementale de Protection Civile), qui lui a remis sa Médaille d'Or et celui du groupement 5 des Corps de Sapeurs-Pompiers, qui l'a *"remercié d'avoir œuvré sans cesse, avec compétence, courtoisie et disponibilité, pour la cohésion du groupement"*.

C'est enfin le Capitaine lui-même qui prit la parole : *"C'est avec sérénité et le cœur réchauffé par vos éloges que je quitte notre noble profession. J'ai été comblé par mon métier, qui m'a fait côtoyer des hommes et des femmes merveilleux". Il a ensuite remercié*

publiquement sa femme Hélène, et sa famille, pour l'avoir supporté et soutenu".

Alors, tous les convives sont descendus des gradins sur la scène, tandis que le Capitaine BRUNEL et sa femme se sont installés comme deux uniques spectateurs : un accordéoniste est apparu et au moins 300 personnes, collègues et amis du Capitaine, ont chanté, debout sur scène, la chanson qu'ils avaient préparée dans le plus grand secret. Sur les accords vibrants et mélancoliques d'Amsterdam, chanson de Jacques BREL, ils ont chanté une ode écrite en l'honneur des pompiers de Saint-Martin-d'Hères et du Capitaine BRUNEL, intitulée "Dans les rues de S'artin d'Hères".

Le Capitaine en retraite est alors revenu sur la scène, accompagné de ses petits. Visiblement ému, il a dit : "Merci à tous. Pour vous faire chialer, c'était exactement ce qu'il fallait". Quelques larmes pour encore éteindre quelques feux?...

ALLIBERT 

SALLE DE BAINS

Z.I. Centr'Alp
B.P.148 38340 VOREPPE
tél: 76.50.48.00
fax: 76.50.29.29

MEDICAL

15,avenue de la Falaise
B.P.105 38360 SASSENAGE
tél: 76.53.30.81
fax: 76.53.30.82

JARDIN

15,avenue de la Falaise
B.P.101 38360 SASSENAGE
tél: 76.53.30.31
fax: 76.53.30.47



15,avenue de la Falaise
B.P.103 38360 SASSENAGE
tél: 76.53.30.74
fax: 76.53.30.66

CONTRACT

15,avenue de la Falaise
B.P.101 38360 SASSENAGE
tél: 76.53.30.26
fax: 76.53.30.24



LOU
DIFFUSION
SOUS-VÊTEMENTS FÉMININS

15, rue de la Tuilerie - BP 42 - 38172 Seyssinet-Pariset Cedex - Tél. 76 70 55 55 - Télex : 320 849 F - Fax : 76 70 55 50



SICN

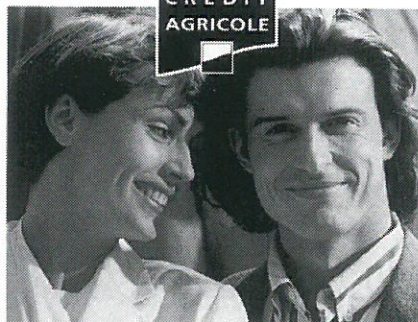
SICN,
filiale de COGEMA à 100 %
développe les activités
suivantes :

- Production de composants mécaniques de haute précision et d'assemblages pour les industries nucléaire, spatiale et de la Défense
- Conception et réalisation d'équipements de procédés spéciaux : systèmes de contrôle, robots, installations en boîtes à gants
- Dispositifs instrumentés pour essais de sûreté et d'irradiation
- Dépôts physiques sous vide ou sous atmosphère contrôlée, projection plasma

Direction générale :

B.P. 1 - 38113 VEUREY-VOROIZE
Tél. : 76 86 90 00 - Télex : 320 714
Télécopie : 76 86 90 20

COMPTE
SERVICE
CRÉDIT
AGRICOLE



*Le service de gestion quotidienne
de votre argent.*

Pour vous permettre de vivre votre argent au quotidien l'esprit tranquille, nous avons créé pour vous le Compte-Service Crédit Agricole. Après avoir analysé ensemble votre situation, nous composerons, à partir d'un large choix de services, une formule personnalisée adaptée à vos besoins. Avec le Compte-Service Crédit Agricole, nous nous engageons mutuellement par

contrat, sur des bases claires et équilibrées pour vous permettre de gérer le quotidien en toute confiance. Vous voulez épargner en douceur, assurer vos moyens de paiement, sécuriser vos découverts*. Alors prenez dès aujourd'hui rendez-vous avec un des Conseillers du Crédit Agricole de l'Isère pour profiter rapidement de tout ce que nous avons imaginé pour vous.

*Demandez un exemple chiffré à votre Conseiller.



CRÉDIT AGRICOLE DE L'ISÈRE

d'un commun accord

Montant des garanties accordées aux Sapeurs-Pompiers de l'Isère

au 1^{er} janvier 1996

MONTANT DES GARANTIES :	EN SERVICE	HORS SERVICE
Décès : capital de :	7 000 vacations	3 500 vacations
- marié sans enfant	434 420 F	217 210 F
- par enfant à charge (1)	108 605 F	54 302 F
- maximum total	888 840 F	434 420 F
- célibataire	108 605 F	54 302 F
Invalidité permanente	7 000 vacations	3 500 vacations
Capital proportionnel d'invalidité retenu :		
5 % franchise (sans franchise au delà de 33 %)		
- invalidité de 100 %	434 420 F	217 210 F
- invalidité de 35 %	152 047 F	76 023 F
- invalidité de 15 %	43 442 F	21 721 F
Incapacité temporaire (si perte effective de salaire)	non garanti	8 vacations 489 F
- allocation quotidienne à partir du 1 ^{er} jour, avec un maximum de 2 ans		
Lunettes	Forfait 808 F	200 %
Frais Médicaux Barème Sécurité Sociale	non garanti	150 %
Frais d'obsèques 175 vacations	non garanti	10 860 F
Frais de reconversion si inapte à reprendre la profession	si taux infirmité supérieur à 25 %	non garanti sauf en cas de secours spontanés
Prothèses dentaires	Forfait 1 229 F	200 %

Responsabilité civile sans limitation de somme - faute détachable comprise.

Exclusions : accidents en cas de guerre ou survenus en état d'ivresse

(1) Sens fiscal pour déterminer les personnes à charge.

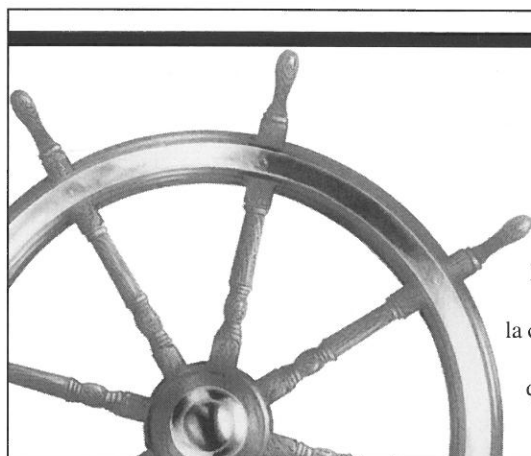
(2) Justification que la formation de reconversion ait bien eu lieu

Limitation maximum au quart du capital versé au titre de la garantie.

Infirmité permanente.

Case réservée
au n° 15008

Case réservée
au n° 15031



Avec la convention EQUIPAGE,
vous donnez le cap,
nous sommes là pour le tenir.

Parce que la vie est trop importante pour qu'on laisse le hasard la gérer, la Banque Populaire a créé Equipage. Equipage, la convention de relation Banque Populaire, vous offre un service personnalisé et de multiples avantages dont vous profitez quotidiennement. Venez découvrir Equipage dans nos agences.



Nous ne sommes pas populaires sans raisons

CEGELEC

Agence **GRENOBLE**

Electricité Industrielle et tertiaire
Electricité courants faibles
Eclairage Public
Fluides spéciaux de laboratoires
Automatisme et Régulation
Informatique Industrielle
Entretien - Maintenance
Maintenance en micro-informatique
Tuyauteries pour gaz purs Fluides Médicaux
Détection Incendie
Groupes électrogènes - EJP - Microcentrales
Stations de pompage - Stations de relèvement
Stations d'épuration d'eaux usées

11, rue du Vercors
38321 EYBENS Cedex

Tél : 76 60 43 43
Fax : 76 60 43 10

15984

L'appel de la montagne



Informations à l'Office du Tourisme des 7 LAUX

Tél : 76 08 17 86

**LA DIMENSION COMPLEMENTAIRE de
VOTRE ENTREPRISE**

Un ESPACE d'archivage spécialisé, confidentiel, protégé, illimité
Un PERSONNEL qualifié composé d'archiviste-documentalistes
Des PRESTATIONS spécialisées adaptées à vos besoins

*Une solution GLOBALE pour la gestion quotidienne, la pérennité
de tous vos documents légaux et vitaux, dans le cadre du plan
qualité de votre entreprise*

**BP 342
38523 SAINT-EGREVE Cedex
☎ 76 56 03 04**



15989

Poème

*Ils sont Sapeurs-Pompiers Volontaires
dans leurs corps et dans leurs esprits
ils font un métier dangereux
au péril de leurs vies.*

*Ils sont Sapeurs-Pompiers Volontaires
dans leurs âmes et par leur courage
ils vont combattre l'eau et le feu
avec bravoure, fermeté et vaillance.*

*Ils sont là au premier coup de sirène
l'adrénaline au maximum
car ils ont cette passion dans le sang
celle de sauver les gens.*

*Ayons toujours une pensée pour eux
pour ces hommes
les soldats du feu.*

*Et comme ils se disent
lorsqu'ils rentrent chez eux :
"Salut.... et
à tout à l'heure dans les flammes !!!*

Marie France MERCIER



Géant
SAINT MARTIN D'HÈRES

SAINT MARTIN D'HERES
Avenue Gabriel Péri - Tél. : 76 59 51 51

Teisseire
Tout pour les fruits

Case réservée
au n° 15012

REMERCIEMENTS AUX ANNONCEURS

*L'Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
et l'Agence de Presse
"Société Française de Diffusion"*



*tiennent vivement à remercier les fidèles annonceurs
qui figurent dans cette plaquette.
Organe de communication et d'information,
cette plaquette ne saurait être éditée sans votre soutien.
Votre généreuse confiance, en une période où frilosité et repli sur soi
dominent, démontre que nous ne voguons pas seuls
sur les flots du civisme et de l'altruisme.
Que le vent du succès gonfle les voiles de votre dynamisme,
tel est le vœu que nous formulons à votre égard.*

DÉMARCHAGE ABUSIF EN PUBLICITÉ

MISE EN GARDE

Cette revue est la seule publication officielle
de tous les Sapeurs-Pompiers du département de l'Isère

Notre délégué, Monsieur Jean-Luc AYACHE,
est la seule personne habilitée à recueillir vos insertions publicitaires
au nom de la revue "**Le Sapeur-Pompier de l'Isère**"

**Annonces, Sapeurs-Pompiers, soyez attentifs,
de trop nombreux personnages sans scrupule se réfèrent aux Sapeurs-Pompiers et à notre revue.**

Pour tous renseignements, avant signature, prenez contact auprès du :

Lieutenant-Colonel René PAILLOT,

Rédacteur en Chef

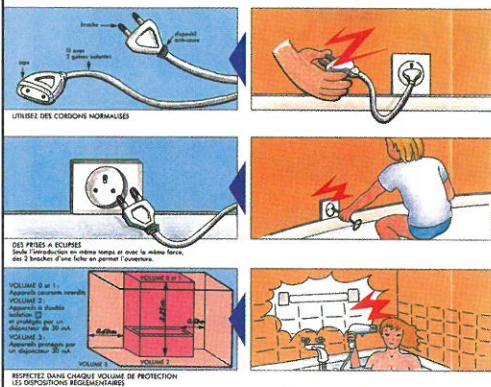
Commandant le Centre de Secours Principal de Grenoble

19, av. Victor-Hugo - 38170 SEYSSINET-PARISSET - Tél. : 76 49 49 49

LA SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN AVEC LE GAZ NATUREL ET L'ÉLECTRICITÉ

Contrairement à ce que croient beaucoup de gens, la plupart des accidents imputables au gaz sont provoqués par la mauvaise utilisation ou l'état défectueux des appareils ménagers. Les appareils de chauffage sont moins concernés. Plus de 90 % des accidents attribués au gaz sont dus en réalité à l'ignorance, à l'inconscience ou à l'imprudence.

SACHEZ VOUS PROTÉGER !



Le gaz naturel distribué par EDF GDF SERVICES est la cause moyenne de 0,3 % des accidents mortels recensés en France. Il ne provoque pas plus d'accident que les autres énergies.

Il faut aussi savoir se protéger des accidents électriques. Il faut utiliser des cordons normalisés, des prises à éclipser, réduire le nombre de prises multiples, interdire l'utilisation d'appareils électriques à proximité d'un point d'eau (rasoir ou sèche-cheveux au-dessus du lavabo...).

Si vous sentez une odeur de gaz ou si vous avez des doutes quant à votre installation électrique n'hésitez pas à contacter des spécialistes qui sauront vous répondre.

quand ça sent le gaz...

OUVRE LA FENÊTRE

FERME LE ROBINET DU GAZ

NI FLAMME NI ÉTINCELLE

APPELE LE TÉLÉPHONE DE L'EXTÉRIEUR

DEPANNAGE GAZ 24 h sur 24 h

AGENCE DIJON-REIMS	AGENCE BOURG-LEZ-TOURNAI	AGENCE LILLE	AGENCE NANCY
76 49 56 51	76 00 71 55	76 68 13 55	76 80 11 55
	76 09 71 33	76 08 41 49	76 91 46 50
	76 37 33 17	76 30 20 27	76 37 17 36

POMPIERS TEL. 18

INDEX DES ANNONCEURS

A	Afer 72	Elf Atochem 54	Office Municipal de Tourisme de Vaujany 10
	Air Liquide 42	Ets Doucet 49	Orlac 66
	Albertiny S.A. 25	Eurofloat 6	
	Alcatel 8	F	P
	Allebert 78	Fasson 54	Passeport Loisirs 38-60
	Alpes Sport Auto 14	Finorga 48	Pathé Grenoble 49
	Archives Services France 80	Fly 62	Philips Radiocommunications 3 ^e de Couv.
	Atlas 62	France Télécom 2 ^e de Couv.	
B		G	R
Banque Populaire du Dauphiné et Alpes du Sud 80		Galleries La Fayette 6	Rhône-Poulenc 74
Butaclor 70		Gallin 70	Rosignol 54
		Géant (Saint-Martin-d'Hères) 82	Rousset Ménager 64
C		GEG 36	
Calor 49		Grand'Place 56	S
Camiva Formation et Conseil 60		Guérimand Voiron 70	Sada 66
Carrefour (Meylan) 30		H	Saec Isère 76
Caterpillar France 49		Hewlett Packard 74	Sames 62
CCMIHA 82		I	Satheim 76
Cegelec 80		Ikéa	SCIC Amo 66
Celette 44		(Saint-Quentin-Fallavier) 76	Schindler 62
Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble 72		Institution Saint-Charles 64	SGS Thomson 80
Centre Nucléaire de Production d'Electricité 4 ^e de Couv.		Intermarché (Vienne Malissol) 48	SICN 78
Cezux Chimie 44		L	SIDES 72
Chambre de Commerce 66		Leclerc 64	T
CIPRA-CAPICAF 57		Leroy-Merlin (Saint-Egrève) 42	TAG 56
CNR 76		Linde 48	Teisseire 56-82
Cogese 40		Lou 78	TMD Martin 49
Communauté de Communes 34		M	Tredi-Salaise 38
Compagnie de Chauffage 22		M. Bricolage 74	V
Compagnie Générale de Stationnement 44		Mermet 62	Valéo 80
Continent (St-Egrève) 70		MR Industrie 49	Vidal Fabricant 64
Coop La Dauphinoise 49		Mutuelle CCM 72	Volfeu Alarm 60
Crédit Agricole de l'Isère 78			Z
D		N	Zeneca 74
Dräger 40		Number One 49	
E		O	
EDF-GDF Services 84		Office du Tourisme Les 7 Laux 80	
EGT 49			

IMPRIMERIE ART'REAL
68500 GUEBWILLER

Philips Radiocommunications



Avec l'expérience d'une trentaine d'années de présence sur le terrain, notre équipe de spécialistes est capable d'étudier, de concevoir, d'installer et d'entretenir les systèmes de radiocommunications les plus appropriés à vos besoins.

Nos moyens :

- une gamme complète d'équipements
- des systèmes efficaces : infrastructures radioélectriques ; réception en diversité d'espace ; quasi-synchronisation ; gestion, exploitation et interconnexion de réseaux radio ; traitement de l'alerte ; faisceaux hertziens

Vos avantages :

- convivialité d'exploitation
- meilleure efficacité
- sécurité
- respect des recommandations DTI/DSC
- nombreuses références sur demande

Philips Communication d'Entreprise

16, avenue Descartes - BP 21
92352 LE PLESSIS-ROBINSON CEDEX
Tél : (1) 41 28 70 00
Fax : (1) 46 30 62 24

Agence Rhône-Alpes
Parc d'activités - 330, allée des Hêtres - BP 33
69760 LIMONEST
Tél : 72 29 39 93 - Fax : 72 29 37 52

Agence Méditerranée
Traverse de la Montre. La Valentine
13374 MARSEILLE CEDEX 11
Tél : 91 45 27 18 - Fax : 91 45 27 19



PHILIPS